



# Alternatives Rurales

Revue de communication et débat sur les  
alternatives agricoles et rurales

## Hors-Série Jeunes Ruraux



*Unité Mixte de Recherche DRIDURA*  
*[www.alternatives-rurales.org](http://www.alternatives-rurales.org)*

## SOMMAIRE

[Les jeunes ruraux aujourd'hui. Edito du hors-série.](#) Nicolas Faysse, Zhour Bouzidi, Zakaria Kadiri, Elhassane Abdellaoui, Zoubir Chattou. ....4

### ETUDES ET RECHERCHES

[Les projets des jeunes ruraux : des stratégies diversifiées pour accéder au foncier et obtenir l'appui de l'Etat.](#) Zhour Bouzidi, Nicolas Faysse, Marcel Kuper, Jean-Paul Billaud.....13

[L'implication des jeunes ruraux dans les projets de développement dans la préfecture de Meknès et la province d'El Hajeb.](#) Hind Ftouhi, Maha Hadioui, Khawla Hdidi, Soumaya Tajni, Nicolas Faysse, Zhour Bouzidi, Elhassane Abdellaoui, Abdelhak Essadiki.....25

[Le retour des jeunes diplômés en zone rurale au Maroc: Quelles interactions entre trajectoires individuelles et projets collectifs ?](#) Nabila Aroussi Bachiri, Nicolas Faysse, Elhassane Abdellaoui, Mohamed Sebgui.....37

[Regards critiques des jeunes Marocains sur leur place dans la vie politique nationale et les mobilités vers l'Europe.](#) Zoubir Chattou.....48

[Leadership rural au Maroc, entre jeunes et notables.](#) Zakaria Kadiri, Mostafa Errahj.....57

[L'entrée des jeunes dans l'agriculture : cas du maraichage sous serre dans les Ziban \(Algérie\).](#) Tarik Hartani, Mohamed Naouri, Marcel Kuper.....69

[Le parcours migratoire de jeunes ruraux du bled du kif.](#) Khalid Mouna, Abdellah Essouadi.....79

### POINTS DE VUE ET TEMOIGNAGES

[De Aguelmous à Biskra et retour : l'expérience d'un jeune maraicher.](#) Abderahim El Abdellaoui, propos recueillis par Zhour Bouzidi.....88

[L'expérience de Takimete, association pour le développement du milieu rural.](#) Mohamed Ayadi, propos recueillis par Zhour Bouzidi et Nicolas Faysse.....93

[L'expérience de l'INDH pour l'accompagnement des jeunes ruraux.](#) Equipe de la Division des Affaires Sociales de Séfrou, propos recueillis par Nicolas Faysse.....99

[Le projet de Promotion de l'Emploi des Jeunes en Milieu Rural.](#) Pierre Lucante, propos recueillis par Nicolas Faysse.....106

[Le parcours du combattant d'une jeune fille d'origine rurale à l'université : entretien avec Siham.](#) Propos recueillis par Zhour Bouzidi.....108

[L'installation sur des terres de l'Etat : parcours d'un jeune ingénieur agronome.](#) Hassan El Bouchouafi, propos recueillis par Zakaria Kadiri.....114

## **NOTES DE LECTURE**

[« Mais laissons les jeunes parler... ». Compte rendu de l'enquête de P. Pascon et M. Bentahar. « Ce que disent 296 jeunes ruraux », plus de 40 ans après.](#) Zhour Bouzidi.....119

Ce numéro a été préparé par un comité éditorial spécifique composé de : Nicolas Faysse, Zhour Bouzidi, Zakaria Kadirri, Elhassane Abdellaoui, Zoubir Chattou .

Mise en ligne en Juin 2015.



## Les jeunes ruraux aujourd'hui

### Edito du hors-série

**Nicolas Faysse<sup>1,4</sup>, Zhou Bouzidi<sup>2</sup>, Zakaria Zadiri<sup>3</sup>, Elhassane Abdellaoui<sup>4</sup>, Zoubir Chattou<sup>4</sup>**

<sup>1</sup> UMR G-Eau, CIRAD ; <sup>2</sup> Département de sociologie, Université Moulay Ismail de Meknès ; <sup>3</sup> Centre Marocain des Sciences Sociales ; Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock, Casablanca ; <sup>4</sup> Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès. Contact : [faysse@cirad.fr](mailto:faysse@cirad.fr)

### Introduction

Depuis les années 1990, la thématique des jeunes a pris de l'importance dans le débat public au Maroc, que ce soit en termes de renouvellement de la classe politique ou de l'obtention d'emplois pour les jeunes diplômés. En témoignent les mouvements contestataires des jeunes diplômés chômeurs, les politiques d'appui aux jeunes promoteurs, les politiques de formations professionnelles dédiées à cette catégorie sociale, etc. Cette importance s'est accrue avec le printemps arabe (Bono, 2014). Cependant, le débat public ne s'est intéressé que de façon marginale aux jeunes ruraux, qui ne sont encore que peu reconnus par les politiques publiques actuelles. En particulier, les politiques agricoles tendent toujours à privilégier le chef d'exploitation, mettant ces jeunes en situation d'invisibilité.

Pourtant, les jeunes ruraux représentent un potentiel important pour le développement agricole et rural. Parce que ces jeunes sont mieux instruits que leur aînés (Benaabdelaali et al., 2012), ces jeunes peuvent jouer un rôle dans l'introduction de nouveaux modes de production. En particulier, ces jeunes évoluent dans un monde rural en mouvement, où les pratiques agricoles se sont intensifiées, souvent de part un recours massif à l'irrigation souterraine et aux intrants agricoles, ce qui a conduit entre autres à des problèmes de surexploitation et de pollution des aquifères. Ces jeunes peuvent jouer un rôle dans l'identification, avec les autres acteurs du monde rural, de modes de production et de gouvernance qui permettent un développement durable des territoires ruraux. Par ailleurs, les jeunes peuvent constituer un atout précieux pour le renforcement des capacités de la société civile rurale et le renouveau du leadership.

Malgré ces potentialités largement admises, les jeunes ruraux ne sont que peu connus. Depuis l'étude de Pascon et Bentahar (1969), ces jeunes n'ont fait l'objet que de rares enquêtes spécifiques. Les enquêtes sur les jeunes au Maroc ont généralement pris en compte conjointement les jeunes urbains et ruraux et ont plutôt utilisé des approches quantitatives. Ces études ont porté principalement sur les grandes évolutions démographiques et sociologiques, comme l'augmentation du taux de scolarité ou le recul de l'âge au mariage (Rachik, 2005). L'étude de la Banque Mondiale (2012) montre les difficultés d'accès à l'emploi pour les jeunes marocains, urbains et ruraux. Cependant, ces études ne mettent que peu en évidence comment les jeunes font, au quotidien, pour trouver leur place dans le monde rural.

Ce numéro hors-série d'*Alternatives Rurales* propose de qualifier la jeunesse rurale aujourd'hui. Nous avons cherché à aller vers cette jeunesse et à rendre visible ce qui la définit, ses aspirations, ses modes d'insertion socio-économique, et comment notamment les jeunes utilisent leurs ressources et se saisissent des opportunités existantes pour trouver leur place dans le monde rural. De plus, nous avons souhaité donner la parole à ces jeunes mais aussi aux administrations publiques en charge d'accompagner leur insertion socio-économique.

La plupart des articles de ce numéro portent sur le Maroc. Les régions principalement étudiées sont des zones d'agriculture irriguée et intensive, qui offrent des perspectives de revenus pour les jeunes ruraux : le Saïss, le Tadla, le Moyen Sébou et le Gharb. Dans une moindre mesure, des régions d'agriculture pluviale ont été étudiées, tel que le Nord de Meknès – le kif étant produit dans le Rif à la fois en irrigué et en pluvial. Le numéro intègre aussi des études se positionnant dans un

ensemble régional plus large : un article porte sur l'Algérie, un autre analyse les migrations de jeunes entre le Maroc et l'Espagne, et un des témoignages porte sur l'expérience d'un jeune Marocain parti travailler dans le secteur maraîcher en Algérie.

## Définir les jeunes ruraux

La plupart des études sur les jeunes, depuis Pascon et Bentahar (1969) jusqu'aux études plus récentes comme celle de la Banque Mondiale (2012), définissent la jeunesse avant tout en termes de catégorie d'âge. Dans ce numéro, nous avons préféré considérer que la jeunesse est une construction sociale et culturelle (cf. Bourdieu, 1984). Nous avons considéré comme jeunes les personnes qui se définissent comme telles et qui sont définies ainsi par leur entourage.

Dans les zones rurales du Maroc étudiées dans ce numéro, de nombreuses personnes sont ainsi considérées comme jeunes alors que leur âge est supérieur aux limites habituellement considérées par les politiques publiques (35 ans pour l'Initiative Nationale de Développement Humain - INDH) et par les études sur cette thématique (par exemple, 29 ans dans l'étude de la Banque Mondiale, 2012). En fait, dans les régions que nous avons étudiées, l'âge n'est pas le seul critère de définition de la jeunesse. D'autres critères entrent en jeu, et notamment le manque d'un droit individuel de décision sur la terre car les parents gardent la mainmise sur les décisions au niveau de l'exploitation agricole. Ceci conduit à la fois à un manque d'autonomie et d'individuation des jeunes dans la prise de décision au niveau de l'exploitation familiale, et un manque d'autonomie économique.

Pascon et Bentahar (1969) avaient aussi pris comme critère de définition de la jeunesse le

célibat. L'âge moyen au mariage a fortement reculé ces 50 dernières années dans le monde rural marocain (6 ans entre 1960 et 2010 pour les hommes et 8 ans pour les femmes, Haut Commissariat au Plan, 2011). Cependant, le mariage n'est pas non plus une condition de sortie du statut de jeunes.

Par ailleurs, autant que le terme de « jeunes », le terme de « rural » est à considérer avec précaution, car les frontières entre ville et espaces ruraux sont moins étanches qu'autrefois et les jeunes ont acquis une grande capacité de mobilité entre le rural et l'urbain. Nous considérons ici les jeunes qui sont issus du monde rural et qui passent la majeure partie de leur temps en milieu rural.

## Trois thématiques principales

Les articles de ce numéro abordent la question des jeunes ruraux selon trois thématiques principales. La première porte sur **l'implication des jeunes dans le développement agricole**, et notamment sur la capacité des jeunes ruraux à concevoir des projets agricoles et à obtenir des fonds pour les financer. Bouzidi et al. (2015) analysent la diversité des stratégies mises en œuvre par des jeunes pour contourner la contrainte d'un manque d'accès au foncier et bénéficier de financements publics pour des projets agricoles. Ftouhi et al. (2015) étudient différents projets collectifs portés par les jeunes et ayant obtenu des financements publics dans la région de Meknès et El Hajeb. Aroussi Bachari et al. (2015) s'intéressent plus spécifiquement à des jeunes diplômés ayant bénéficié de financements pour des projets collectifs, et analysent les interactions entre les trajectoires individuelles de ces jeunes et l'évolution de leurs projets collectifs. Ces trois

études sont complétées par trois témoignages. Ayadi (2015) présente l'expérience d'une association de développement qui a obtenu un financement de l'INDH. El Bouchouafi (2015) raconte le parcours d'un jeune ingénieur agronome pour pouvoir s'installer sur des terres étatiques. Lucante (2015) expose une nouvelle politique de promotion de l'emploi pour les jeunes en milieu rural, qui va être mise en œuvre à partir de 2015.

La seconde thématique est consacrée au **désir des jeunes d'exercer leur citoyenneté et de participer à la gouvernance des affaires publiques**. Chattou (2015) présente les aspirations des jeunes d'être considérés comme des citoyens à part entière, au niveau national mais aussi en tant que « citoyens du monde ». Kadiri et Errahj (2015) s'intéressent à la présence de jeunes leaders dans les associations, coopératives et communes rurales, et aux ressources dont ces jeunes disposent pour légitimer leur leadership. Ces études sont complétées par un entretien avec la Division des Affaires Sociales de Séfrou (2015) qui décrit la façon dont l'administration a souhaité construire une nouvelle relation avec les habitants des zones rurales – et en premier lieu avec les jeunes - dans le cadre de l'INDH, sur la base d'une participation forte des citoyens au développement des territoires.

Enfin, la troisième thématique porte sur les **mobilités des jeunes**. Hartani et al. (2015) analysent comment, en Algérie, des jeunes de l'ensemble du pays s'installent dans la région de Biska pour y produire du maraichage. Mouna et Essouadi (2015) décrivent le parcours « initiatique » de jeunes issus des territoires du cannabis du Rif, qui partent en Espagne et reviennent ensuite dans leur région d'origine avec de nouvelles ressources pour investir, entre autres, dans la filière du

kif. Ces deux études sont complétées par le témoignage de El Abdellaoui (2015) qui raconte comment, grâce à l'expérience acquise dans la production de maraichage sous serre au Maroc, il est parti travailler à Biskra, puis son projet de retour au Maroc et d'installation d'une exploitation agricole maraichère dans son douar d'origine. Bouzidi (2015a) présente aussi le témoignage d'une jeune fille issue du rural qui réussit, malgré de très nombreuses difficultés, à poursuivre ses études et à partir étudier à l'université en ville.

Enfin, Bouzidi (2015b) présente les grands traits de l'étude de Pascon et Bentahar (1969), qui a abordé ces trois thématiques principales. Bouzidi montre les éléments communs et les différences entre l'étude menée par Pascon et Bentahar et des enquêtes plus récentes sur les jeunes ruraux.

## Quelques enseignements

Nous proposons ici quelques enseignements qui sont pour la plupart communs à plusieurs des articles du numéro.

### De nouvelles aspirations

Les articles de ce numéro montrent de forts changements dans les aspirations des jeunes par rapport à l'enquête de Pascon et Bentahar (1969). Les jeunes sont devenus très mobiles au niveau de leur région mais aussi au niveau national (Hartani et al., 2015) et international (Chattou, 2015 ; El Abdellaoui, 2015 ; Mouna et Essouadi, 2015). Ils n'idéalisent plus le monde urbain.

Au contraire des jeunes rencontrés par Pascon et Bentahar (1969), de nombreux jeunes sont aujourd'hui intéressés par pratiquer l'agriculture, mais à condition qu'il s'agisse

d'une agriculture « moderne », différente de celles des parents et mettant en œuvre différentes innovations.

Enfin, les jeunes se sentent moins soumis à l'autorité des parents et du Makhzen. Comme l'illustre le témoignage d'une jeune étudiante (Bouzidi, 2015b), l'émancipation des jeunes doit cependant être acquise au prix de nombreux efforts, en particulier vis-à-vis de leur famille. De plus, les jeunes ne demandent pas seulement un revenu, ils demandent à être reconnus comme citoyens à part entière (Chattou, 2015). D'où un sentiment d'humiliation lorsque cette demande de reconnaissance et de dignité n'est pas satisfaite (Chattou, 2015 ; Mouna et Essouadi, 2015). De nombreux jeunes considèrent ainsi que si la jeunesse s'est émancipée, elle a été oubliée des institutions de développement (Bouzidi, 2015b) et se confronte encore avec la notabilité quand elle aspire à accéder à des espaces politiques comme les communes (Kadiri et Errahj, 2015).

### Des mécanismes diversifiés d'insertion socioéconomique

Les jeunes ruraux d'aujourd'hui n'idéalisent pas l'Etat et n'attendent pas que cet Etat vienne résoudre tous leurs problèmes (Bouzidi, 2015b). Cependant, pour pouvoir acquérir un revenu et une autonomie dans le monde rural, ils n'ont initialement qu'un accès limité à la terre, à l'eau et aux financements.

Face à ces contraintes, les jeunes mettent en avant leurs propres ressources, que ce soit pour initier un projet économique ou pour assumer un rôle de leader : leur curiosité pour de nouvelles techniques agricoles, leur niveau d'instruction, des réseaux spécifiques de jeunes diplômés, des capacités de plaidoyer (Bouzidi et al., 2015 ; Chattou, 2015 ; Kadiri et Errahj, 2015). Une autre ressource clé est une

forte capacité de mobilité, notamment entre régions rurales, en fonction des opportunités d'emploi et d'ascension sociale (Hartani et al., 2015). De plus, cette mobilité n'est pas nécessairement à sens unique : elle permet aux jeunes d'acquérir, ailleurs, des réseaux, un statut et des capitaux que nombre d'entre eux réinvestissent ensuite pour s'insérer, tant économiquement que socialement, dans leur douar d'origine (Aroussi et al., 2015 ; Mouna et Essouadi, 2015 ; El Abdellaoui, 2015). Cependant, ces migrations s'effectuent de façon informelle, et les jeunes demandent un droit à une mobilité qui serait reconnue légalement (Chattou, 2015).

Pour pouvoir accéder aux financements publics, les jeunes ont souvent besoin de proposer un projet collectif. Les jeunes ont souvent un regard bien moins négatif que leurs parents sur ces actions collectives qui ne sont plus, comme cela a pu être le cas 30 ans auparavant, intégralement pilotées par l'administration. Ainsi, El Abdellaoui (2015) évoque l'envie de travailler collectivement de jeunes qui ont grandi dans une coopérative de la réforme agraire, et qui réussissent à s'entendre et à agir ensemble, malgré les remarques pessimistes de leurs aînés.

### La participation des jeunes au développement agricole et rural

Les jeunes ruraux apparaissent comme porteurs de **dynamiques économiques**. Les études de ce numéro montrent comment nombre d'entre eux arrivent à se créer un emploi, dans le cadre d'une pluralité de trajectoires : certaines individuelles, d'autres dans le cadre de coopératives ou d'associations. Cet auto-emploi peut se situer au niveau de la production, et alors les jeunes introduisent souvent de nouvelles techniques (Bouzidi et al., 2015 ; Mouna et Essouadi, 2015 ; El Abdellaoui, 2015 ; El Bouchouafi,

2015), mais il peut aussi se situer en aval, dans la transformation et la commercialisation de produits agricoles (Aroussi Bachari et al., 2015).

Les jeunes ruraux apparaissent aussi comme porteurs de **changements sociaux**. Ils jouent un rôle clé dans la création et la gestion d'associations et de coopératives qui participent au développement local (El Ayadi, 2015 ; Kadiri et Errahj, 2015). Ils participent à l'apparition de nouvelles formes de leadership en accord avec la définition proposée par Goirand (2014) de ce mot, c'est-à-dire la capacité à impulser et organiser l'action collective. Ce faisant, ils peuvent entrer en concurrence avec des notables, qui ont construit historiquement leur légitimité sur leurs capacités à gérer les relations avec le Makhzen et à obtenir des financements publics (Kadiri et Errahj, 2015).

### Des relations diversifiées entre Etat et jeunes

Il n'y a que peu de politiques spécifiques pour accompagner l'intégration économique des jeunes ruraux. Les deux principales politiques qui ont permis de faciliter cette intégration sont l'INDH (DAS Séfrou, 2015) et le Plan Maroc Vert. D'autres politiques sont en cours de conception (Lucante, 2015). La DAS Séfrou (2015) met en avant une évolution des relations entre acteurs publics et jeunes, qui s'inscrit dans un changement de fond des relations entre Etat et habitants en zone rurale.

Les études de ce numéro montrent la diversité des relations entre Etat et jeunes. D'un côté, des jeunes développent des projets agricoles, individuels ou collectifs, avec un financement de l'Etat (Aroussi Bachari et al., 2015, Ftouhi et al., 2015 ; Bouzidi et al., 2015 ; El Bouchouafi, 2015). De l'autre, des jeunes



arrivent à générer un revenu sans interagir avec ces dispositifs de financement public, au Maroc (Mouna et Essouadi, 2015) mais aussi en Algérie (Hartani et al., 2015 ; El Abdellaoui, 2015).

Enfin, des jeunes leaders sont en relation avec l'Etat en tant que membres de comité d'administration de coopératives ou d'associations (Kadiri et Errahj, 2015). Ces leaders peuvent eux-mêmes avoir obtenu des financements publics pour développer leur propre projet agricole (Aroussi Bachari et al., 2015) ou bien avoir développé une activité économique sans appui étatique (Mouna et Essaouadi, 2015).

## **Quelles pistes de réflexion pour l'action publique ?**

A partir des enseignements des différentes études et témoignages de ce numéro, nous proposons plusieurs pistes de réflexion pour contribuer au débat sur comment mieux accompagner l'insertion socioéconomique des jeunes dans le monde rural. D'abord, les jeunes pourraient jouer un rôle plus important dans la conception des politiques publiques et ce d'autant plus que, 10 ans après le lancement de l'INDH et 7 après celui du Plan Maroc Vert, de nombreux jeunes leaders ont acquis une forte expérience des dispositifs mis en place par les politiques publiques.

Ensuite, dans la plupart des projets de développement que nous avons étudiés, le souci d'intégrer les jeunes comme bénéficiaires d'un projet, voire de constituer un projet spécifiquement dédié aux jeunes, relève avant tout d'une coordination locale entre des groupes de jeunes et un acteur de l'administration locale motivé pour appuyer de tels groupes. Parfois ces projets sont à

l'initiative de cet acteur de l'administration, parfois ils sont à l'initiative du groupe de jeunes, qui ont appris à interagir avec l'administration publique et obtenir des financements.

Cependant, ces projets ne sont pas ancrés dans une orientation structurelle d'un dispositif de politique publique dédiée aux jeunes ruraux, et qui inclurait des stratégies adaptées aux contraintes auxquelles ces jeunes font face (manque de moyens financiers, d'accès au foncier, d'accès aux prises de décisions dans les exploitations agricoles et dans la gouvernance des territoires ruraux, etc.). C'est en particulier le cas des projets financés par le Plan Maroc Vert et de certaines terres publiques, dont l'exploitation a été cédée à des groupes de jeunes (El Bouchouafi, 2015). Il serait utile de structurer des dispositifs plus institutionnalisés d'accompagnement à l'insertion socioéconomique des jeunes ruraux. A titre d'exemple, en Tunisie, l'Agence pour la Promotion des Investissements Agricoles a développé un programme spécifique d'accompagnement à l'installation de jeunes sur des exploitations agricoles (Dahdouh et Yakoub, 2014).

En ce qui concerne la mise en œuvre de projets collectifs portés par des jeunes, il pourrait être utile d'identifier des mécanismes par lesquels les jeunes sont en mesure de contrôler, de façon plus systématique, le choix des entrepreneurs, la qualité de leurs actions et les marges qu'ils dégagent de leur intervention, notamment en ce qui concerne les projets financés par l'INDH et le Plan Maroc Vert. Comme l'illustre le témoignage de El Ayadi (2015), il serait intéressant d'identifier dans quelle mesure les associations et coopératives pourraient se charger elles-mêmes de l'acquisition des biens et animaux financés avec des fonds publics et

selon quelles modalités (processus de décision, contrôle de la qualité des biens acquis et de l'utilisation des fonds publics, etc.).

Il serait aussi utile d'intensifier les dispositifs de renforcement des compétences techniques et de gestion des groupes de jeunes ayant bénéficié d'un financement de projets agricoles. Enfin, il serait pertinent d'accompagner l'évolution des mandats des communes rurales, de façon à ce qu'elles jouent un rôle plus important de structuration des actions collectives au niveau local.

## **D'autres investigations complémentaires**

Ce numéro hors-série est à de nombreux titres exploratoire. Les enseignements de ce numéro permettent d'identifier des études complémentaires pour améliorer la connaissance de la jeunesse rurale et ainsi concevoir des dispositifs d'action publique plus pertinents et efficaces. Il y a d'abord un besoin de quantifier les différentes catégories de jeunes que nous avons décrites ci-dessus : est-ce que les dispositifs de financement public bénéficient à une proportion conséquente des jeunes ruraux, ou bien les jeunes qui bénéficient de financements publics ne sont-ils qu'une petite minorité ? Quelles caractéristiques des jeunes, ou des régions où ils résident, facilitent ou au contraire rendent difficile l'interaction entre ces jeunes et les dispositifs publics ? Par ailleurs, quels revenus les jeunes tirent-ils des projets de développement en zone rurale ? Notamment pour les jeunes diplômés, ces revenus permettent-ils simplement de subsister en attendant un avenir meilleur en ville, ou bien permettent-ils à ces jeunes de

construire un projet de vie sur le long terme en zone rurale ?

Il serait aussi intéressant de mieux qualifier l'impact des projets des jeunes sur le monde rural, en termes d'emploi et de dynamiques agricoles. Enfin, les études de ce numéro se sont focalisées sur l'insertion des jeunes dans le monde rural ; il reste à mieux mettre en évidence les stratégies des jeunes de pluriactivités, notamment dans le cadre d'allers-retours fréquents entre ville et monde rural.

Des catégories plus précises de jeunes pourraient être étudiées spécifiquement. Ainsi, nous avons abordé surtout les jeunes majeurs dans ce numéro : il serait aussi intéressant d'étudier les trajectoires des adolescents, et notamment le lien à l'école dans le monde rural. De plus, bien que les articles de ce numéro présentent différents cas de jeunes femmes, la question des jeunes femmes rurales pourrait être étudiée de façon plus spécifique : quelles sont leurs contraintes et leurs ressources, comment leur statut social évolue, notamment vis-à-vis de la possibilité d'acquérir un revenu propre. Enfin, nous avons essentiellement abordé l'intégration des jeunes dans le secteur agricole en tant que gérants de leur propre exploitation ; les conditions de vie et les trajectoires des jeunes ouvriers pourraient être abordées.

## **En guise de conclusion**

Les études et témoignages de ce numéro montrent que les jeunes ruraux ne perçoivent pas le monde rural comme un espace figé et défini « en creux » par rapport à la ville qui constituerait, elle, le lieu du changement. De nombreux jeunes considèrent que des opportunités économiques réelles existent aussi dans le monde rural, à condition d'avoir

cependant les ressources suffisantes pour « se lancer ».

Les articles de ce numéro ont montré la diversité des stratégies déployées par les jeunes pour dépasser le manque de ressources productives et bénéficier des opportunités existantes. Ces stratégies ont permis à de nombreux jeunes ruraux d'acquérir une plus grande autonomie. Cependant cette dynamique positive n'est pour l'instant qu'initiale : le chemin de l'intégration et la reconnaissance des jeunes comme des acteurs à part entière de la vie sociale et économique du monde rural est encore largement à parcourir.

## Pour en savoir plus

Aroussi Bachari N, Faysse N, Abdellaoui E, Sebgui M, 2015. [Le retour des jeunes diplômés en zone rurale au Maroc: Quelles interactions entre trajectoires individuelles et projets collectifs ?](#) *Alternatives Rurales*, hors-série Jeunes Ruraux.

Ayadi M, témoignage recueilli par Bouzidi Z et Faysse N, 2015. [L'expérience de Takimete, association pour le développement du milieu rural.](#) *Alternatives Rurales*, hors-série Jeunes Ruraux.

Banque Mondiale, 2012. [Promouvoir les Opportunités et la Participation des Jeunes](#), Rabat.

Benaabdelaali W, Hanchane S, Kamal A, 2012. [Les inégalités de capital humain au Maroc.](#) Document de travail de l'Association Marocaine des Sciences Economiques n° 2012-10.

Bono I, 2014. Une lecture d'économie politique de la « participation des jeunes » au Maroc à l'heure du Printemps arabe. *Revue*

*internationale de politique comparée*, 20(4), 145-166.

Bourdieu P, 1984. [La jeunesse n'est qu'un mot.](#) In : *Questions de sociologie*. Paris, Ed de Minuit, pp. 143-154.

Bouzidi Z, Faysse N, Kuper M, Billaud JP, 2015. [Les projets des jeunes ruraux : des stratégies diversifiées pour accéder au foncier et obtenir l'appui de l'Etat.](#) *Alternatives Rurales*, hors-série Jeunes Ruraux.

Bouzidi Z, 2015a. [Entretien avec Siham, étudiante d'origine rurale à l'université de Meknès.](#) *Alternatives Rurales*, hors-série Jeunes Ruraux.

Bouzidi Z, 2015b. [« Mais laissons les jeunes parler ». Compte rendu de l'enquête de P. Pascon et M. Bentahar « ce que disent 296 jeunes ruraux », plus de 40 ans après.](#) *Alternatives Rurales*, hors-série Jeunes Ruraux.

Chattou Z, 2015. [Regards critiques des jeunes Marocains sur leur place dans la vie politique nationale et les mobilités vers l'Europe.](#) *Alternatives Rurales*, hors-série Jeunes Ruraux.

Dahdouh N, Yakoub M, 2014. [Expérience pilote d'accompagnement et de conseil en gestion en Tunisie. Les territoires ruraux en Méditerranée : quelles politiques publiques pour accompagner les dynamiques de développement ?](#) 9-11 décembre 2014, IAM Montpellier.

Division de l'Action Sociale de Séfrou, témoignage recueilli par Faysse N, 2015. [L'expérience de l'INDH pour l'accompagnement des jeunes ruraux.](#) *Alternatives Rurales*, hors-série Jeunes Ruraux.

El Abdellaoui A, témoignage recueilli par Bouzidi Z, 2015. [De Aguelmous à Biskra et retour : l'expérience d'un jeune maraicher.](#) *Alternatives Rurales*, hors-série Jeunes Ruraux.

El Bouchouafi H, témoignage recueilli par Kadiri Z, 2015. [L'installation sur des terres de l'Etat : parcours d'un jeune ingénieur agronome.](#) *Alternatives Rurales*, hors-série Jeunes Ruraux.

Ftouhi H, Hadioui M, Hdidi K, Tajni S, Faysse N, Bouzidi Z, Abdellaoui E, Essadiki A, 2015. [L'implication des jeunes ruraux dans les projets de développement dans la préfecture de Meknès et la province d'El Hajeb.](#) *Alternatives Rurales*, hors-série Jeunes Ruraux.

Goirand C, 2014. Participation institutionnalisée et action collective contestataire. *Revue internationale de politique comparée*, 20(4) :7-28.

Hartani T, Naouri M, Kuper M, 2015. [L'entrée des jeunes dans l'agriculture : cas du maraichage sous serre dans les Ziban \(Algérie\).](#) *Alternatives Rurales*, hors-série Jeunes Ruraux.

Haut Commissariat au Plan, 2011. [Enquête Nationale Démographique à Passages Répétés 2009-2010. Principaux résultats.](#) Rabat.

Kadiri Z, Errahj M, 2015. [Leadership rural au Maroc, entre jeunes et notables.](#) *Alternatives Rurales*, hors-série Jeunes Ruraux.

Lucante P, témoignage recueilli par Faysse N, 2015. [Le projet de Promotion de l'Emploi des Jeunes en Milieu Rural.](#) *Alternatives Rurales*, hors-série jeunes.

Mouna K, Essaoudi A, 2015. [Le parcours migratoire de jeunes ruraux du bled du kif.](#) *Alternatives Rurales*, hors-série jeunes.

Pascon P, Bentahar M, 1971. Ce que disent 296 jeunes ruraux. Etude sociologique sur le Maroc. *Bulletin économique et social au Maroc*, 31 : 145-287.

Rachik H, 2005. Jeunesse et changement social. In *Rapport 50 ans de Développement Humain au Maroc. Perspectives 2025.*

Rapports thématiques, Société, Famille et Jeunesse, 193-215.



## **Les projets des jeunes ruraux : des stratégies diversifiées pour accéder au foncier et obtenir l'appui de l'État**

**Zhour Bouzidi<sup>1</sup>, Nicolas Faysse<sup>2,3</sup>, Marcel Kuper<sup>2,4</sup>, Jean-Paul Billaud<sup>5</sup>**

<sup>1</sup> Département de sociologie, Université Moulay Ismail de Meknès ; <sup>2</sup> UMR G-Eau, CIRAD ; <sup>3</sup> Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès ; <sup>4</sup> Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II ; <sup>5</sup> LADYSS - Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces. Contact : zhour\_bouzidi@yahoo.fr

### **Résumé**

*Les initiatives publiques au Maroc n'offrent que très peu d'appuis spécifiquement dédiés aux jeunes ruraux. Cependant, certains jeunes réussissent à bénéficier de financements publics, tels que l'Initiative Nationale pour le Développement Humain ou le pilier II du Plan Maroc Vert, pour réaliser leurs projets. L'objectif de cet article est de caractériser la diversité des stratégies mises en place par ces jeunes pour accéder à l'appui de l'État. Nous avons pris l'exemple de l'accès au foncier, qui constitue une des obstacles auxquels sont confrontés les jeunes ruraux. Nous avons identifié trois types de projets : i) des projets sans accès au foncier ; ii) des projets où les jeunes s'arrangent avec un propriétaire de terre pour accéder au foncier ; et iii) des projets où les jeunes sécurisent un droit propre d'accès au foncier. Si l'accès sécurisé au foncier permet aux jeunes d'obtenir une marge de manœuvre importante dans la conception de leurs projets, en revanche leur autonomie est réduite pour les projets avec un accès négocié à la terre. Ce faisant, les projets hors sol constituent une voie de contournement de la contrainte foncière, mais font face à un ensemble de problèmes spécifiques. Bien que l'appui de l'État ne soit accessible qu'à peu de jeunes, les projets analysés créent des opportunités d'emploi et permettent de renforcer l'attachement des jeunes au milieu rural. Enfin, cet article propose des pistes pour améliorer l'accès des jeunes aux ressources productives (terre, eau, capital) et mettre en place un appui efficient et adapté à leurs ambitions et leurs projets.*

**Mots clés :** contrainte foncière ; initiatives de développement ; jeunes ruraux ; projets.

## Introduction

Réussir un projet de vie à la campagne constitue un défi majeur pour les jeunes ruraux, qui n'ont que rarement accès aux ressources productives (terre, eau, capital). Dans de nombreux pays en développement, dont le Maroc, ce projet de vie dépend de la possibilité d'obtenir un revenu qui permette aux jeunes de subvenir à leurs besoins et de constituer une famille. Obtenir ce revenu est fortement tributaire de l'accès des jeunes aux ressources productives. Cependant, le plus souvent, ces dernières sont officiellement sous la tutelle de leurs parents (généralement leur père), reconnus comme agriculteurs et chef d'exploitations. Ces parents sont les seuls interlocuteurs à la fois pour les institutions publiques et pour la recherche, qui omettent ainsi le rôle productif des jeunes. Pourtant, les agents de développement qui interagissent avec les agriculteurs sont conscients du rôle actif de la jeunesse dans le développement agricole et rural :

*« Nous avons plus de facilités à communiquer avec des jeunes qu'avec des agriculteurs âgés. Ils sont plus interactifs, plus instruits, réagissent plus rapidement et sont plus ouverts à de nouvelles idées » (Ingénieur de la Direction Provinciale de l'Agriculture – DPA de Meknès).*

*« J'ai toute confiance dans les jeunes. Lorsqu'on s'adresse à une coopérative ou une association de jeunes, on évite déjà beaucoup de problèmes de communication, d'appropriation et d'adoption d'outils... La présence des jeunes permet la réussite de toute l'intervention pour l'ensemble des partenaires» (Ingénieur de la DPA d'El Hajeb).*

En dépit de cette prise de conscience du rôle de la jeunesse dans les dynamiques rurales par les cadres des administrations agricoles provinciales, les jeunes ruraux sont souvent

exclus des initiatives publiques de développement car cet appui est en général conditionné à la possession de ressources productives, inaccessibles aux jeunes, telles que le foncier ou le capital. Certains jeunes parviennent cependant à contourner le manque d'accès à ces ressources et à bénéficier de l'appui et l'accompagnement de leur projet. L'objectif de cet article est de caractériser la diversité des projets portés par les jeunes ruraux et qui ont bénéficié d'un appui public, en identifiant plus particulièrement comment ces jeunes ont pu contourner les problèmes d'accès aux ressources productives, notamment le foncier.

## Les initiatives de développement prennent-elles réellement en compte les projets des jeunes ?

Le gouvernement marocain a lancé, au cours de la dernière décennie, plusieurs chantiers de développement à caractère social visant à offrir un appui aux catégories vulnérables parmi lesquelles on retrouve principalement, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) initiée en 2005. En milieu rural, cette initiative finance des projets collectifs portés par des membres organisés en associations ou coopératives. Quand ces projets se rapportent à l'agriculture, ils peuvent bénéficier aussi d'un appui dans le cadre du Plan Maroc Vert (PMV), initié en 2008, et notamment dans le pilier 2 de ce plan, dédié à une agriculture dite « solidaire ».

*« L'appui disponible dans le cadre du pilier 2 est destiné à tous les agriculteurs. Il n'y a pas d'appui spécifique pour les jeunes mais nous pensons dans un futur proche orienter nos interventions aux jeunes et aux femmes. En effet, on a toujours eu des*

*problèmes de gouvernance des organisations professionnelles agricoles. Nous pensons que les jeunes ont le niveau d'instruction nécessaire pour mener à bien ces tâches » (Ingénieur de la DPA d'El Hajeb).*

En réalité, les jeunes bénéficient peu de cet appui car leur éligibilité reste contrariée par le manque d'accès formel aux ressources (capital et foncier notamment). En particulier, les bénéficiaires de l'INDH doivent cofinancer les projets (en nature et parfois en numéraire) et les projets du Pilier II du PMV s'adressent généralement à des personnes qui ont un accès pérenne au foncier. Ces conditions ne sont que rarement satisfaites pour les jeunes ruraux, du fait que les ressources productives restent entre les mains de leurs parents.

## Méthodologie

Pour analyser les projets portés par les jeunes, nous avons effectué 40 entretiens auprès de jeunes ruraux originaires de trois régions (le Tadla, le Gharb et le Sais), qui ont bénéficié d'un appui de l'Etat. Les entretiens ont porté essentiellement sur : i) les projets de ces jeunes ; ii) la façon dont les jeunes se sont affranchis du manque de ressources (notamment le foncier) ; et iii) l'appui reçu pour ces projets. Nous avons aussi conduit six entretiens auprès d'agents de développement dans différents organismes relevant du Ministère de l'Agriculture (Direction Provinciale de l'Agriculture -DPA, Office Régional de Mise en Valeur Agricole -ORMVA, Direction Régionale de l'Agriculture, Centres de Conseil Agricole), et auprès d'une Division Provinciale de l'Action Sociale. Enfin, nous avons mobilisé de façon comparative l'étude de Aroussi et al. (2015) portant sur des groupes de jeunes diplômés ayant réussi à obtenir un financement public.

Au début de notre recherche, il a fallu caractériser ce que l'on entend par jeune rural. Cette catégorie étant difficile à cerner, nous avons initialement retenu une définition opérationnelle qui inclut toute personne dont l'âge est inférieur à 35 ans, issue du rural et qui maintient le lien avec la région où elle a grandi. Au fur et à mesure de l'avancement de nos entretiens, nous nous sommes rendu compte que cette limite d'âge était restrictive, du fait que, dans la perception des habitants en zone rurale, la période de jeunesse est plus étalée dans le temps. L'accès à l'éducation, la persistance de structures familiales étendues sous la tutelle du père, et l'âge avancé au premier emploi expliquent ce constat. De même, l'élévation de l'âge au mariage a fait coïncider de façon accrue la jeunesse avec le célibat (Rachik, 2006). Nous avons finalement inclus dans cette catégorie tous ceux et celles qui se définissent et qui sont reconnus socialement comme jeunes.

## Résultats

Selon les stratégies mobilisées pour faire face à la contrainte foncière et accéder à l'appui public, les projets des jeunes peuvent être classés en 3 types dont chacun se décline en deux ou trois sous-types (Figure 1). Les stratégies mobilisées pour l'accès au foncier définissent la nature et le type d'appui auxquels les jeunes peuvent être éligibles.

### Premier type : Projets sans accès au foncier

Nous incluons dans cette catégorie tous les jeunes qui parviennent à mettre en place des projets et à bénéficier de l'appui de l'État sans chercher à accéder au foncier. Ces projets peuvent être focalisés sur la production agricole hors sol, sur la commercialisation ou bien se situer hors du secteur agricole.

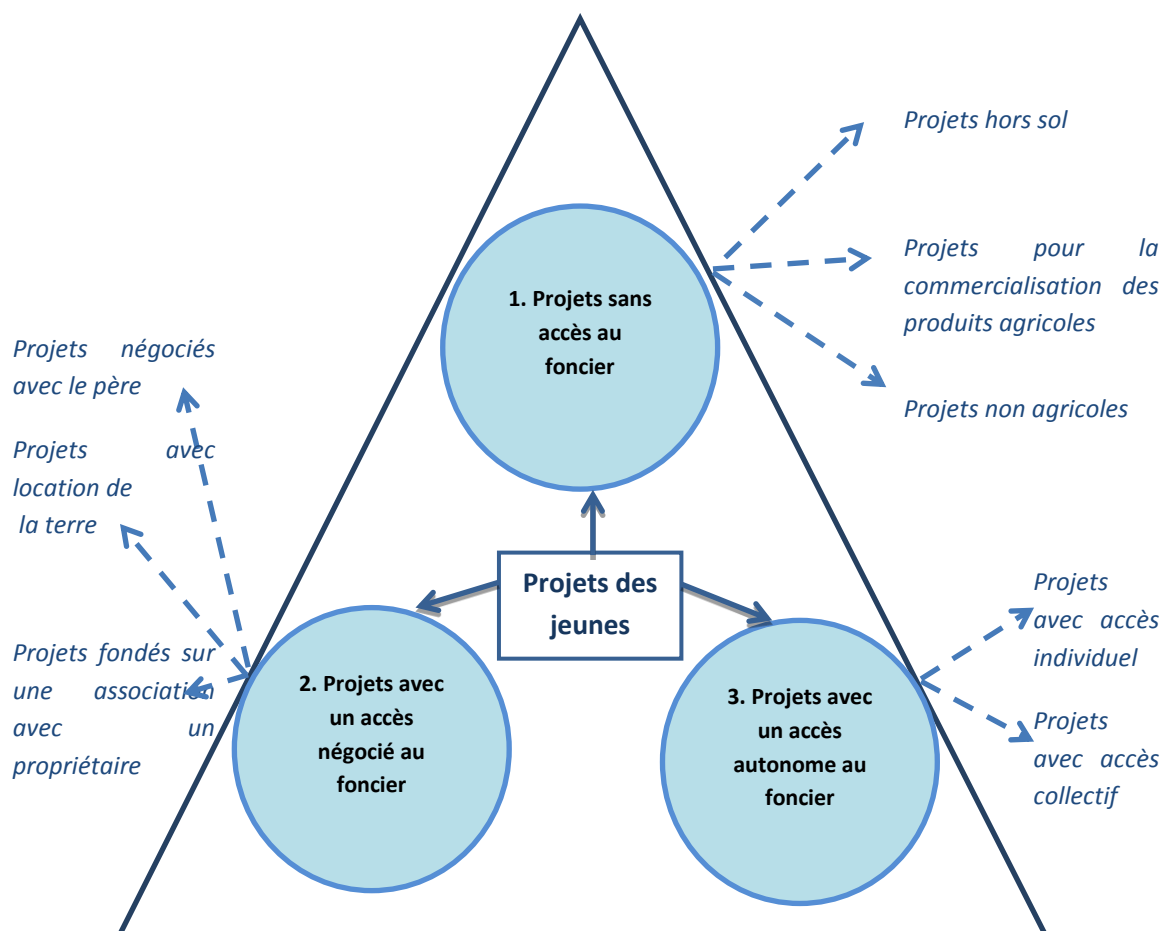


Figure 1 : Les différents types de projets de jeunes ayant bénéficié d'un appui en fonction des modes d'accès au foncier

### a. Des projets de production agricole hors sol

Certains jeunes ruraux s'orientent vers des projets agricoles communément appelés « projets hors sols » du fait que leur mise en œuvre ne requiert pas la possession de terres agricoles. C'est particulièrement le cas de projets d'élevage ovin, caprin, de cuniculture ou encore d'apiculture qui bénéficient aux jeunes notamment grâce aux subventions de l'INDH. Les porteurs de ces projets doivent s'organiser en coopérative ou en association pour bénéficier de cet appui. Les bénéficiaires

de ces projets doivent contribuer à hauteur de 30% du coût d'investissement. De nombreux jeunes n'ayant pas les moyens pour financer eux-mêmes cette contribution, mobilisent alors leur réseau familial pour emprunter la valeur de la contribution.

Un exemple de ce type de projet est une association constituée par 25 jeunes issus de familles attributaires de la réforme agraire autour d'un projet d'élevage ovin dans la région du Sais financé par l'INDH (voir le témoignage de M. El Ayadi, 2015). Avant de mettre en place ce projet, il fallait que ces



jeunes fassent leurs preuves à travers la mise en place d'actions de développement local pour obtenir la confiance de leurs aînés et construire progressivement leur autonomie.

*«Nous (fils d'attributaires) étions tous animés par les soucis de développer notre douar car nous étions très humiliés (hogra) par les grands agriculteurs propriétaires de la zone, qui nous regardaient avec tant de mépris et de supériorité. Les terres de la réforme agraire ont été attribuées à nos pères par l'État, certains les ont bradées. Nous les jeunes nous voulions à travers l'association créer quelque chose à nous, qui nous appartient. Au départ, notre projet suscitait la moquerie de nos pères, il nous a fallu du temps pour leur montrer les résultats des actions d'alphabétisation et des ateliers de formation au tissage. Quand, ils ont eu confiance dans notre projet, ils ont accepté de nous permettre d'élever des brebis dans leurs étables ».*

Il a fallu aussi à ces jeunes négocier avec l'administration la possibilité d'acheter les ovins eux-mêmes. Cette tâche est en général confiée par la Division de l'Action Sociale à un entrepreneur choisi sur appel d'offre lancé par l'administration dans les projets d'élevage ovin ou bovin (cf. témoignage de M. El Ayadi, 2015).

Les projets d'élevage caprin et ovin sont plus fréquents et se prêtent particulièrement à des logiques opportunistes visant à capter des financements publics à court terme. En effet, les animaux reçus, au lieu de faire partie d'une stratégie de développement de l'élevage, peuvent être utilisés dans une logique spéculative de gains à courts termes, et le bénéficiaire peut se presser de revendre le bétail subventionné. Le cas d'une association dans la région du Tadla constituée autour d'un projet d'élevage caprin illustre les effets pervers qui peuvent surgir. Deux mois après l'obtention de l'appui de l'INDH, les adhérents

ont revendu les caprins, se sont partagé les bénéfices et l'association s'est arrêtée de fonctionner. Les jeunes de cette association déclarent qu'il n'y a pas eu de diagnostic participatif pour définir des projets plus rentables et répondant à leurs aspirations.

Par ailleurs, dans la région du Sais, une association du même type a été rapidement dissoute car, selon les bénéficiaires, les races de chèvres livrées n'étaient pas adaptées aux conditions climatiques de la zone et aux systèmes de production en place. Selon les jeunes de cette association, le manque de savoir-faire dans l'élevage caprin, la complexité des démarches administratives et l'insuffisance d'appui technique et de suivi de l'administration ont contribué aussi à l'échec de leur projet.

#### **b. Des projets pour la transformation et commercialisation des produits agricoles**

Pour faire face à l'absence d'accès au foncier, certains jeunes font le choix d'intervenir en aval des filières agricoles, et assurent des activités de conservation, transformation et de commercialisation de produits agricoles. C'est le cas d'un groupe de jeunes diplômés dans la région de Séfrou qui s'est organisé en coopérative pour valoriser les prunes produites dans le village où ils résident, à travers la mise en place d'une unité de séchage. Les jeunes achètent les prunes à crédit auprès des producteurs de leur village, procèdent au séchage et les remboursent une fois les pruneaux vendus. Ce projet a bénéficié de différentes sources de financement dont l'INDH (Aroussi et al., 2015). Le projet a été ensuite renforcé grâce à l'appui du PMV à travers l'extension de l'unité et l'installation de deux séchoirs supplémentaires, une chambre froide pour le stockage et une cuisine. Les jeunes ont pu ainsi s'investir dans la transformation et commercialisation de produits agricoles, deux activités que leurs aînés maîtrisent peu et qu'ils confient

généralement à des intermédiaires. La réussite de ce projet a stimulé l'émergence d'initiatives similaires dans la zone.

### c. Des projets ruraux non agricoles

L'investissement dans des projets non agricoles constitue parfois un recours pour des jeunes ruraux dépourvus de moyens de production. Parmi les projets entrant dans cette catégorie, nous avons recensé plusieurs projets financés par l'INDH dont un projet de traiteur-restaurateur pour assurer le service dans les mariages dans la ville d'El Hajeb ; des projets individuels bénéficiant de charrette et de matériel pour la vente d'escargot dans les parcs et quartiers des villes ainsi que des ateliers de coutures, de tissage et de cuisine pour les jeunes filles. A part les jeunes organisés autour du projet de traiteur qui déclarent une certaine satisfaction, les autres jeunes se plaignent de l'insuffisance du revenu que leur procure ces activités. Ce revenu reste selon eux bien en dessous de leurs besoins et du coût de la vie. Ils ne voient pas dans ces projets des opportunités à long terme, mais plutôt une sorte de « bricolage », comme ils le qualifient souvent, en attendant de trouver une occupation meilleure.

### Deuxième type : Projets avec un accès négocié au foncier

Nous incluons dans cette catégorie les projets de jeunes qui parviennent à obtenir un accès au foncier en négociant avec une personne qui a un droit foncier pérenne : i) par le biais d'un accord de leurs parents ; ii) à travers la location ; et iii) à travers des arrangements pour la production. Ces trois configurations permettent aux jeunes d'avoir un accès aux subventions publiques de façon directe (dans le cas de la location) ou indirecte (dans le cas du travail au sein de l'exploitation familiale ou d'une association pour la production).

### a. Projets négociés avec le père, chef d'exploitation

C'est le cas des jeunes qui incitent leurs parents, propriétaires fonciers, à demander des subventions pour moderniser leurs exploitations. Porteurs de nouvelles ambitions et de nouvelles idées, les jeunes expriment souvent une insatisfaction à l'égard de l'agriculture pratiquée par leurs aînés. Ils entrent donc en négociation avec eux pour remplacer les façons de produire qu'ils jugent traditionnelles par d'autres qu'ils considèrent plus modernes et prometteuses, en se saisissant des subventions de l'État.

Ainsi, les jeunes d'une coopérative de la réforme agraire du Gharb ont réussi à introduire la culture d'agrumes sur des terres dédiées pendant plus de trente ans à des cultures annuelles (céréaliculture et légumineuses) et pluriannuelles (canne à sucre). Si ces jeunes, qui étaient contraints de travailler dans de grandes fermes dans d'autres régions pour gagner leur vie, ont pu regagner leur village et introduire la nouvelle culture, c'est aussi grâce aux subventions de l'État. Les agrumes sont perçus par ces jeunes comme une culture plus rémunératrice et à travers laquelle leurs ambitions pourraient voir le jour : cultiver comme les grandes exploitations voisines, valoriser leur savoir-faire agricole et contribuer au développement local (Bouzidi et al., 2011). Au départ, les parents étaient fortement réticents mais les jeunes les ont progressivement convaincus de l'intérêt et du potentiel que présente cette innovation.

Dans la région du Tadla, nous avons observé des projets similaires, où les jeunes jouent un rôle moteur dans la modernisation des exploitations familiales, notamment à travers l'introduction de l'irrigation localisée. C'est particulièrement le cas d'un bon nombre de jeunes émigrés qui étaient obligés, du fait de la crise en Espagne et en Italie, de revenir au

pays pour s'installer à nouveau dans leurs villages d'origine. Ces jeunes ont conduit des négociations intenses avec leurs parents pour introduire des cultures maraichères afin de pouvoir dégager un revenu qu'ils estiment décent. Les subventions pour l'installation de l'irrigation localisée ont encouragé un bon nombre de jeunes d'exploitations familiales d'initier cette installation.

### **b. Projets avec accès à la terre à travers la location**

La mise en place de subventions dans le cadre du PMV a renforcé la motivation de certains jeunes pour investir dans le secteur agricole. Cependant, le plus souvent, cette volonté se heurte à l'absence de ressources en terre et en capital. Cette situation amène parfois des jeunes n'ayant pas la possibilité de s'investir dans les exploitations familiales gérées par leurs parents, ou cherchant à s'affranchir de l'autorité parentale, à explorer d'autres voies d'investissement. Certains de ces jeunes ont alors recours à la location des terres. Tel est le cas de Tarik (30 ans), un jeune du Tadla, qui a loué des terres agricoles et les a équipées en goutte-à-goutte grâce aux subventions. Le défi auxquels les jeunes font face pour concevoir ces projets est double : garantir l'accès au foncier et mettre en place une agriculture rentable qui correspond à leurs attentes. Néanmoins la prise de risque peut être considérable pour ces jeunes n'ayant pas de moyens, à part un réseau social qui leur permet de contracter des crédits et de financer l'activité agricole.

*« J'ai commencé avec zéro dirham, tout était emprunté à mes amis et connaissances : les engrais, les produits phytosanitaires, les bonbonnes de gaz pour faire fonctionner les forages, et même l'argent pour le paiement hebdomadaire des ouvriers agricoles. Tout doit être remboursé à la fin de la campagne agricole. A l'approche de l'été, le*

*cauchemar des crédits m'empêche souvent de dormir. Parfois, je suis légèrement gagnant, parfois j'arrive à peine à rembourser les dettes. Cela m'arrive même d'être déficitaire en cas de chute des prix des cultures maraichères ou en cas d'aléa climatique (gel, sécheresse, etc.). C'est un métier à fort risque quand on n'a pas le capital, mais on n'a pas le choix, on doit miser sur les cultures à cycle court et sur les techniques de production les plus modernes» (Tarik, 30 ans, Tadla).*

L'accès aux subventions pour l'irrigation localisée nécessite de préfinancer les équipements. Ainsi, le coût d'investissement conjugué à la vulnérabilité financière des jeunes accroît la prise de risque encouru et augmente l'appréhension des jeunes à se lancer dans des projets agricoles sur des terres prises en location. En outre, les jeunes doivent faire face à la complexité des procédures administratives pour la constitution des dossiers pour l'accès aux subventions.

### **c. Des projets qui s'appuient sur des associations avec des propriétaires fonciers**

Dans certaines situations, les jeunes font face au manque de facteurs de production (terre et capital) en développant des formes d'association avec des agriculteurs disposant de moyens (capital, réseau social, liens avec l'administration, etc.) et de terres. Ces associations autour du foncier permettent de concevoir des projets individuels ou collectifs, et de bénéficier de l'appui des initiatives publiques de développement (INDH, PMV). Tel est le cas d'une coopérative de production de plantes aromatiques, constituée par des jeunes dans la région du Sais, et dont l'équipement a été financé par le PMV. Cette coopérative s'est associée à un agriculteur propriétaire disposant de terre, de moyens et d'un réseau social élargi au sein de l'administration. Les membres de cette

coopérative ont bénéficié également d'un appui pour deux projets d'élevage apicole et caprin. Pour promouvoir ses produits, cette coopérative a participé à de nombreuses manifestations agricoles nationales (foires et salons d'agriculture). Considérée comme un cas pilote par la DPA, cette coopérative a bénéficié d'un local équipé avec le matériel nécessaire pour l'extraction des huiles aromatiques et la production du fromage de chèvres.

### Troisième type : Projets fondés sur un accès autonome au foncier

Certains jeunes arrivent à obtenir un accès autonome et pérenne au foncier. Ils ont formulé des demandes auprès des ministères de l'agriculture et de l'intérieur pour avoir un accès direct à la terre à travers des contrats de location de terres domaniales, généralement d'une dizaine d'années, renouvelables. C'est typiquement le cas de jeunes diplômés fils d'agriculteurs ayant un capital culturel et symbolique consacré par le diplôme universitaire et qui leur procure un sentiment de légitimité pour entrer en négociation avec l'administration et revendiquer leur droit à l'emploi à travers l'accès au foncier agricole. Les demandes d'octroi des terres domaniales peuvent se faire de façon individuelle ou collective.

#### a. Les projets avec un accès individuel au foncier

Après l'obtention d'un diplôme, souvent de licence et parfois de master, certains jeunes ruraux ayant tenté en vain plusieurs concours de recrutement, reviennent au village dans le but de s'y installer. La pérennité de cette installation dépend souvent des possibilités de travail dans l'exploitation familiale et la marge d'autonomie, en termes de prise de décision et de financements, au sein de la famille. Le retour au village et chez la famille est un

moment souvent difficile pour ces jeunes, habitués à un mode de vie urbain et affranchi de l'autorité familiale. Si certains saisissent la première occasion pour repartir travailler en ville ou émigrer à l'étranger, d'autres envisagent de rester en développant une agriculture plus moderne que celle de leurs parents. Ces derniers doivent faire face à l'absence de moyens de production et l'exiguïté des exploitations familiales, ce qui les amène à explorer d'autres modes d'accès au foncier.

C'est le cas de Hassan, un jeune de 25 ans licencié en sciences physiques et qui a formulé une réponse à un appel d'offre lancé par le Ministère de l'Intérieur pour la location d'un terrain de 20 hectares sur la plaine du Sais. L'exploitation de cette superficie demandait un investissement initial conséquent pour les dépôts de garantie et pour le défoncement, le dépierrage, l'installation de forage, du bassin et de l'irrigation goutte à goutte. Hassan a bénéficié d'un prêt de sa mère, qui a vendu une petite superficie agricole héritée de son père. Au départ, Hassan ne croyait pas que sa demande allait aboutir, mais il a finalement obtenu le contrat grâce à la qualité du dossier de son projet agricole, rédigé avec l'aide d'un ami ingénieur agronome. Le projet de Hassan consiste à dépierrer progressivement le terrain et à cultiver l'oignon pendant les premières années. Il espère ainsi accumuler du capital, pour pouvoir à moyen terme planter des arbres fruitiers et investir dans l'élevage bovin.

L'accès individuel au foncier peut permettre à certains jeunes de s'organiser en associations et de bénéficier d'appui pour monter un projet collectif. C'est par exemple le cas d'une coopérative de jeunes dans la région de Sais qui a pu mobiliser l'appui de l'INDH, du PMV et d'autres organismes internationaux pour financer plusieurs projets autour de la production de plantes médicinales. Cette

coopérative affiche la présence de femmes dans le conseil d'administration comme un levier pour bénéficier de l'appui destiné à cette catégorie. En réalité, ces femmes ne sont que les épouses des cinq membres et ne bénéficient pas des projets de la coopérative. Plus encore, une autre association est officiellement reconnue comme féminine alors qu'en réalité elle est exclusivement gérée par des hommes et les noms de femmes ne sont affichés que pour capter des financements.

### **b. Projets avec un accès collectif au foncier**

À la fin de leurs parcours universitaires, des groupes de jeunes diplômés ont recours à l'auto-emploi dans le secteur agricole pour faire face au chômage. Se heurtant au manque d'accès au foncier, certains groupes initient des mobilisations collectives pour revendiquer l'accès aux terres relevant du domaine de l'Etat. Dans la région du Sais, nous avons repéré 3 groupes de jeunes qui se sont lancés dans ce type de mobilisation. Nous présentons ici le cas d'un groupe de 11 diplômés chômeurs (5 filles et 6 garçons), fils de petits exploitants agricoles, âgés entre 22 et 30 ans en 2002 et tous originaires de la région de Meknès. Ces jeunes disposaient d'une bonne expérience en agriculture mais ils n'avaient pas accès au foncier. Ils décidèrent donc de se constituer en association de développement pour revendiquer l'accès à un lot domanial de 100 ha situé dans leur commune rurale. Ils ont mené de multiples mobilisations et des négociations de longue haleine avec les administrations de tutelles qui ont abouti à l'attribution de la terre onze ans plus tard en 2013. La durée de la mobilisation témoigne à la fois de la complexité des négociations et de la ténacité des jeunes pour faire aboutir leurs revendications.

*« Au départ, ce n'était pas évident de contacter le gouverneur et les hauts*

*responsables des différentes administrations, mais nous avons insisté et multiplié des sit-in de plusieurs mois tous les ans, jusqu'à ce qu'ils acceptent de nous recevoir et de discuter avec nous autour d'une table » (membre de l'association, 38 ans).*

## **Discussion et conclusion**

### **Les projets des jeunes : forces et fragilités**

Les projets observés mettent en évidence la volonté des jeunes ruraux de faire face au manque d'accès aux ressources, de prendre en main leur destin et de concevoir des projets différents de ceux de leurs aînés. Cette volonté d'investir en milieu rural va à l'encontre des rêves des jeunes étudiés par Pascon et Bentahar (1971), il y a plus de quarante ans, qui aspiraient plutôt à un avenir meilleur dans la ville qui se démarquait nettement de la campagne par ses infrastructures, les activités qu'on peut y mener, et les moyens de distraction et de loisirs. Aujourd'hui, les jeunes mobilisent différentes ressources (réseau familial et amical, diplômes, etc.) pour chercher des opportunités d'emploi dans le milieu rural en explorant différentes stratégies pour s'affranchir du problème foncier. Ils sont encouragés par l'amélioration des conditions de vie en zone rurale, perceptibles surtout dans les petits centres urbains que sont les sièges des communes rurales et les douars périurbains. Ceux-ci offrent quelques moyens de distraction et de loisir (cafés, salles d'accès à internet, salles de jeux, boutiques, etc.).

Les projets avec un accès autonome à la terre procurent aux jeunes une liberté dans la conception de leurs projets agricoles (choix de cultures, des techniques, etc.). Ce sont

généralement les jeunes diplômés qui prétendent à ce type de projets du fait que les jeunes non diplômés s'estiment non légitimes ou insuffisamment « armés » pour aller négocier directement avec l'administration. La mise en place de ces projets signifie pour l'État une réponse aux revendications des jeunes chômeurs et parfois une recherche de la paix sociale dans des moments de crises. Par exemple, les jeunes diplômés de l'association qui ont mené une mobilisation pour l'accès à la terre ont mis en avant le rôle important de l'émergence du mouvement du 20 février dans la mouvance du printemps arabe (Desrues, 2012), dans le déclenchement du processus de négociation avec l'État qui a abouti à l'attribution des terres.

Dans les projets avec un accès négocié au foncier, les marges de manœuvre des jeunes sont plus limitées. Leurs choix restent tributaires des arrangements négociés avec le père, les membres de la famille, ou encore avec les associés ou propriétaires des terres prises en location. Selon les jeunes, les arrangements négociés sont difficiles à mettre en place mais ils parviennent parfois à trouver des accords familiaux sur la base d'une réelle confiance entre les membres de la famille.

*«Après de longues négociations, mon frère et moi nous avons trouvé un arrangement avec mon père pour exploiter la terre et financer l'agriculture. Nous lui payons un prix de location réduit et nous nous partageons les bénéfices entre nous trois. Nous préférons louer les terres de notre père que de louer chez des tiers car on doit obéir aux conditions du propriétaire et on risque de se faire expulser en absence de contrat et en cas de litiges avec le propriétaire. Si cette association marche bien, car tout dépendra de l'engagement de mon père, on pourra négocier avec lui d'introduire des arbres et la goutte à goutte, des choses que nous ne*

*pouvons pas faire sur les terres d'autrui »*  
(Anas, El Hajeb, 36 ans).

Les projets hors sol présentent pour les jeunes dépourvus de ressources une issue pour faire face à la contrainte foncière. La focalisation de l'appui de l'État sur ces projets, notamment dans le cadre de l'INDH, traduit sa volonté de placer le problème majeur de l'accès au foncier hors de son champ d'action. L'attribution des terres domaniales reste peu répandue et limitée aux jeunes diplômés qui les revendiquent. Les projets hors sol sont largement médiatisés et servent aussi parfois de « soupape politique » pour apaiser des situations d'exacerbation des tensions chez les catégories les plus marginalisées en milieu rural. En outre, l'insuffisance de l'appui et le manque de suivi et d'accompagnement de ces projets fragilisent leurs portées et les rendent plus exposés à des logiques de récupération opportunistes de fonds par certains membres n'ayant pas réellement l'intention de se lancer dans des projets de développement.

Enfin, le manque d'accès aux ressources reste une contrainte à franchir parmi de nombreuses autres, du fait qu'elle soit souvent associée à d'autres difficultés en particulier au manque de ressources financières (capital) et symboliques (pouvoir, notoriété etc.). Contourner le manque d'accès au foncier n'est parfois pas suffisant pour concevoir des projets en absence de capital ou d'un réseau familial pour contracter des crédits pour financer les projets des jeunes. De même, les jeunes qui réussissent à négocier l'introduction de nouveaux systèmes de production au sein de l'exploitation familiale, peinent parfois à négocier leur autonomie financière dans un système familial sous l'autorité hiérarchique du père. Insérés dans un réseau de contraintes, les projets des jeunes se retrouvent fragilisés même quand ils réussissent à s'affranchir problème foncier et à croiser l'appui de l'État.

## L'appui aux projets : une condition nécessaire mais pas suffisante

Si l'appui de l'Etat reste majoritairement peu accessible aux jeunes et entravé par une multitude de problèmes et de risques, celui-ci a constitué un élément moteur pour la plupart des projets observés. Néanmoins, l'accès à cet appui ne garantit pas seul la réussite et la durabilité des projets.

D'une part, le manque d'accès au foncier limite toujours la marge de manœuvre des jeunes et les obligent parfois à explorer des projets hors sol dont les revenus générés ne leur permettent pas toujours de sortir de la précarité. La question foncière constitue toujours une problématique face au maintien des jeunes dans le secteur agricole et à laquelle les politiques publiques apportent peu de solutions à part ces projets hors sol ou de quelques distributions ponctuelles de terres en faveur des jeunes diplômés.

D'autre part, la standardisation de l'appui pour les projets hors sol (objet, modalités, conditions, etc.) et l'absence d'un diagnostic participatif pour définir les priorités des jeunes et les spécificités de chaque contexte limitent souvent les résultats des projets. Par exemple, le choix des races, et le manque de savoir-faire technique sont à l'origine de l'échec de 4 projets d'élevage ovins et caprins étudiés dans la région du Sais. De plus, le manque de suivi et d'évaluation des projets favorise parfois les logiques de récupération opportuniste. D'autres projets ne bénéficient en réalité qu'à quelques membres et au fond n'ont rien d'associatif.

Ces constats soulèvent la question de savoir comment l'appui proposé par l'administration peut favoriser les projets inscrits dans une perspective d'investissement durable et limiter ceux forgés sur des logiques opportunistes.

Premièrement, il s'agit de faciliter l'accès à l'appui public et favoriser la participation des jeunes dans le montage des projets proposés par l'INDH ou le PMV. Cela passerait par une implication plus systématique des jeunes dans la phase de définition des projets. Par exemple, le rôle de l'entrepreneur peut être confié aux jeunes faisant preuve de compétences en la matière (cf. témoignage M. El Ayadi). Cela permettrait de susciter l'engagement des jeunes en les impliquant comme acteurs et porteurs d'idées et non comme simples bénéficiaires.

Deuxièmement, les ressources dont disposent les jeunes (diplômes, savoir-faire, motivation) gagneraient à être valorisées et rendues visibles au sein des administrations, des associations agricoles et des communautés locales afin de contribuer au changement des relations entre les jeunes et leurs aînés et à un meilleur accès de ces jeunes aux ressources productives. Lorsque les jeunes réussissent un projet, cela permet de renforcer la confiance de leurs parents dans les compétences de gestion de ces jeunes, et ainsi les jeunes peuvent mieux négocier un accès à la terre des parents. Cette mise en visibilité peut se faire aussi à travers l'introduction de mesures incitatives en faveur des projets présentant un impact visible sur leurs communautés pourrait être prometteuse. Cet appui peut porter sur la mise en place de prix, la réalisation de supports audio-visuels qui montrent l'originalité de ces expériences ou encore sous forme d'un appui à l'implication des leaders de ces projets dans la formation et l'accompagnement d'autres projets. Dans les foires et les salons d'agriculture, il serait intéressant de présenter non seulement les produits des projets (miel, plantes aromatiques, etc.) comme à l'accoutumée, mais aussi de présenter le rôle et l'impact de ces projets dans le développement des territoires ruraux où ils sont implantés.

Enfin, il s'agit de ne pas confiner à l'appui financier à travers des appels d'offre mais d'envisager des dispositifs d'accompagnement spécifiques aux jeunes qui tiennent compte de leurs motivations, leurs attentes et de leur potentiel dans le développement des territoires ruraux.

## Pour en savoir plus

Aroussi Bachiri N, Abdellaoui EH, Faysse N, Sebgui M, 2015. [Le retour des jeunes diplômés en zone rurale au Maroc: Quelles interactions entre trajectoires individuelles et projets collectifs ?](#) *Alternatives rurales*, Hors- série jeunes ruraux.

Bouzidi Z, Abdellaoui EH, Faysse N, Billaud JP, Kuper M, Errahj M, 2011. [Dévoiler les réseaux locaux d'innovation dans les grands périmètres](#)

[irrigués](#). *Cahiers Agricultures* 20 : 34-9.doi : 10.1684/agr.2011.0471.

Desrues T, 2012. [Le Mouvement du 20 février et le régime marocain : contestation, révision constitutionnelle et élections](#). *L'Année du Maghreb*, 8 : 359-389.

El Ayadi M, témoignage recueilli par Bouzidi Z et Faysse N, 2015. [L'expérience de Takimete, association pour le développement du milieu rural](#). *Alternatives rurales*, Hors- série Jeunes Ruraux.

Pascon P, Bentahar M, 1971. Ce que disent 296 jeunes ruraux. Etude sociologique sur le Maroc. *Bulletin économique et social au Maroc*, 31 : 145-287.

Rachik H, 2006. Jeunesse et changement social. In Rapport 50 ans de Développement Humain au Maroc, 191-216.





## **L'implication des jeunes ruraux dans les projets de développement dans la province d'El Hajeb et la préfecture de Meknès**

**Hind Ftouhi<sup>1</sup>, Maha Hadioui<sup>1</sup>, Khawla Hddi<sup>1</sup>, Soumaya Tajni<sup>1</sup>, Nicolas Faysse<sup>1,2</sup>, Zhour Bouzidi<sup>3</sup>, Elhassane Abdellaoui<sup>1</sup>, Abdelhak Essadiki<sup>1</sup>**

<sup>1</sup>Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès ; <sup>2</sup> Unité de recherche G-Eau, Cirad ; <sup>3</sup> Département de sociologie, université Moulay Ismail, Meknès. Contact : hindftouhi@gmail.com

### **Résumé**

*Au Maroc, les jeunes ruraux sont reconnus comme un atout important pour que les zones rurales puissent répondre aux défis du développement agricole comme rural. L'appui disponible dans le cadre des dispositifs de développement (principalement l'Initiative Nationale de Développement Humain et le Plan Maroc Vert) prennent essentiellement la forme de financements de projets collectifs. L'étude analyse dans quelle mesure les jeunes ruraux sont impliqués dans des projets collectifs financés par de tels dispositifs de développement. L'enquête a été menée auprès de douze associations et coopératives dans la province d'El Hajeb et la préfecture de Meknès, dont les membres sont en partie ou en totalité des jeunes ruraux. Aux difficultés généralement rencontrées lors de la conception des projets (accès à l'information, par exemple), s'ajoutent des difficultés spécifiquement vécues par les jeunes, telles que l'absence d'organisations les représentant spécifiquement et la contribution des bénéficiaires au financement des projets soutenus par l'Initiative Nationale de Développement Humain. Lorsque ces projets sont fonctionnels, ils permettent à la fois d'offrir aux jeunes un avenir en zone rurale et aussi, à travers le fonctionnement pérenne des associations et coopératives, des acteurs locaux capables de contribuer au développement des territoires.*

**Mots clés :** Initiative Nationale de Développement Humain ; jeunes ruraux ; Plan Maroc Vert ; projet de développement

### **Introduction**

Au Maroc, le taux d'urbanisation est en croissance, cependant le nombre d'habitants en zone rurale continue d'augmenter en

valeur absolue (Banque Mondiale, 2014). Les jeunes représentent une part importante de cette population rurale : 66% de cette population a moins de 24 ans en 2012 (Haut-Commissariat au Plan, 2014).

Parmi ces jeunes ruraux, 40% de ceux entre 15 à 24 ans déclaraient avoir un emploi en zone rurale en 2012, contre 16% en milieu urbain – les pourcentages étant respectivement de 61% et 47% pour la tranche d'âge 25-24 ans (HCP, 2012, p. 20). Le chômage fort en zones urbaines (dans le secteur formel comme informel) rend ainsi difficile les perspectives d'emploi dans ces zones pour les jeunes ruraux.

Cependant, pour 67% de ces jeunes en milieu rural, il s'agit d'un emploi non rémunéré (essentiellement car le travail est effectué dans l'exploitation familiale), contre 18% seulement des jeunes en milieu urbain (HCP, 2012, p. 28). Pour offrir un avenir satisfaisant à ces jeunes en zone rurale, il est donc important de leur offrir des possibilités d'acquérir des revenus propres.

Il existe au Maroc des formations agricoles pour le bénéfice des jeunes ruraux. Cependant, il n'existe pas de programmes institutionnalisés d'accompagnement des jeunes à l'installation sur des exploitations agricoles (comme cela peut se faire par exemple en Tunisie, cf. Dahdouh, 2014). La cession de terres agricoles à des jeunes ne se fait que de façon ponctuelle (Bouzidi et al., 2015). De plus, les jeunes ne peuvent bénéficier des subventions du Fonds de Développement Agricole tant qu'ils n'ont pas un accès à la terre.

En fait, les principaux dispositifs qui peuvent actuellement aider des jeunes à acquérir des revenus propres sont fondés sur le financement de projets collectifs. Un tel financement est organisé notamment par les deux principales politiques pour le développement agricole et rural au Maroc. L'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) finance des activités génératrices de revenu et le Plan Maroc Vert (PMV) finance des projets agricoles et subventionne des équipements.

La présente étude analyse dans quelle mesure les jeunes ruraux sont impliqués dans des projets collectifs financés par des institutions de développement. La zone d'étude est constituée de la préfecture de Meknès et la province d'El Hajeb. Pour mener cette analyse, nous nous sommes posés les questions suivantes :

- Les jeunes ruraux sont-ils spécifiquement visés par les dispositifs de développement (et alors comment cette catégorie des jeunes est-elle définie) ?
- Les jeunes ruraux ont-ils tous la motivation et la possibilité de bénéficier de ces dispositifs ?
- Quelles sont les différentes trajectoires que suivent les projets collectifs impliquant des jeunes ruraux ?
- Quelles sont les difficultés que les jeunes rencontrent pour concevoir et faire fonctionner de tels projets ?

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un stage collectif de l'option Ingénierie du Développement de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès, en juin 2013. L'étude a été menée de façon exploratoire, en cherchant à montrer la diversité des situations possibles, sans toutefois entrer dans une analyse détaillée de chacun des cas d'étude.

## Cas étudiés et méthode

Nous avons étudié 12 associations et coopératives dans la préfecture de Meknès et la province d'El Hajeb. Ces collectifs ont été choisis d'abord parce qu'ils incluaient des jeunes, tels que nous les définissons ci-dessous. Ensuite, nous avons cherché à rendre compte de la diversité des situations existantes, en termes de domaines d'activités de ces associations et coopératives et de leur durée d'existence. Le Tableau 1 présente les caractéristiques principales des associations et

coopératives étudiées. Tous ces collectifs sont à vocation principale agricole, sauf l'association M4 qui a une activité de traiteur (organisation de repas pour des fêtes, des ateliers professionnels, etc.).

Nous avons enquêté 20 membres de ces 12 associations et coopératives. Nous présentons plus en détail ci-dessous seulement les associations et coopératives pour lesquelles nous avons vu plusieurs membres. Pour 3 de

ces collectifs, les membres de l'association ont joué avant tout un rôle d'intermédiaire avec l'administration : ils n'ont pas été bénéficiaires du projet ou bien n'ont pas été les seuls bénéficiaires. Nous avons aussi mené des entretiens collectifs avec les membres de trois de ces associations et coopératives.

Tableau 1. Les associations et coopératives étudiées

<i>Projets</i>	<i>Type</i>	<i>Activité</i>	<i>Institution ou politique publique qui a financé l'association ou coopérative</i>	<i>Nombre de membres</i>	<i>Proportion de jeunes dans les membres</i>	<i>Dynamique selon les membres</i>
Préfecture de Meknès						
M1	Coopérative	Câprier et figue de Barbarie	PMV, ADS, INDH et USAID <sup>1</sup>	10	Majorité	Très positive
M2	Coopérative	Apiculture, oléiculture et élevage caprin	PMV et INDH	12	Majorité	Très positive
M3	Coopérative	Couscous et apiculture	PMV et INDH	6	Toutes	Plutôt négative
M4	Association	Traiteur (Restauration)	INDH	13	Les 2/3	Positive
M5	Coopérative	Engraissement des bovins	INDH	13	Tous	Positive
Province d'El Hajeb						
EH1	Association	Alphabétisation pour femmes et élevage ovin	INDH	25	Tous	Phase positive puis dormance relative
EH2	Coopérative	Plantes aromatiques et médicinales, apiculture, élevage caprin	INDH, PMV	6	1 sur 6	Très positive
EH3	Association	Elevage caprin	INDH	7	Tous	Association non fonctionnelle
EH4	Association	Elevage caprin	INDH	10	2 sur 10	Association non fonctionnelle
EH5	Association	Elevage caprin	DPA d'El Hajeb	7	Minorité	Association non fonctionnelle
EH6	Coopérative	Apiculture	INDH	9	Minorité	Positive
EH7	Coopérative	Apiculture	PMV	8	Minorité	Positive

<sup>1</sup> Agence de coopération des Etats-Unis d'Amérique

Par ailleurs, nous avons conduit des entretiens avec des représentants des institutions suivantes : Division de l'Action Sociale en charge de la mise en œuvre de l'INDH ; Direction Provinciale de l'Agriculture (DPA) en charge de la conception des projets Pilier I et II du PMV ; et Agence de Développement Social (ADS). Nous avons aussi enquêté deux jeunes d'Equipes d'Animation Communale, qui sont en charge d'accompagner la conception des projets en zone rurale, pour lesquels une demande de financement va être adressée à l'INDH.

Durant les différents entretiens, nous avons discuté de ce qu'était un jeune, et des difficultés rencontrées par les jeunes ruraux pour concevoir (ou être impliqués) et mener à bien des projets collectifs bénéficiant d'un financement extérieur. Les membres des associations et coopératives ont été invités à évaluer leur projet, à la fois en termes de dynamique globale, positive ou négative, et en termes d'impacts.

Nous avons aussi enquêté 6 jeunes ruraux qui n'avaient bénéficié d'aucun projet. L'objectif était de caractériser le niveau de connaissance de ces jeunes en matière d'appui disponible dans le cadre des initiatives de développement (telles que l'INDH et le PMV), et leur intérêt pour de tels dispositifs.

Un atelier final organisé à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès a permis de restituer et de mettre en discussion les résultats de l'étude auprès de personnes de l'administration et de jeunes ruraux parmi ceux enquêtés.

## Résultats

### Définitions de ce qu'est un jeune

Pour l'INDH, un jeune est une personne âgée entre 18 à 35 ans. Les documents officiels du

PMV (par exemple, Conseil Général de Développement Agricole, 2009, ou bien la description du Plan Maroc Vert sur les sites du Ministère de l'Agriculture et de l'Agence de Développement Agricole) ne mentionnent pas la question des jeunes en agriculture.

Les personnes interviewées ont proposé des définitions diverses de ce qu'est un jeune. Selon un membre de la DPA de Meknès: « *Un jeune est une personne dont l'âge est compris entre 21 et 50 ans, capable d'assimiler facilement et de mettre en œuvre ce qu'on lui propose, et d'œuvrer pour se développer et améliorer sa vie* ». Selon un cadre de l'ADS, un jeune est : « *une personne âgée entre 18 et 45 ans, ambitieuse et productive* ». Pour le président de la coopérative M5 (35 ans environ) : « *être jeune est plus une affaire de persévérance, de dynamisme et d'ambition que d'âge* ». D'après la secrétaire générale de la coopérative EH6 (40 ans) : « *un jeune est quelqu'un qui a de l'ambition et de l'énergie et qui aspire à améliorer sa situation* ».

Ces définitions montrent que les personnes interrogées ne séparent pas les critères physiques et les critères psychologiques pour définir la catégorie des jeunes. Les critères physiques et sociaux sont principalement l'âge, l'état civil (être célibataire), et l'incapacité de prendre des décisions au niveau de l'exploitation tant que le père gère l'exploitation. Les critères psychologiques renvoient à des traits de personnalité, tels que l'ambition, le dynamisme, la volonté d'indépendance, ou l'aptitude au changement. Pour notre étude, nous considérons comme jeunes des personnes (homme et femmes) qui se définissent elles-mêmes comme telles, et dont l'âge est compris entre 18 et 40 ans approximativement (qu'elles soient célibataires ou non).

## Types de jeunes en fonction de leur intégration à des projets collectifs

A partir des enquêtes auprès de jeunes bénéficiaires ou non bénéficiaires de projets, nous avons défini une typologie des jeunes en fonction de leur attitude à l'égard des projets de développement. Nous avons identifié quatre types :

1) Jeunes activement impliqués dans un projet collectif. Ce sont les jeunes qui ont porté la création d'un projet collectif ou qui sont impliqués au quotidien dans sa gestion (voir l'exemple de Nabila ci-dessous).

### *Nabila, une jeune leader*

Nabila<sup>2</sup> est une jeune femme célibataire âgée de 33 ans. Suite à des problèmes familiaux, elle s'est trouvée obligée de quitter un emploi en ville pour revenir s'installer dans sa famille. Elle est alors devenue secrétaire de la coopérative EH6. Pour pouvoir se forger une place au sein de la coopérative, Nabila a dû affronter plusieurs problèmes, notamment ceux liés aux travaux nocturnes exigés par l'élevage apicole. Cependant, grâce à sa persévérance et à son travail acharné, Nabila a réussi à devenir l'une des membres les plus importants de la coopérative.

2) Jeunes bénéficiaires. Ce sont les jeunes qui bénéficient d'un projet, obtenu par le biais d'une association ou d'une coopérative, sans pour autant être adhérents actifs dans cette association ou coopérative. Ainsi, certains jeunes de l'association M4 (Traiteur) préfèrent bénéficier du projet et avoir accès au matériel de cuisine et de service sans être impliqués dans le travail associatif ni dans la gestion collective.

3) Jeunes ne disposant pas de l'information. Il s'agit de jeunes habitant des zones rurales où l'information circule mal, ou n'étant pas suffisamment insérés dans des réseaux de dialogue locaux.

4) Jeunes peu intéressés par les projets collectifs. Ce sont des jeunes qui, même s'ils disposent de l'information permettant de concevoir des projets, ne sont pas intéressés par initier un projet collectif et préfèrent exercer diverses activités mais toujours de façon individuelle. Une première raison est que ces jeunes souhaitent à plus ou moins court terme travailler exclusivement en ville. Souvent, le douar n'est alors qu'un lieu de résidence, et ces jeunes n'ont que peu d'ancrage socioéconomique localement. Une autre raison est que ces jeunes considèrent qu'une action collective est vouée inévitablement à l'échec, les membres selon eux ne pouvant jamais se mettre d'accord (voir l'exemple de Mohammed et Issam ci-dessous). D'autres enfin sont démotivés et critiques vis-à-vis des projets INDH, de leur fonctionnement et de l'insuffisance de l'appui proposé.

### *Mohammed et Issam, deux jeunes non intéressés par les projets collectifs en agriculture.*

Mohammed est âgé de 29 ans. Il travaille pour son père en contrepartie d'un salaire, et en association avec un ami en agriculture. Mais vu la difficulté d'accéder à la terre, Mohammed s'est aussi investi dans le commerce, pour pouvoir acquérir son indépendance. Mohammed ne pense pas s'engager dans des actions collectives. Pour lui, cela ne peut être que source de problèmes et de discorde avec les autres membres.

Issam fait de l'agriculture avec son père, mais il préférerait dans le futur trouver un emploi dans la mécanique. Concernant les projets collectifs, Issam remarque que : « Pour les

<sup>2</sup> Les prénoms ont été modifiés

*associations et les coopératives, les gens préfèrent des associés qui sont mariés plutôt que célibataires parce que les premiers sont socialement et économiquement stables contrairement aux jeunes qui sont mobiles».*

## Les politiques publiques

### Les sources de financement dans les projets étudiés

Les projets étudiés ont bénéficié de différents types de financement. Le Plan Maroc Vert et les financements de donateurs internationaux (comme l'USAID) n'ont pas de plafond formalisé ni de contribution minimale exigée aux bénéficiaires.

Les modalités d'accès sont plus strictes pour les activités génératrices de revenu financées par l'INDH. D'une part, le montant total ne doit pas dépasser 250 000 Dh. D'autre part, les bénéficiaires doivent contribuer à hauteur de 30%. Auparavant, cette contribution de 30% pouvait se faire « en nature » (étable mise à disposition, fourrage produit sur les exploitations, etc.). Actuellement, ceci n'est possible que pour les groupes de personnes les plus démunies. Dans les 30% de contribution, 10% au minimum du coût total du projet doivent être apportés en numéraire par les bénéficiaires.

### Prise en compte des jeunes

L'INDH prend en compte la présence des jeunes dans la conception des projets. Dans les fiches à remplir pour présenter un projet à l'INDH, il faut indiquer la proportion des jeunes et des femmes dans le projet. Dans les deux provinces étudiées, l'INDH utilise une grille de points pour qualifier l'intérêt d'un projet, et un des critères d'évaluation est la présence de jeunes.

En revanche, le Plan Maroc Vert n'accorde pas formellement une place spécifique aux jeunes. Ce constat peut être expliqué par le fait que le

PMV s'adresse avant tout à des agriculteurs qui ont un accès stable et reconnu à la terre – et donc aux chefs d'exploitation, qui sont en général les parents âgés dans chaque famille. Cependant, plusieurs membres du personnel des DPA des deux provinces étudiées donnent une importance particulière à ce que des jeunes puissent bénéficier des projets du PMV. Un responsable de DPA a mentionné qu'il cherche à contourner le problème du foncier à travers la mise en place de projets qui ne sont pas liés à la terre (exemple de l'apiculture) ou encore par la location de terres sur une longue durée pour des collectifs de jeunes diplômés (voir Bouzidi et al., ce numéro).

## Présentation globale des projets collectifs

Les deux principales activités des projets étudiés sont l'élevage caprin (5 collectifs) et l'apiculture (5 collectifs) (Tableau 1). Ces activités peuvent être soit menées au quotidien de façon collective (expérience de EH1 dans l'élevage ovin, (Ayadi 2015, ce numéro). Elles peuvent aussi avoir lieu de façon individuelle, si les chèvres ou les ruches sont distribuées à chaque membre. Ces projets ont été pour l'essentiel financés par l'INDH (10 projets) et le Plan Maroc Vert (5 projets).

De l'avis des jeunes enquêtés, les 12 projets se répartissent en : 3 projets ayant une dynamique très positive ; 4 projets avec une dynamique positive ; 2 ayant connu des phases à la fois positives et de difficultés ; et 3 cas d'associations non fonctionnelles. Nous présentons ici deux cas de dynamiques positives, un cas d'association passée par des phases positives et de difficultés, et les trois cas d'associations non fonctionnelles.

### Des collectifs connaissant une dynamique très positive

La coopérative M1 a été créée en 1998, lorsque 7 jeunes hommes ont pris l'initiative de créer une coopérative pour pouvoir générer un revenu pour eux et pour acquérir une autonomie par rapport à l'autorité parentale. Suite au départ de deux membres, les épouses des 5 membres restants ont intégré la coopérative, de façon à ce que le nombre de membres reste supérieur au minimum légal de 7 membres. Les membres de cette coopérative ont dès le départ voulu utiliser leur jeunesse comme un atout, et le nom officiel de la coopérative est « les jeunes de la région Z ».

Au début, la coopérative a bénéficié de l'aide de l'USAID et de l'INDH pour initier une activité de valorisation des produits du câprier. Puis elle a développé, avec des financements de l'ADS et du PMV, l'extraction d'huile de pépins de figue de Barbarie. Elle a aussi bénéficié de formations pour mener à bien cette activité. En 2012, la coopérative a intégré un groupement d'intérêt économique, composé de 6 coopératives. Cela lui a permis d'exporter des câpres en Italie avec l'appui de Maroc Tasswiq<sup>3</sup>.

Un défi important pour les membres de cette coopérative a été de faire abstraction des moqueries de leur entourage, qui ne croyait pas en leur capacité de mener à bien leur projet d'extraction d'huile de figue de Barbarie, car cette culture était perçue comme n'ayant pas de valeur commerciale significative. Les membres de cette coopérative estiment que leur coopérative a

constitué un modèle d'inspiration pour de nombreuses autres coopératives créées par la suite dans la région.

La coopérative M2 a été créée en 2007 suite à une proposition faite par le wali de Meknès à des jeunes diplômés chômeurs, qui avaient une expérience dans le secteur associatif. La majorité des membres sont des jeunes de 26 à 46 ans. Un premier projet financé par l'INDH a porté sur l'apiculture. Puis, ces jeunes ont obtenu un financement du Plan Maroc Vert pour construire un pressoir à huile d'olives, et un financement de l'INDH pour l'élevage caprin. Le succès de cette coopérative est souvent mis en avant par les institutions publiques.

### Des collectifs connaissant des phases de réussite puis de difficultés

L'association EH1 est une association de jeunes venant d'une coopérative de la réforme agraire (voir témoignage de Ayadi, ce numéro). Cette association a d'abord initié des activités d'alphabétisation, puis a obtenu un financement pour un projet d'élevage ovin.

Cette association constitue une référence en matière de travail associatif dans sa localité. Selon le président de l'association : « nombreux sont les jeunes qui viennent nous demander comment faire pour créer une association ou profiter des aides de l'Etat ». Cependant, cette association n'a pas actuellement d'activités de production agricole commune, notamment du fait de la difficulté des procédures d'obtention de financement par le biais de l'INDH. Cette association a demandé aux membres de la coopérative de la réforme agraire l'autorisation d'utiliser un hangar pour initier un projet d'engraissement de veaux qui serait mené collectivement.

---

<sup>3</sup> Maroc Tasswiq est un nom de la Société Marocaine de Commercialisation et d'Exportation, elle-même issue de la réforme de l'Office de Commercialisation et d'Exportation.

### Des collectifs non fonctionnels

L'association EH5 a été créée en 2008 par 7 membres. La DPA d'El Hajeb leur a proposé l'élevage caprin, une activité qui intéressait a priori les membres. La DPA a lancé un appel d'offres et le fournisseur sélectionné a acheté 30 chèvres et 2 boucs géniteurs pour un coût de 64 000 dh (2 000 dh par tête en moyenne). Les membres s'étaient engagés à acheter les aliments, les mangeoires et à mener l'élevage en commun.

Mais, selon les membres de l'association, le cheptel reçu n'était pas adapté au climat de la zone. « *Nous avons demandé des chèvres de race locale mais nous avons reçu des chèvres de race étrangère* ». Ceci a eu, selon les membres enquêtés, comme conséquence la mort de 13 chèvres et de 2 boucs. Le projet a alors échoué du fait d'une faible rentabilité et les 7 membres de l'association se sont répartis les chèvres restantes.

Le président de l'association EH5 souligne qu'en dépit de l'envergure des projets financés par l'Etat, l'approche participative n'est pas respectée. Il ajoute : « *on a peur de recommencer car c'est l'entrepreneur qui profite le plus. On aurait préféré acheter nos animaux nous-mêmes, pour se sentir plus responsables et plus impliqués* ».

La coopérative féminine M3 a été créée à l'initiative d'une commune rurale. Sa première activité a été celle de préparation et de commercialisation du couscous. Dans ce type de projet, les femmes produisent ensemble le couscous et le commercialisent aussi collectivement. Du matériel de production de couscous a été distribué à la coopérative M3, cependant les adhérentes de M3 n'avaient pas de local pour travailler en commun, et un conflit a surgi sur comment distribuer ce matériel. L'activité collective de préparation du couscous s'est finalement arrêtée. Une autre activité d'apiculture a été financée,

cependant les femmes trouvent des difficultés à la mener, notamment car elles déclarent n'avoir pas reçu de formation et que leurs parents sont réticents à qu'elles récoltent le miel durant la nuit.

Enfin, les membres de l'association EH4 se sont organisés en association pour pouvoir bénéficier des aides de l'INDH. Les membres n'avaient pas de volonté de travailler ensemble par la suite. Chaque membre a reçu 10 chèvres, puis l'association s'est arrêtée de fonctionner.

### Les difficultés rencontrées dans la conception et mise en œuvre des projets

#### Lors du montage du projet

Les difficultés rencontrées par les jeunes peuvent être catégorisées en difficultés vécues indépendamment du fait d'être jeune, et les difficultés plus spécifiquement vécues par les jeunes.

Les personnes interrogées ont mentionné trois difficultés « générales », qui ne sont pas spécifiques aux jeunes, même si ces derniers peuvent les éprouver plus particulièrement. Il s'agit premièrement de la **disponibilité des informations nécessaires pour concevoir un projet**. Les jeunes perdent parfois beaucoup de temps à obtenir de telles informations. Certains des jeunes enquêtés avançaient qu'il leur a fallu presque une année pour pouvoir compléter le dossier du projet. Plusieurs jeunes ont estimé que la formation et le soutien offerts par les institutions de développement étaient insuffisants. Selon les personnes enquêtées, aucun des projets étudiés n'a reçu un accompagnement des équipes d'animation communale lors de la



phase de montage<sup>4</sup>. Du fait d'un manque de moyens, et de leur faible intégration dans un dispositif clair, ces équipes sont rarement présentes dans les villages. Une jeune femme membre d'une de ces équipes (statut de bénévole) affirme : « *j'ai rejoint l'Equipe d'Animation Communale volontairement. Je voulais participer activement à la mise en œuvre des projets de l'INDH. Mais faute de moyens et mis à part quelques sorties sur le terrain, je n'ai accompagné le montage d'aucun projet.* ».

La deuxième difficulté « générale » est la **longueur de la procédure administrative**, une fois le dossier déposé, de quelques mois à plusieurs années, jusqu'à ce que le projet soit opérationnel. La troisième difficulté « générale » est **l'absence de participation des jeunes au choix de l'entrepreneur** qui va leur livrer le matériel ou les animaux d'élevage. Comme dans le cas de EH5 présenté plus haut, plusieurs jeunes participants à des projets qui ont échoué estiment que les institutions de développement n'ont pas tenu compte de leur avis lors de l'acquisition du bétail, surtout pour les projets d'élevage caprin. Ils estiment que les animaux livrés ne sont adaptés ni au climat ni aux modes locaux de conduite de l'élevage. Le président de la coopérative EH3 avance ainsi que : « *seul l'entrepreneur est gagnant dans cette affaire, il livre des produits qui ne correspondent pas aux critères désirés et à des prix beaucoup plus élevés que leur vraie valeur* ».

En ce qui concerne les difficultés spécifiquement vécues par les jeunes, d'abord, il n'y a pas en général **d'associations qui représentent les jeunes** (les cas identifiés

dans notre présente étude ne regroupent qu'une infime minorité des jeunes résidents dans la préfecture de Meknès et la province d'El Hajeb). En particulier vis-à-vis du ministère de l'agriculture, c'est le chef d'exploitation qui est invité aux réunions d'information. Ensuite, **l'entourage des jeunes les décourage souvent**. Les moqueries augmentent le manque de confiance des jeunes en leur capacité de réussir et d'acquérir leur indépendance. Enfin, la **contribution en numéraire exigée pour les financements de l'INDH** constitue une entrave majeure pour des jeunes souvent dans l'incapacité de financer cette contribution. Lors de l'atelier collectif, les responsables des institutions publiques ont cependant insisté sur la nécessité que les jeunes paient cette contribution, pour que ces derniers s'approprient le projet, et pour les inciter à persévérer pour réussir.

### Après le démarrage du projet

Après le démarrage du projet, une difficulté rencontrée est d'abord un **manque de compétences techniques** sur la thématique du projet, surtout quand le choix de l'activité émane des institutions de développement (exemple de l'élevage caprin en stabulation, pour l'association EH5). Il s'agit aussi d'un **manque d'expérience et de capacité de gestion collective**, dû parfois à des niveaux scolaires faibles ou à un manque de formations à la gestion. Ce manque de capacité conduit parfois à des conflits qui peuvent mettre en péril le projet (exemple de l'activité de préparation du couscous pour la coopérative féminine M3).

### Facteurs influençant l'évolution des collectifs

Les jeunes interrogés qui ont jugé que leur projet suivait une dynamique positive ont mis en avant différentes manières de juger cette

<sup>4</sup> Ces équipes sont constituées de fonctionnaires de l'administration locale et de bénévoles.

dynamique. Pour M1, il s'agit de la capacité à décrocher des financements y compris ceux de bailleurs internationaux. Pour H1, c'est le fait que le projet se maintient depuis 7 ans et se traduit en d'autres projets au profit des 25 membres. Les jeunes de M2 mettent plutôt en avant que leur association est présentée comme un cas exemplaire par l'administration.

Les jeunes enquêtés ont avancé plusieurs facteurs explicatifs de la dynamique des projets collectifs. Un premier facteur est la motivation des jeunes et leur volonté et leur expérience de travailler collectivement. Dans certains collectifs, les jeunes se sont impliqués de façon très active dans le projet car ils ont vu en lui une réelle opportunité d'atteindre leurs objectifs, notamment d'acquisition d'un revenu stable. Dans le cas d'autres collectifs, les membres du collectif n'ont pas d'objectifs clairs et partagés, manquent de motivation et de volonté de travailler ensemble, et ne cherchent pas l'information. Par ailleurs, certains « jeunes opportunistes » cherchent des projets seulement pour bénéficier des financements de l'Etat. Ils quittent le projet collectif une fois les ressources distribuées (ovins, caprins, etc.).

Le deuxième facteur que les personnes interviewées mettent en avant est le niveau d'éducation des adhérents. Le troisième facteur est la mise en œuvre d'une approche participative, aussi bien dans la relation entre institutions étatiques et membres de l'association qu'entre le noyau des membres qui gère le projet de sa conception à sa réalisation et l'ensemble des bénéficiaires du projet. En particulier, plusieurs personnes enquêtées estiment que les projets dont l'idée vient des jeunes ont plus de chance de réussir que lorsque la thématique du projet a été choisie de l'administration.

## Impacts des projets sur les jeunes et sur le développement local

Nous n'avons pas ici l'ambition de présenter une vision globale des impacts que ces projets ont pu avoir sur les jeunes et sur leur entourage. Nous présentons seulement, à grands traits, les principales idées que les personnes rencontrées (jeunes et personnels des institutions de développement) ont mises en avant quant à ces impacts.

Dans le cas des projets qui ne sont plus fonctionnels, en plus des pertes financières, les jeunes bénéficiaires perdent confiance en l'efficacité du travail coopératif ainsi qu'en leur capacité de créer leur propre source de revenu et de devenir autonomes. Le président de l'association EH3 a déclaré ainsi que : « *on a perdu notre confiance en nous. On ne peut plus demander de l'aide à l'Etat ni penser à s'impliquer dans d'autres projets.* »

En revanche, les projets qui réussissent permettent aux jeunes de se libérer en partie de l'autorité parentale. En plus, la réussite de ces projets permet aux jeunes d'acquérir une confiance en eux et en leurs compétences. S'ajoute à cela l'enrichissement de leurs connaissances et savoir-faire grâce aux formations dont ils bénéficient. De plus, cette expérience leur permet d'élargir leurs réseaux sociaux, ce qui va faciliter la conception future d'autres projets individuels comme collectifs.

Par ailleurs, les projets réussis permettent de créer de nouveaux emplois, en particulier pour les jeunes de la région. Un exemple est celui de la coopérative M1 qui recrute plusieurs jeunes en particulier pendant les campagnes de récolte des câpres.

Ces projets ont aussi permis la création d'associations et de coopératives pérennes, qui permettent à la fois d'offrir un futur en zone rurale pour les jeunes, mais aussi de constituer un partenaire fiable dans la durée

pour les institutions publiques pour le développement des territoires ruraux.

Enfin, ces projets inspirent d'autres jeunes qui, motivés par la réussite de leurs voisins et amis, cherchent eux aussi à concevoir leurs propres projets.

## Conclusion

Les jeunes ruraux sont souvent reconnus comme une ressource très importante pour le développement des territoires ruraux dans les discours officiels. Pourtant, les politiques publiques (PMV, INDH) n'ont que peu ciblé spécifiquement les jeunes.

Le nombre de projets exclusivement dédiés aux jeunes est encore très limité dans la préfecture de Meknès et la province d'El Hajeb. Dans 5 des 12 projets étudiés, les jeunes ne représentent qu'une minorité des membres. Le fait qu'il n'y ait pas de définition univoque et partagée de la catégorie des jeunes (définition par l'âge ou le statut marital, amalgame avec une définition selon les traits de caractère) contribue à cette difficulté de cibler spécifiquement les jeunes ruraux.

Les projets spécifiquement dédiés aux jeunes naissent souvent de l'initiative propre de personnels de l'administration qui, en coopération avec des groupes de jeunes, réussissent à dépasser les contraintes auxquels font face ces groupes.

Les dynamiques des projets étudiés sont très diversifiées, montrant un éventail assez large entre des cas d'échec complet et des cas de dynamiques positives très fortes.

Pour pouvoir mieux accompagner les jeunes ruraux, les politiques publiques pourraient se focaliser sur ces contraintes, c'est-à-dire :

- d'une part, faciliter la **création d'associations spécifiques de jeunes ruraux**. Le financement de telles associations, même avec de petites sommes, permettraient à ces associations d'organiser des activités sportives ou culturelles, mais aussi de jouer le rôle d'intermédiaires avec les institutions de développement ;
- d'autre part, permettre aux jeunes qui n'ont jamais bénéficié de projets de pouvoir intégrer un projet **sans apport en numéraire, mais à travers un apport en nature et l'utilisation de micro-crédits**, et avec un accompagnement dans la gestion du projet collectif.

Par ailleurs, dans les projets étudiés, la relation entre les jeunes et les institutions est avant tout structurée autour de la distribution de ressources matérielles, entre une institution d'appui au développement et des bénéficiaires. Cependant, il est aussi possible d'inverser la question : dans quelle mesure les institutions de développement peuvent profiter des compétences des jeunes ruraux ? En effet, de nombreux jeunes ruraux, et notamment les jeunes diplômés, sont prêts à prendre un rôle aussi dans l'animation pour le développement rural (voir Aroussi Bachiri et al., ce numéro). Cette prédisposition des jeunes à s'investir dans l'animation du développement des territoires ruraux constitue un potentiel qu'il reste encore à valoriser.

## Remerciements

Nous remercions chaleureusement les agriculteurs et les personnes des administrations rencontrées pour leur appui dans le déroulement de ce stage.

## Pour en savoir plus

Aroussi Bachiri N, Faysse N, Abdellaoui EH, Sebgui M, 2015. [Le retour des jeunes diplômés en zone rurale au Maroc: Quelles interactions entre trajectoires individuelles et projets collectifs ?](#) *Alternatives Rurales*, hors-série Jeunes ruraux.

Ayadi, M. 2015. L'expérience de Takimete, association pour le développement du milieu rural. *Alternatives Rurales*, Hors série jeunes

Banque Mondiale, 2014. [Population rurale](#). Site (consulté en mai 2014).

Bouzidi Z, Faysse N, Kuper M, Billaud JP, 2015. [Les projets des jeunes ruraux : des stratégies diversifiées pour accéder au foncier et obtenir l'appui de l'Etat](#). *Alternatives Rurales*, hors série Jeunes Ruraux.

Conseil Général de Développement Agricole. 2009. *Pilier II du Plan Maroc Vert, de la*

*stratégie à l'action. Pour un développement solidaire et durable de la Petite Agriculture prenant en compte les spécificités des montagnes et des oasis*. Rabat, Maroc.

Dahdou N, Yakoub M, 2014. [Projet pilote de création des cellules d'accompagnement et de gestion](#). Agence de Promotion des Investissements Agricoles. Présentation au séminaire Les territoires ruraux en Méditerranée : quelles politiques publiques pour accompagner les dynamiques de développement ? 9-11 décembre, IAM Montpellier.

Haut-Commissariat au Plan, 2012. [Activité, emploi et chômage 2012. Résultats détaillés](#). Rabat.

Haut Commissariat au Plan, 2014. [Population par groupes d'âges fonctionnels : 1960-2050](#). (consulté en mai 2014).



## **Le retour des jeunes diplômés en zone rurale au Maroc: Quelles interactions entre trajectoires individuelles et projets collectifs ?**

**Nabila Aroussi Bachiri<sup>1</sup>, Nicolas Faysse<sup>2,3</sup>,  
Elhassane Abdellaoui<sup>3</sup>, Mohamed Sebgui<sup>4</sup>**

<sup>1</sup> Lauréate de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès; <sup>2</sup> G-Eau, Cirad; <sup>3</sup> Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès, <sup>4</sup> Direction Régionale de l'Agriculture de Fèz-Boulemane

### **Résumé**

*Il y a, dans les zones rurales du Maroc, une présence de plus en plus affirmée de jeunes diplômés. Ces jeunes peuvent jouer un rôle important pour le développement de ces zones rurales, mais à condition de se construire un rôle économique et social, qui leur permette de fonder un projet de vie en zone rurale. L'étude porte sur 11 jeunes diplômés qui ont initié des projets collectifs en zone rurale dans la province de Séfrou, grâce à des financements publics. Nous étudions les interactions entre les trajectoires individuelles de ces jeunes diplômés et leur projet collectif. Ces jeunes ont étudié voire travaillé pendant un temps en ville avant d'initier un projet collectif en zone rurale, à la fois du fait des difficultés d'insertion en ville mais aussi pour contribuer au développement de leur douar d'origine. Les projets de ces jeunes peuvent être d'ordre purement économique (coopérative de séchage de prune par exemple) ou bien d'animation rurale. Plusieurs des jeunes enquêtés sont actifs à la fois dans la sphère économique et dans l'animation rurale, et jugent ces deux activités comme complémentaires et non en opposition. Ces projets collectifs offrent à leur tour des opportunités de « projets de vie » en zone rurale pour ces jeunes. Si la capacité de ces projets de générer un revenu stable est un critère fort pour que ces jeunes se construisent un tel projet de vie en zone rurale, le rôle d'animateur de développement rural est aussi un élément important. Ces différents projets ont obtenu des financements publics de différents types qui ont, dans deux des quatre cas étudiés, explicitement pris en compte la présence de jeunes diplômés dans les projets. Cependant, ces financements ont souvent été accordés dans le cadre de démarches ponctuelles, qui pourraient être menées de façon plus institutionnalisée.*

**Mots clés :** jeunes diplômés ; projets collectifs ; Séfrou ; zones rurales du Maroc

## Introduction

Il y a, dans les zones rurales du Maroc, une présence de plus en plus visible de jeunes diplômés. Ces jeunes sont allés suivre des études en ville et, pour différentes raisons, sont retournés vivre en zone rurale. De par leur formation, ces jeunes pourraient jouer un rôle important pour le développement de leur village.

Cependant, ces jeunes, comme les jeunes ruraux dans leur ensemble (voir Bouzidi et al., 2015), rencontrent des difficultés d'accès aux ressources foncières et financières pour initier des projets individuels et s'insérer tant sur le plan social qu'économique. Grâce à leur diplôme, ils pourraient néanmoins plus facilement bénéficier de financements publics pour initier des projets de développement, projets qui pourraient faciliter le choix d'un projet de vie durable en zone rurale.

La présente étude analyse les trajectoires de quelques-uns de ces jeunes diplômés, qui se sont investis avec d'autres dans des projets de

développement économique et/ou d'animation pour le développement rural, et le lien entre ces trajectoires et le projet collectif dont ils font partie.

Nous avons enquêté des jeunes diplômés appartenant à 4 groupes dans la province de Ségrou (Figure 1). Chacun de ces groupes a mis en œuvre un ou plusieurs projets de développements : 1) une association féminine de développement à partir de laquelle a été aussi créée une coopérative de collecte de lait ; 2) une coopérative de séchage de prunes ; 3) une coopérative de production d'endives ; et 4) une association pour l'élevage caprin. Ces projets collectifs sont constitués essentiellement de jeunes diplômés, mais peuvent aussi inclure des jeunes sans diplôme. Ces 4 projets collectifs ont été financés par des institutions publiques, notamment dans le cadre de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) et du Plan Maroc Vert. Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un mémoire de fin d'étude de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès (Aroussi Bachari, 2012).



Fig. 1 Zone des projets étudiés

## Méthodologie

Dans la présente étude, les personnes sont considérées comme jeunes si elles se définissent elles-mêmes comme jeunes, et le sont aussi par les habitants des douars où ces personnes résident. Pour chacun des quatre projets collectifs étudiés, entre 3 et 5 jeunes ont été interviewés. Nous avons interrogé 11 jeunes (9 hommes et deux femmes), tous « diplômés », entendu au sens où ils ont tous au moins passé l'examen du baccalauréat.

L'entretien a porté d'une part sur la trajectoire personnelle de la personne, avant participation au projet collectif et suite à la mise en œuvre de ce projet. D'autre part, l'entretien a porté sur la conception et la mise en œuvre des projets collectifs. Cinq habitants des villages où les collectifs de jeunes vivent ont aussi été interrogés, et ont été invités à exprimer leur point de vue sur le rôle (positif ou négatif) que jouaient les projets mis en œuvre par les jeunes pour le village dans son ensemble, ainsi que leurs opinions sur le retour de ces jeunes dans leurs douars d'origine. L'enquête a été menée en juin et juillet 2012.

## Résultats

### Caractéristiques générales des jeunes enquêtés

Les 11 jeunes enquêtés ont un âge moyen de 35 ans (leur âge varie de 25 à 45 ans). Dix sont originaires du douar où ils vivaient lors de l'enquête. Sept d'entre eux ont obtenu une licence, deux ont un niveau baccalauréat, un est inscrit en cours de master et un dernier était inscrit en doctorat mais n'a pas pu continuer. Onze d'entre eux ont poursuivi

leurs études en ville. Ils sont par la suite revenus dans leurs villages natals en raison des difficultés d'insertion en milieu professionnel et également dans le souci d'apporter leur contribution au développement local (voir Tableau 1).

Tableau 1. Principale raison de retour

Raison principale	Effectif
Manque de moyens financiers permettant de vivre dignement en ville	3
Volonté de développer une activité économique	3
Demande des parents malades	2
Volonté de développer le douar	3

Pour chacun des groupes, nous présentons ci-dessous la trajectoire d'un ou deux membres, puis nous analysons le processus de conception et de mise en œuvre du projet collectif. Enfin, nous présenterons quelques éléments de l'évaluation que les jeunes interrogés ont portée sur le fonctionnement de leur projet collectif et sur leurs perspectives individuelles.

### Association féminine et coopérative de collecte de lait

Samira<sup>5</sup> est une jeune femme de 31 ans. Elle a passé l'examen du baccalauréat mais ne l'a pas réussi. Après le lycée, elle est restée 4 ans chez ses parents sans occupation spécifique. Samira a alors cherché une idée qui lui permettrait à la fois de générer un revenu pour son propre bénéfice, mais aussi d'aider

<sup>5</sup> Les noms ont été modifiés.

au développement de son douar. Elle a donc réuni les femmes du village pour proposer la création d'une coopérative ou d'une association. Cette initiative a mené à la création d'une association féminine agricole en 2006.

La bonne réputation de Samira dans son village et les relations qu'elle a pu développer avec le personnel des institutions de développement, lui ont facilité les procédures administratives, que ce soit au niveau des autorités ou au niveau des institutions de développement.

*L'association féminine et la coopérative de collecte de lait*

En 2006, une association est créée et compte initialement 15 adhérentes. Cette association obtient des financements pour un projet de cuniculture et deux projets d'élevage ovin, puis, en 2010, un projet caprin et un projet d'apiculture. L'association a aussi accompagné la création d'une crèche. Plus tard, une coopérative de collecte de lait est créée. Pour initier cette coopérative, l'INDH a versé 200 000 Dh et les membres ont payé 590 000 Dh pour l'acquisition de vaches de race pure. Samira est présidente de l'association et de la coopérative de lait.

Outre ces deux projets, Samira a aussi initié des activités d'alphabétisation des femmes de son village et la création d'une crèche pour les enfants. Elle souhaite réussir comme leader, et cette réussite viendra répondre à l'échec de l'arrêt de ses études. Elle envisage dans l'avenir de continuer à vivre dans son douar mais aussi de voyager, dans le but de collecter les informations qui lui seront nécessaires à l'évolution des projets qu'elle gère.



Photo 1. Le bac réfrigérant de la coopérative de collecte de lait



Photo 2. Activités de couture dans l'association féminine

### Coopérative de séchage des prunes

Béchir est âgé de 30 ans et il a obtenu son baccalauréat en 2006 en tant que candidat libre. Il a étudié par la suite à la faculté de Fès et a obtenu une licence en psychologie. Béchir estime qu'il a pu persévérer dans ses études grâce à sa forte volonté et l'aide de ses parents. Il est revenu en 2009 dans son douar d'origine. En 2010, il a essayé de s'inscrire à un master mais il a échoué. Béchir n'a pas souhaité rester « les bras croisés » : il a passé différents concours, mais sans succès. Puis, il a rencontré des responsables de la Division des Affaires Sociales (DAS), qui lui ont proposé de créer une Activité Génératrice de Revenu, qui



pourrait offrir un emploi pour les jeunes diplômés chômeurs de sa région. Il a alors proposé à 6 amis (5 hommes et une femme) de créer une coopérative.

Cette femme, Sara, est une personne célibataire de 45 ans. Elle a étudié à Fès et, après l'obtention de sa licence, elle est revenue en 1994 au village et a essayé à chaque fois de passer des concours pour trouver de l'emploi mais sans aucun résultat. Sara aime le travail associatif et a été membre d'une association de développement durant 11 ans. Dans ce cadre, elle a encadré des activités d'alphabétisation pendant 5 ans, puis a joué le rôle de superviseur de ces activités pendant 6 ans, dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de l'éducation. Elle estime que son parcours aide à changer l'opinion courante qui considère que les jeunes femmes doivent rester à la maison.

#### *La coopérative de séchage de prunes*

L'initiative de développer une activité collective a été proposée par la DAS de la province de Séfrou à des jeunes diplômés vivant dans le même douar. Différentes activités ont été envisagées (par exemple, élevage bovin, mise en œuvre d'une école privée), mais le choix des jeunes s'est finalement porté sur une unité de séchage de prunes. Les sept jeunes ont alors créé une coopérative et ont obtenu différents financements publics, pour un total de 550 000 Dh. La coopérative a commencé à fonctionner en septembre 2011. Les jeunes ont acheté des prunes à crédit auprès des villageois du douar. Puis ils les ont séchées et ont vendu les pruneaux. La première année, le bilan a été légèrement négatif, mais les jeunes ont compris leurs erreurs et, en 2012, ils ont amélioré le processus de séchage et la commercialisation. En 2013, un projet

d'extension de l'unité de séchage a été financé dans le cadre du Plan Maroc Vert d'un coût total de 2 millions de Dh. Ce projet consiste à installer deux séchoirs supplémentaires, une cuisine et une chambre froide pour le stockage.

Suite au démarrage de la coopérative, Béchir continue de chercher du travail en ville. S'il arrive à trouver un tel travail, il compte quitter son douar. Il souhaiterait obtenir un emploi dans le secteur de l'éducation au niveau du douar ou de la province. Il considère qu'un tel emploi ne l'empêchera pas de travailler d'une manière saisonnière dans la coopérative.

### **Coopérative de production d'endives**

Ahmed a 34 ans. Il a une expérience en agriculture et a obtenu un diplôme de technicien en machinisme agricole. Puis, il a étudié à la faculté pendant 2 ans mais il a dû arrêter ses études par manque de moyens financiers. En 2006, il a commencé à réfléchir à un projet de production d'endives. Il a postulé à différents programmes pour financer son projet. Il avait alors estimé qu'il avait besoin de 30 000 Dh pour réussir. Ahmed a en particulier postulé avec un ami au programme Moukwalati et a aussi participé au programme Challengers (voir infra). Il a enfin cherché à obtenir un crédit bancaire. Ces différentes tentatives furent cependant infructueuses.

#### **Programme Moukawalati**

L'objectif de ce programme est de lutter contre le chômage moyennant l'encouragement à la création de très petites entreprises génératrices de revenus et d'emploi. L'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) prend en charge les frais d'accompagnement à hauteur de 10 000 Dh par projet. Les

personnes éligibles à cet accompagnement pour la création d'entreprise sont des porteurs de projets dont le coût d'investissement est compris entre 50 000 Dh et 250 000 Dh et qui remplissent différentes conditions, dont celle d'être âgé entre 20 et 45 ans.

### **Concours Challengers**

Pour aider les porteurs de projets, la chaîne de télévision 2M a diffusé à partir de 2005 le programme télévisé « Challengers », qui avait pour objectif de donner le goût et l'esprit d'entreprendre à un grand nombre de jeunes marocains. Chaque année, la caravane Challengers parcourt le Maroc pendant deux mois et se déplace en Europe (pour les marocains résidents à l'étranger) à la recherche de porteurs de projets innovants. Cette sélection est organisée sur plusieurs semaines.

Parallèlement, Ahmed a travaillé dans le commerce et était en même temps membre d'une association de jeunes diplômés chômeurs. En 2009, il a créé une coopérative de production d'endives avec 16 adhérents, dont 7 membres diplômés chômeurs.

#### *La coopérative de production d'endives*

La coopérative a été créée par 16 adhérents, dont 7 jeunes diplômés. Le coût initial du projet était de 570 000 Dh, pris en charge par la Direction Provinciale de l'Agriculture de Séfrou et la DAS (fonds INDH). La coopérative loue des caves, y produit des endives, les met en sachets, et les vend au marché de gros de Casablanca. L'objectif des membres est d'investir dans un réfrigérateur pour pouvoir produire durant toute l'année. Les membres de la coopérative ont aussi pour ambition de débiter la culture de champignon et de développer de nouvelles formes de production des endives.

Ahmed est président de la coopérative et le leader de son groupe. Il estime que sa motivation, ses compétences et son esprit d'innovation lui permettent de coordonner avec succès le projet collectif. Il mentionne à la fois des compétences techniques et des compétences relationnelles, que cela soit avec l'administration ou avec les membres de la coopérative. Ahmed n'a jamais douté de la réussite de sa coopérative. Il considère que le travail collectif est utile car il est difficile d'initier un projet individuellement. C'est pour cela qu'il a pris l'initiative de s'organiser en coopérative et a choisi, pour être membres de la coopérative, les jeunes qui lui paraissaient les plus dynamiques et les plus motivés.

Cette coopérative sert de modèle dans la zone où elle se situe, et a donné naissance à plusieurs initiatives locales. Elle a contribué également à l'identification d'un projet de développement de la filière pomme au profit d'une coopérative locale et dont les membres de la coopérative d'endives sont adhérents.

### **L'association pour l'élevage caprin**

Mohammed a 40 ans et il a obtenu une licence en économie. Il s'est inscrit en doctorat, mais il n'a pas continué à cause du coût des études. Mohammed a d'abord travaillé dans une entreprise de télécommunication, puis dans un hypermarché et enfin dans une banque. Il a ensuite donné des cours en informatique à Fès. Il est retourné dans son village en 1998, dans le but de réaliser son propre projet, et a créé une société avec un ami. Cependant, suite à différents problèmes, la société a été dissoute. Mohammed a construit par la suite son propre cyber café, dans lequel il propose aussi un appui scolaire en mathématiques et en français pour les élèves du village.

Mohammed est attaché au travail associatif. Il est membre actif dans un parti politique et dans différentes associations de développement et culturelles. Actuellement il est le président d'une association qui s'occupe essentiellement d'élevage caprin.

#### *L'association d'élevage caprin*

Sept jeunes ont créé en 2006 une association pour l'élevage caprin. Le nombre des membres a augmenté à 11 par la suite. Ils ont obtenu un financement de l'INDH pour 25 bénéficiaires. Comme le stipule l'INDH, les bénéficiaires n'étaient pas membres de l'association. Ce financement a concerné l'acquisition de 100 têtes caprines (soit en moyenne 5 chèvres pour chaque bénéficiaire). L'élevage était individuel. Le financement était de 200 000 Dh de la part de l'INDH, et qui a été complété par une contribution de 30 000 Dh de la part des bénéficiaires. L'Agence de Développement Social (ADS) a aussi financé l'acquisition de 50 brebis et 2 moutons, pour un montant de 60 000 Dh. Mohammed juge que le projet n'a pas bien réussi, car la race des chèvres acquises n'était pas adaptée aux conditions climatiques locales, et les boucs n'ont pas été distribués.

Malgré toutes ses initiatives, Mohammed se voit comme « *un chômeur déguisé qui n'a aucune fonction dans la société.* » Avec les autres membres de l'association, il a le projet de s'organiser en coopérative pour que ce groupe bénéficie lui-même des financements disponibles.

### **Evaluation selon différents points de vue**

Les 11 jeunes ont pour la plupart une grande foi dans l'avenir, même s'ils indiquent que les revenus qu'ils tirent de leur projet sont en

général faibles actuellement. Ils répètent souvent que « *leur projet va réussir* », et affichent de fortes ambitions de développement de leurs activités. Tous les jeunes enquêtés estiment que leur projet est, ou pourrait constituer dans le futur, un « projet de vie », c'est-à-dire qu'ils sont prêts à en faire leur activité professionnelle principale et à vivre dans le monde rural pour mener cette activité.

Un des jeunes de la coopérative d'endives affirme ainsi que : « *Le projet va réussir si on arrive à avoir notre propre frigo pour la conservation des racines d'endives, pour produire et vendre tout au long de l'année et donc être reconnus et compétitifs au niveau national et international* ». Les jeunes de la coopérative de séchage des prunes espèrent créer leur propre société de travaux publics, mais aussi un point de vente de produits phytosanitaires qui permettrait que les agriculteurs puissent prendre ces produits à crédit durant la campagne, en enfin ils espèrent avoir l'aide d'un technicien qui va accompagner les agriculteurs dans l'amélioration de la qualité des prunes. Pour ces jeunes diplômés, la rentabilité immédiate du projet n'est pas une nécessité, s'ils croient dans le potentiel de leur projet. Par ailleurs, les 11 jeunes estiment que leur retour a permis d'initier une dynamique de développement économique dans le douar. L'un des jeunes a mentionné que « *le fait de concevoir un projet est un devoir qui doit être réalisé par les gens instruits, à l'égard des gens de leur douar, pour les aider à se développer* ».

Cette distinction entre des jeunes qui considèrent leur projet collectif comme un « projet de vie » et d'autres qui le considèrent comme une activité provisoire n'est pas franche dans la plupart des cas étudiés. Plusieurs jeunes (comme Béchir) sont en attente de trouver un emploi en ville, mais,

dans le même temps, continuent à s'investir activement dans le projet collectif.

Les cinq parents et voisins enquêtés formulent plutôt un jugement négatif sur le retour des jeunes dans leurs douars d'origine. Selon eux, ce n'était pas rentable de fournir de nombreux efforts pour continuer des études et avoir un diplôme et après revenir au douar et « ne rien faire ». Cette dernière expression peut être expliquée par la différence des perceptions vis-à-vis du travail dans le monde rural, les agriculteurs interrogés considérant souvent qu'ils fournissent bien plus de travail au quotidien que les jeunes diplômés. Seul un parent d'un des jeunes était content de ce retour car il désirait que ses enfants puissent travailler avec lui.

Les agriculteurs du douar souhaitent cependant que ces jeunes puissent vivre dans de bonnes conditions dans le village. Ainsi, un agriculteur du village de la coopérative de séchage de prunes nous a confié que : *« les agriculteurs veulent aider ces jeunes de bonne foi, en leur faisant confiance, et en leur vendant [à crédit] la production des prunes, comme forme de solidarité, puisqu'ils croient en ce projet »*.

## Discussion

### Une diversité des rôles sociaux et économiques

Dans les cas étudiés, le rôle des jeunes diplômés peut être situé à différents niveaux d'un gradient qui va d'un rôle d'animateur de développement rural, sans revenus directs tirés de l'activité associative (association d'élevage caprin) à celui d'acteur économique (cas des coopératives d'endives et de pruneaux). Samira se trouve dans une position intermédiaire entre ces deux positions car elle

assure un rôle à la fois d'acteur économique et d'animation rurale. De même, Sara, membre de la coopérative de pruneaux, a joué un rôle d'animatrice rurale avant d'intégrer la coopérative. Mohammed de l'association d'élevage souhaite aussi une telle position intermédiaire car il constate que l'animation rurale ne permet pas de dégager des revenus propres. Les parcours de ces trois personnes montrent que ces jeunes jugent ces différents rôles comme complémentaires plutôt qu'en opposition.

En ce qui concerne les activités économiques, les choix effectués ont été très divers : production agricole dans le cas de la coopérative des endives, commercialisation de la production des membres pour la coopérative de collecte de lait, transformation et commercialisation en aval des producteurs pour la coopérative de séchage de prunes. Tous ces exemples n'ont pas requis l'usage d'un foncier agricole (d'autres projets agricoles de jeunes diplômés au Maroc ont cependant inclus l'acquisition d'un foncier, voir Bouzidi et al., 2015).

La capacité de ces projets de générer un revenu stable est un critère fort pour que ces jeunes se construisent un projet de vie en zone rurale. Cette distinction est bien visible dans les cas d'Ahmed, de la coopérative d'endives, très confiant dans son avenir au sein du projet collectif, et de Mohammed de l'association d'élevage caprin, qui mentionne sa position de « chômeur déguisé ». Cependant, pour plusieurs de ces jeunes (Samira, Mohammed, Sara), le rôle d'animateur de développement est aussi un élément important dans la constitution d'un projet de vie en zone rurale.

Il serait de ce fait intéressant de compléter cette étude exploratoire par une estimation du revenu que ces projets procurent aux jeunes. Une telle étude permettrait de

comparer leurs revenus actuels et ceux qu'ils pourraient espérer en allant en ville, en prenant en compte les différences de coûts de la vie.

### **Un sentiment de « pouvoir faire la différence »**

Avec plus de 45 ans d'écart, des différences importantes apparaissent entre ces résultats et l'étude sur les jeunes ruraux coordonnée par Pascon et Bentahar (1969). Les jeunes étudiés par Pascon et Bentahar n'ont pour la plupart pas vécu en ville et idéalisent celle-ci. Ils considèrent l'école comme un moyen d'« échapper » au travail agricole, qui ne pourrait se faire que dans une continuité avec la trajectoire de vie des parents. Si la très faible taille de l'échantillon de notre étude ne permet évidemment pas une comparaison au sens statistique, la différence de perception du « champ des possibles » est frappante. Les jeunes enquêtés dans le cadre de notre étude connaissent la ville, ils y ont vécu, ils ne l'idéalisent pas. Ils n'idéalisent pas non plus l'école, car pour la plupart d'entre eux, l'obtention de diplôme n'a pas permis d'assurer un emploi salarié.

De plus, les jeunes décrits par Pascon et Bentahar déclarent fuir une vie quotidienne sur laquelle ils disent ne pas avoir de prise : la liberté se conquerra en ville. Tandis que la plupart des jeunes que nous avons enquêtés expriment le sentiment de pouvoir « faire la différence » en zone rurale, d'être un facteur de changement, notamment par leurs capacités à interagir avec l'administration et à obtenir des financements.

### **Pour une institutionnalisation de l'accompagnement**

Les projets étudiés sont le résultat d'une démarche collective, non seulement entre jeunes, mais aussi car ces projets ont

nécessité l'accompagnement d'une diversité d'institutions publiques (chacune apportant selon ses dispositifs existants) et des parents des jeunes, qui les ont aidés pour la trésorerie initiale. Dans le cas de la coopérative de pruneaux, ce sont aussi les habitants du village qui ont accepté de prendre le risque de livrer aux jeunes des prunes à crédit.

Cependant, les institutions publiques n'ont spécifiquement visé la catégorie des jeunes ruraux que dans deux des 4 projets (les coopératives de pruneaux et d'endives). Ces financements ont été organisés dans le cadre d'initiatives ponctuelles, qui pourraient être plus institutionnalisées. Il pourrait être intéressant d'offrir des lignes spécifiques de financement pour les jeunes en milieu rural, comme c'est le cas par exemple en Tunisie (Dahdouh et Yakoub, 2014). Dans ce dernier cas, les jeunes peuvent obtenir des prêts pour l'acquisition d'un foncier, et bénéficier d'un accompagnement dans la gestion de leur projet agricole durant les premières années.

## **Conclusion**

Pour les 11 jeunes diplômés enquêtés, il y a bien une forte interaction entre trajectoire individuelle et projet collectif. D'une part, la majorité des jeunes diplômés enquêtés est revenue au douar car ces jeunes n'ont pas trouvé d'emploi en ville. C'est de cet échec qu'a surgi l'idée de projets collectifs, d'ordre économique ou bien d'animation du développement. D'autre part, les projets collectifs ont permis, pour la plupart des jeunes enquêtés, d'ouvrir une perspective d'une vie « vivable » en zone rurale.

Cette réussite reste néanmoins fragile, car les projets étudiés sont récents. Il reste à vérifier que ces projets arrivent, dans la durée, à offrir aux jeunes un cadre de vie satisfaisant, et

notamment des revenus suffisamment corrects et stables pour que ces derniers confirment le choix d'une vie en zone rurale.

## **Pour en savoir plus**

Aroussi Bachari N. 2012. Les trajectoires individuelles et projets collectifs des jeunes diplômés. Cas des zones rurales de la province de Séfrou. Mémoire de fin d'études de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès.

Bouzidi Z, Faysse N, Kuper M, Billaud JP 2015. [Les projets des jeunes ruraux : des stratégies](#)

[diversifiées pour accéder au foncier et obtenir l'appui de l'État](#). *Alternatives Rurales*, hors série Jeunes Ruraux.

Dahdouh N, Yakoub M. 2014. [Expérience pilote d'accompagnement et de conseil en gestion en Tunisie](#). Séminaire Les territoires ruraux en méditerranée : quelles politiques publiques pour accompagner les dynamiques de développement ? 9-11 décembre, IAM Montpellier.

Pascon P, Bentahar M, 1969. Ce que disent 296 jeunes ruraux. *Bulletin économique et social du Maroc*, tome 31, numéro 112-113 : p. 145-287.



## **Regards critiques des jeunes Marocains sur leur place dans la vie politique nationale et les mobilités vers l'Europe**

**Zoubir Chattou**

Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès.

Contact : Zoubir.chattou@gmail.com

### **Résumé**

*L'objet de cet article est d'explicitier les aspirations politiques des jeunes au Maroc et leurs perceptions des mobilités transnationales. Rappelons que la thématique de la jeunesse a suscité un intérêt particulier ces dernières années au sein de ce Maroc en mouvement. En effet, le Pays connaît des changements profonds au niveau politique, économique, démographique et socioculturel qui ont incontestablement affecté les perceptions des jeunes selon la diversité de leurs profils. Ces changements touchent également les structures de pouvoir, les organisations de la société civile, les droits humains et l'évolution des rapports Nord/Sud. Il s'agit donc dans ce travail de saisir le regard critique des jeunes interviewés de l'ordre national et de ses articulations avec le niveau mondial. Ceci rend plus visible leur revendication d'une citoyenneté effective à la fois à l'échelle nationale et mondiale. Plusieurs focus groupes de jeunes (65 jeunes lycéens et du supérieur d'origines rurale et citadine) ont été organisés dans le cadre de cette étude.*

**Mots clés :** citoyenneté ; jeunesse ; libre circulation ; Maroc ; mobilité ; mouvement du 20 février ; Union Européenne, frontière.

### **Introduction**

Les changements qui affectent la société marocaine sont très visibles tant au niveau des espaces urbains et ruraux que des structures démographiques, culturelles et sociopolitiques. Les questions de jeunesse et de mobilité ne pourraient donc échapper à ces changements substantiels qui touchent inégalement l'ensemble du territoire national, rural et urbain. Cependant, l'ampleur de ces transformations complexifie l'analyse de la

place et du rôle des jeunes dans ces changements politiques.

Les jeunes Marocains ont toujours participé à différentes mobilisations sociales et politiques durant les six dernières décennies d'indépendance. Leurs revendications prenaient des couleurs selon leurs appartenances (organisations estudiantines, politiques et syndicales) dans un contexte mondial marqué par la guerre froide. Cependant, l'organisation sociale (structures tribales, générationnelles et familiales...) et

politique (élites traditionnelles au pouvoir) n'ont pas permis aux jeunes de prendre leur place au sein des institutions de l'Etat post-colonial.

Aujourd'hui, la contestation politique des structures du pouvoir en place a changé de nature, d'objet et de style en s'adaptant avec les processus de changements planétaires. Les jeunes Marocains revendiquent des changements politiques pour pouvoir exercer une citoyenneté pleine et effective. Le « printemps arabe », dont le vent a soufflé sur le Maroc en 2011, pourrait être considéré comme une révolte d'une jeunesse en quête de démocratie et de reconnaissance (Bennani-Chraïbi et Farag, 2007).

Dans cet article, nous n'allons pas rentrer dans ce débat bien qu'il soit important à analyser au regard des nouvelles formes de contestations politiques dans la société marocaine (révoltes de quartier, de groupes ethniques, revendications des libertés individuelles et de conscience, participation démocratique, etc.). Nous allons centrer notre regard sur la question des jeunes en relation avec leurs aspirations politiques en matière de droits et de mobilités dans les contextes des changements du monde actuel, en s'inspirant d'une enquête qualitative réalisée en 2012.

## Approche méthodologique

L'approche a consisté à rompre avec le discours sociopolitique dominant qui charge cette notion de « jeunesse » du sens commun au point de devenir peu pertinente. C'est une notion qui repose, d'un côté sur des critères démographiques (l'âge, la génération...) et de l'autre sur des préjugés moraux (« immature », « irresponsable », etc.). En effet, la « jeunesse » est une construction sociale (Bourdieu, 1984, p.10) ancrée dans les rapports sociaux qui stratifient une société.

L'« âge est une donnée biologique socialement manipulée et manipulable ; et que le fait de parler des jeunes comme d'une unité sociale, d'un groupe constitué, doté d'intérêts communs, et de rapporter ces intérêts à un âge défini biologiquement, constitue déjà une manipulation évidente » (Bourdieu, 1984, p.12). La jeunesse est donc une catégorie polysémique et se complexifie selon la diversité des situations sociologiques qu'elle englobe (milieu social, mode de socialisation, classe sociale, origine géographique et résidentielle, niveau d'instruction...).

Dans le même prolongement, la « jeunesse rurale » est aussi une notion vague et ne cadre plus avec les réalités sociales d'aujourd'hui. Une importante fraction de jeunes issues du monde rural passe une grande partie de sa vie dans les milieux urbains (écoles, universités, lycée...). Ils ont intériorisé l'idéologie de « progrès » et de « modernité », souvent supposée comme le propre des agglomérations urbaines dans le discours dominant. Ces jeunes ruraux socialisés en ville ont quasiment les mêmes aspirations que les jeunes citadins. Si des différenciations existent, c'est davantage par rapport à des convictions idéologiques et des luttes sociales qui traversent la société marocaine dans sa globalité. La généralisation des moyens de communication (Internet, téléphone mobile, réseaux sociaux...) et audiovisuels (paraboles, télévision...) ont profondément décloisonné les imaginaires culturels des ruraux d'aujourd'hui.

L'enquête que nous avons menée a touché environ 65 jeunes (filles et garçons), entre 20 ans et 30 ans, issus du milieu rural mais ayant pratiquement été scolarisés dans les espaces urbains des grandes villes de Rabat et Meknès. Ces jeunes ont été invités à participer à six focus groupes sur la question des jeunes et de leurs aspirations politiques au Maroc et au sein du monde actuel. Globalement, ils sont



nés dans les années 1980-90 et ont un niveau scolaire allant du « Lycée » au « Supérieur ».

## Deux catégories de jeunes ciblés

Nous pouvons classer les jeunes que nous avons enquêtés en deux catégories :

- Ceux qui ont un niveau scolaire Lycée (baccalauréat, niveau « baccalauréat » ou « première ») et qui se présentent particulièrement comme « chômeurs ». Sans se définir par un métier spécifique, la plupart de ces jeunes combinent une pluralité d'activités saisonnières (agriculture, commerce, intermédiation dans les transactions immobilières, travail associatif, ...). « *On s'occupe comme on peut pour ne pas paraître comme une charge sur nos familles* », affirme l'un d'entre eux pour se présenter. Cependant, ces activités, selon eux, ne confèrent pas de reconnaissance sociale et ne permettent pas d'acquérir une autonomie financière. Certains ont tenté plusieurs fois d'émigrer, d'autres ont fait, plus ou moins, le deuil de l'émigration après plusieurs tentatives qui se sont soldées par un refus de visas. Ils ont globalement une perception très négative du monde politique marocain et pensent que les chances d'insertion sociale et professionnelle reposent uniquement sur le clientélisme, le « piston » et la corruption.
- La seconde catégorie concerne des jeunes qui sont dans le système universitaire et dans les écoles ou instituts de l'enseignement supérieur. Leur objectif est d'acquérir un diplôme qui les qualifie pour accéder au marché du travail national et même international. Ils sont conscients des

difficultés d'insertion professionnelle au Maroc mais se pensent au moins privilégiés par rapport à la première catégorie. Sans se projeter dans un processus migratoire futur, ils estiment que la mobilité dans le monde d'aujourd'hui ne doit plus être un privilège mais bien un droit humain universel. Les jeunes interviewés issus du monde rural vivent en pratique en la ville et seulement une minorité très réduite aspire à revenir travailler dans le rural. Ils sont très critiques à l'égard du monde politique qui gouverne qu'ils jugent « corrompu », « opportuniste » et en rupture avec les aspirations des Marocains (es) et en particulier des jeunes. Ils ne se reconnaissent plus dans les élites des partis politiques et ceci handicape, selon eux, leur participation à l'élaboration des choix politiques innovants.

## Un sentiment de *hogra*

La notion de *hogra* revient fréquemment dans le discours des jeunes interviewés (chômeurs, en formation et diplômés). Elle est utilisée pour exprimer à la fois le sentiment d'humiliation ressenti dans une situation de chômage, d'exclusion sociale ou en relation avec les institutions étatiques marocaines et étrangères. La *hogra* renvoie également à une situation de mépris. « *On vit dans une sorte de hogra perpétuelle, à la fois suite à l'indifférence des hommes qui nous gouvernent et au mépris de l'Europe et des Etats Unis* » (31 ans, niveau d'instruction Université).

Les jeunes se pensent ainsi délaissés par l'Etat marocain et par les instances internationales. La migration des marocains à travers le monde, diplômés ou non, a été également perçue par les interviewés comme une conséquence directe des conditions

génératrices de la *hogra*. Cette notion est souvent revenue dans les slogans du mouvement du 20 février en 2011.

## Une nouvelle posture par rapport à la vie politique marocaine

Les changements démocratiques au Maroc ont commencé timidement depuis la fin des années 1980, période qui coïncide également avec les pressions européennes et l'émergence d'une société civile dynamique. Ils se sont accélérés avec l'intronisation du nouveau Roi qui a dès le départ lancé plusieurs signaux en direction de la jeunesse (rajeunissement des élites, intérêts pour l'insertion sociale des jeunes...)

Ces changements de style de pouvoir n'ont pas forcément mis fin à la contestation. Bien au contraire, on assiste à une libération des jeunes de la peur selon leurs conditions et situations sociales. La contestation des jeunes, dans un premier temps, s'est cristallisée sur la revendication de besoins sociaux (emplois des diplômés, lutte contre la pauvreté, infrastructure de base, lutte contre les effets de sécheresse, etc.). On observe ainsi des jeunes éleveurs qui s'organisent pour faire pression sur l'Etat pour plus d'aliments de bétail, des jeunes femmes leaders qui demandent l'abrogation du *orf* d'exhérédation des femmes sur les terres collectives, des douars qui revendiquent le désenclavement ou une infrastructure quelconque (route, école, dispensaire, eau potable, électricité...), ou encore des habitants de quartiers qui se rebellent contre l'insécurité, les chômeurs en quête d'emplois, les commerçants contre les mesures de fiscalisation, les travailleurs pour les droits sociaux, les étudiants pour le transport

public, les élèves et leurs parents contre l'absentéisme des maîtres et enseignants, etc.

Dans un second temps, la contestation a touché des revendications citoyennes et politiques : participation politique, représentativité des jeunes et des femmes dans les conseils électifs, critique du système de pouvoir, de la gouvernance de la chose publique, libertés individuelles, etc. Ce changement dans la dynamique de la contestation politique prend des formes parfois spontanées mais souvent en rupture avec les partis politiques traditionnels et les organisations syndicales en place. Ce sont les concernés qui s'organisent autour de personnes leaders et occupent les espaces publics en rendant la contestation plus visible et populaire. Les autorités elles-mêmes, tout en encadrant ces manifestations, innovent pour trouver des styles différents en rupture avec les pratiques répressives du passé afin d'éviter des débordements incontrôlables.

Le « printemps arabe » a pu participer à la généralisation de la contestation à toutes les catégories de la population à l'échelle du rural et de l'urbain. Elle est devenue un phénomène inscrit dans la dynamique des espaces publics. On peut dire que la contestation politique est aujourd'hui un phénomène inhérent aux changements du Maroc d'aujourd'hui. C'est probablement ce mouvement de masse qui a poussé les autorités marocaines à prendre des mesures censées répondre aux aspirations et aux attentes des contestataires en général.

L'aspiration à une citoyenneté entière et effective, à la démocratie, aux libertés individuelles, à la répartition des richesses, à la justice sociale, à la dignité, au travail ... ont marqué les slogans du mouvement du 20 février, dont les jeunes ont été une composante essentielle. Cependant, selon les

entretiens, les jeunes ne se reconnaissent pas dans les partis politiques en place.

Globalement, les manifestants du 20 février ont mis de côté l'habituelle révérence avec laquelle ils s'adressaient à l'autorité pour demander plus de participation à la vie politique. Plusieurs symboles du pouvoir ont été ouvertement critiqués et des revendications qui visent à la moralisation de la vie politique et à la lutte contre la corruption ont été annoncées. La libre circulation des personnes entre le Nord et le Sud n'a pas forcément été un objet dans les revendications des manifestants. Par contre, la lutte contre les conditions socioéconomiques et politiques génératrices de l'émigration économique et de l'exode des compétences ont été des thèmes des contestataires.

C'est dans ce contexte global qu'il faudrait inscrire la contestation des jeunes à l'égard de l'Etat, de ses structures et de ses représentants. Les jeunes se sont appropriés la parole et ont profité de ce mouvement pour faire entendre leurs revendications démocratiques et sortir ainsi de l'invisibilité.

## D'une migration économique à un droit à la mobilité

Les interviewés sont pratiquement tous d'accord sur le fait que les facteurs socioéconomiques (chômage, pauvreté, désir d'amélioration des conditions de vie des candidats à l'émigration...) ont été à l'origine des flux migratoires des Marocains vers l'Europe depuis l'indépendance. « *Emigrer équivaut le plus souvent à la recherche d'une amélioration des conditions de vie...* » (28 ans, Etudiant). Selon d'autres interviewés, la migration des Marocains est aussi à mettre en

relation avec l'histoire du Maroc avec la France, ancienne puissance coloniale.

Cette affirmation reprise par la plupart des interviewés, bien qu'elle soit lisible dans les discours, révèle d'autres motivations d'ordre sociopolitique et culturel. En effet, nous avons constaté que, globalement, les perceptions des facteurs générant la migration ont évolué durant l'histoire de l'émigration marocaine et la diversification des profils de migrants. Nos interlocuteurs, tout en citant ces facteurs socioéconomiques, explicitent d'autres dimensions extrêmement importantes dans la construction du projet migratoire des jeunes Marocains d'aujourd'hui (Chattou, 1998).

« *Avant l'établissement du visa, il y avait une émigration libre* » (Etudiant, 32 ans). Cette affirmation d'un enquêté qui avait à peine trois ans au moment de l'établissement de la politique des visas par la France renvoie à une mémoire collective partagée. Elle marque deux périodes distinctes dans la mémoire des jeunes marocains : la période avant la moitié des années 80 (date d'établissement des visas) et celle d'après. Ce n'est certainement pas une périodisation que les historiens de l'émigration vont reprendre mais elle cadre avec les logiques des acteurs et des candidats à l'émigration.

L'instauration du visa comme outil de contrôle de la libre circulation des personnes est souvent revenu dans les propos des interviewés. Le visa est perçu comme une mesure institutionnelle « humiliante » du fait qu'il repose sur un traitement discriminant de la part des consulats des pays du Nord. Les jeunes sont particulièrement visés à cause de leur situation de célibataires, insuffisamment insérés sur le marché du travail national, n'ayant pas de revenus conséquent sur le compte bancaire et ayant un caractère mobile (célibataire, sans emploi...). Les consulats les considèrent, à ce titre, comme des candidats potentiels à l'émigration. Ce soupçon collectif

qui ne fait pas de différenciation entre ceux qui désirent pratiquer le tourisme et les autres est ressenti comme une *hogra*. Devant cette impossibilité de circuler entre les frontières d'une manière légale, *lahrigue*<sup>6</sup> est ressenti comme l'aboutissement de la pression de la *hogra*.

La difficulté pour les jeunes d'être mobiles entre les frontières, ce qui va à l'encontre de la mondialisation économique en cours, revient dans leur discours comme une injustice qu'il faudrait réparer. Pour ces jeunes, la mobilité choisie est bien distincte de la migration forcée. Si la mobilité dans le monde est un droit, la migration n'est plus une solution mais bien un problème qu'il faudrait résoudre par un développement économique et social juste et équitable. La migration est ainsi perçue comme une sorte de *hogra*. « *Je pense que grâce au mouvement du 20 février, les diplômés ont compris qu'il fallait faire pression sur le pouvoir pour trouver du travail ici au Maroc. Ils ont fait leurs études ici, le Maroc a investi sur eux et ils n'ont pas à servir les grandes puissances économiques en tant que main d'œuvre moins chère* ». (Jeune diplômé, 28 ans).

Les jeunes chômeurs interviewés sont ceux qui se sont le plus indignés contre les conditions administratives de séjour de l'Étranger sur le sol européen. Ils pensent par contre que celles des Européens au Maroc est meilleure<sup>7</sup>. « *Les Européens sont bien traités et mieux accueillis au Maroc comme des hôtes d'une classe supérieure* », annonce l'un des jeunes dans le groupe des chômeurs. Les

diplômés, quant à eux, considèrent ces restrictions sur la circulation comme une atteinte à la mobilité des personnes. Ces représentations explicitent un sentiment de malaise profond chez les jeunes et risquent à la longue de générer des tensions conflictuelles.

L'application du visa d'entrée par les pays d'Europe, puis des visas Schengen, contrairement à sa fonction de contrôler la circulation entre les frontières génère l'envie d'émigrer. Il affecte à la fois les candidats à l'émigration et les migrants qui sont dans une situation régulière<sup>8</sup>. Il a généré une compétition entre ces deux groupes pour s'affranchir des contraintes liées à la circulation. Chaque groupe tente de renforcer sa situation et de maximiser ses chances de mobilité. Alors que les premiers cherchent des moyens pour contrecarrer les différentes mesures de contrôle (mariage, migration clandestine, visas sans retour, voies illégales, etc.), les seconds tentent de sortir de leur condition de migrant en optant davantage pour l'accès à la nationalité des pays d'accueil. Ce mouvement de naturalisation est particulièrement généralisé dans les milieux de l'immigration marocaine en Europe.

Quand le visa constitue le moyen pour franchir les frontières, il devient un élément marqueur des consciences collectives. Le visa est ainsi un élément structurant des parcours et des motivations des migrants ou des candidats à l'émigration. Les jeunes interviewés même s'ils ne l'ont pas tous vécus, l'ont subi dans leur contexte familial et de voisinage. « *Quand une chose est interdite*

---

<sup>6</sup> *Lahrigue* signifie l'émigration illégale clandestinement en affrontant parfois le risque de la mort dans les traversées en barques.

<sup>7</sup> Cette perception est à confronter avec les conditions difficiles de séjours des Subsahariens au Maroc afin de la relativiser.

---

<sup>8</sup> Le cas des migrants subsahariens au Maroc est éloquent. Ils étaient dans un transit du Maroc vers l'Europe mais les dispositifs de contrôle des frontières ont fait d'une grande partie parmi eux des migrants au Maroc.

à certains et pas à d'autres, on se demande pourquoi ? On a la tentation de partir voir nous-mêmes ce qui se passe ailleurs, c'est comme pour un enfant mineur à qui on interdit la cigarette d'une manière arbitraire, il va chercher à fumer et vivre l'expérience pour se faire lui-même sa propre idée. » (27 ans, chômeur).

En définitive, la fermeture des frontières, les politiques de visas, contrairement à la finalité attendue, ont donné envie de partir et d'émigrer. Comme le souligne A. « Les personnes ont commencé à émigrer clandestinement et massivement parce qu'il y avait les barrières de visa. En clair, l'Europe pratique la discrimination contrairement à ses valeurs supposées universelles, il y a ceux qui sont désirés et ceux qui ne le sont pas... » (A, 25 ans). Dans un sens un peu différent, S. affirme : « Moi je pense que s'il n'y avait pas le visa, plusieurs personnes vont partir visiter et découvrir les pays européens et revenir au Maroc, elles vont se rendre compte que la situation n'est pas aussi idéale que ça. » (S. 27 ans). Aussi comme le résume M. : « Quand on enferme des gens dans des frontières prescrites, on leur donne le désir de partir, et une fois ils sont partis, ils ne peuvent plus revenir (par crainte de ne plus repartir). Ils se retrouvent dans la clandestinité » (Universitaire, 32 ans).

Nous constatons donc que la politique des visas est sérieusement contestée par les jeunes de différents profils. Elle est considérée comme une restriction à la mobilité des personnes, considérée comme un droit humain.

Les jeunes se définissent ainsi comme des citoyens du monde. Les interviewés (es), dans leur grande majorité, considèrent le visa comme « une atteinte au principe même du droit de mobilité des personnes adopté par les Nations Unies » (27 ans, en master de l'université). Lors des focus de groupes les

jeunes, quels que soient leurs profils, ont souvent revendiqué des valeurs comme l'autonomie, la liberté, l'émancipation, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la transparence, la bonne gouvernance, la modernité, la dignité. Ils ont inscrit ces valeurs dans un registre mondial.

## Pour une relation équilibrée de la mobilité entre pays

Les jeunes, quand ils parlent de l'attitude de l'Europe vis-à-vis des revendications démocratiques au Maroc et ailleurs dans le monde arabe, notent une certaine ambiguïté dans le discours européen et dans la pratique (Bennani-Chraïbi et Leveau, 1995). La même ambiguïté est relevée en ce qui concerne la question de l'immigration, souvent « traitée sous le regard sécuritaire et jamais comme un besoin pour leur évolution démographique et économique » (30 ans, diplômé).

Le rapport de l'Union Européenne avec le Maroc répond à des faits et besoins politiques qui ne sont pas forcément ceux de l'Etat marocain. « L'Union Européenne traite en fait les pays du Sud, dont le Maroc, comme des pays fragiles économiquement et politiquement et qui vont à tout moment exploser, d'où l'intérêt de la migration pour réguler et soulager la pression interne » (30 ans, diplômé).

Cette politique sécuritaire a été très critiquée par l'ensemble des interviewés. Elle est jugée d'« égoïste », d'« unilatérale », de « protectionniste », d'« injuste », d'« indigne », d'« impopulaire », d'« incompréhensible » Ces qualificatifs marquent profondément le rejet des jeunes de l'approche de l'Europe sur le dossier de l'immigration et des rapports de coopération en vigueur. Les jugements

montrent comment le fossé s'est creusé entre des pratiques juridiques et institutionnelles dominantes et des principes de droit positif « souvent bafoués ». En particulier, l'application du visa dans un sens unique se trouve fortement contestée par les jeunes interviewés.

Les jeunes jugent ainsi les relations entre le Maroc et l'Europe sous le registre « coloniale », de « subordination » et de « soumission ». « *L'Europe n'a jamais écouté les peuples du Sud, même si elle affichait la démocratie comme valeur universelle, elle traitait uniquement avec ses élites dirigeantes qui lui étaient acquises. Actuellement avec le printemps arabe, elle se retrouve face à une contestation populaire de ces élites et de l'ordre qui y dominait* » (jeune diplômé, 29 ans).

Les jeunes interviewés soutiennent l'idée que les politiques migratoires européennes sont conçues uniquement sous le registre sécuritaire dans lequel on cherchait à impliquer les Etats du Maghreb. Le souci premier est quasi-exclusivement la défense des intérêts des pays du Nord. Cette option politique repose sur des aides économiques contre des mesures comme « migration choisie », « expulsion et accord de réadmission », « retour de migrants »...

Les jeunes considèrent que cette incompréhension doit être appréhendée par les politiques publiques afin d'éviter une radicalisation des opinions dans l'avenir. L'application du visa dans un sens unique se trouve de ce fait fortement contestée par les jeunes interviewés. En réaction aux conditions de contrôle de la mobilité imposées par l'Union Européenne, les jeunes revendiquent le principe de réciprocité de visa du côté marocain. Il permettrait, selon l'un d'entre eux, « *de relever la tête et de préserver notre dignité* » (25 ans, chômeur). Ces affirmations expriment comment l'approche

sécuritaire de la part de l'Europe (visas Schengen, renforcement des contrôles des frontières...) génère des tensions conflictuelles au-delà de ses frontières.

Les interviewés ont exprimé que le changement dans les sociétés du Maghreb ne sont pas seulement contre leurs élites dirigeantes mais aussi contre un ordre établi, fortement cautionné et protégé par l'Union Européenne. Une des idées les plus importantes dans l'ensemble des entretiens révèle que la société marocaine est capable de produire ses propres changements. « *Le printemps arabe a bousculé certaines représentations des Maghrébins sur eux-mêmes selon lesquelles ils seraient incapables de produire des changements économique et politique, mais surtout celles des pays européens sur les peuples du Maghreb, perçus comme ne rêvant que de l'immigration. Ils ont découvert que les peuples du Sud rêvent aussi de vivre dans un Etat de dignité et de démocratie* » (30 ans, Master).

## Le Maroc, terre d'opportunités économiques et sociales

A l'opposé des chiffres qui continuent à montrer une tendance continue du Sud vers le Nord, les interviewés ont mis en avant l'existence d'un phénomène de retour qui, selon eux, est appelé à perdurer. Les perceptions qui s'affichent chez l'ensemble des interviewés sont du type : « *en Europe, il n'y a plus rien à faire* », « *il y a des opportunités à dénicher au Maroc* », « *les pays fondateurs de l'Europe c'est fini, il faut voir du côté du Canada, du Danemark ou de la Norvège, etc.* ».

En effet, la crise économique en Europe a accentué le mouvement des retours des

Marocains vers le Maroc<sup>9</sup>. Cette tendance bien qu'elle soit antérieure à la crise se retrouve de plus en plus dynamique et particulièrement à l'échelle des économies les plus touchées comme en Espagne et en Italie. Les interviewés sont très sensibles à cette question au point que le temps de parole sur la question de l'émigration a été monopolisé davantage par l'échange sur la migration de retour.

Cette migration est à la fois une conséquence directe de la crise mais aussi coïncide avec les changements économiques, politiques et sociaux que connaît le pays. C'est un « *retour réveil, c'est-à-dire à un pays où on sent qu'il y a des ouvertures politiques et un espace démocratique, de liberté et de dignité, conjugué à la recherche des opportunités économiques à saisir maintenant.* » (29 ans, diplômé).

Ces deux éléments (les changements politiques et la crise) font du Maroc un pays plus attractif à l'égard des migrants (Bulletin annuel de la Banque Mondiale, 2012). La migration des Européens vers le Maroc sous une forme ou une autre (cadre, investisseur, artisan, expert, retraité...) génère une compétition entre les groupes. « *Les migrants se disent que si les Européens quittent leurs*

*pays en Europe pour aller s'installer au Maroc, c'est bien un signe révélateur qu'il n'ya pas grand-chose à faire chez eux. Les migrants marocains observent cette tendance et se disent 'tant que la crise est encore à ses débuts, pourquoi ne pas rentrer et voir comment profiter des opportunités offertes'.* » (30 ans, diplômé).

## Conclusion

Cet article est loin de faire le tour des questions qui font la substance de la contestation des jeunes d'aujourd'hui. Ce sont des interrogations diverses et qui reflètent la diversité des profils sociologiques des jeunes. Nous avons pris quelques unes des questions pour montrer comment les jeunes scolarisés, au-delà des origines rurales et urbaines, s'insèrent dans des échelles de revendication d'une citoyenneté nationale et mondiale. La nouvelle constitution en est un des résultats majeurs mais devant la lenteur des réformes politiques, la frustration risque de se généraliser à nouveau.

L'ouverture des espaces culturels des jeunes, leurs usages des technologies de l'information et de communication et l'importance de l'école et de la ville dans leur socialisation tendent à faire converger leurs visions et manière de percevoir les institutions politiques nationales et européennes, leurs place et rôle dans le champ politique, leurs représentations du changement social, de la démocratie et de la mobilité transfrontalière. Si la *hogra* revient dans leurs discours, ce n'est pas forcément une attitude pessimiste ou de résignation, mais bien une sorte de révolte contre un ordre jugé oppressif qui considère les jeunes comme des mineurs, bien qu'ils représentent plus du tiers de la population marocaine.

---

<sup>9</sup>Selon une étude du Colectivo Ioé (2011) « Les données pour l'année 2011 suggèrent que ce processus (de baisse du solde migratoire) a pu s'être accentué en **générant un solde négatif dans les flux migratoires entre le Maroc et l'Espagne sans précédent dans les dernières décennies.** D'autres estimations émises par l'Institut National des Statistiques indiquent que, déjà en 2010 un solde négatif avait été enregistré (-8 800 personnes) puisque l'entrée nette de presque 4 000 femmes n'avait pas compensé la sortie nette de 12 000 hommes de nationalité marocaine, principalement situés dans la tranche d'âge entre 16 et 39 ans. En 2011 le solde négatif s'est accru atteignant un total de -22 000 personnes, encore une fois à cause des sorties d'hommes jeunes (-16 000) mais aussi d'hommes de plus de 40 ans (-5 000), tandis que le solde féminin était presque nul. »

## Pour en savoir plus

Bourdieu P. 1984. [La « jeunesse » n'est qu'un mot.](#) In : Questions de sociologie. Éditions de Minuit, 143-154.

Chattou Z. 1998. Migrations marocaines en Europe - Le paradoxe des itinéraires, socio-anthropologie des migrations du Nord-Est Marocain vers la France, les Pays-Bas et l'Espagne. L'Harmattan, Paris.

Bennani-Chraïbi M., Leveau R. 1995. *Soumis et rebelles: les jeunes au Maroc*. CNRS, Paris.

Bulletin de la Banque Mondiale, [Le défi de l'insertion des jeunes au Maroc](#), 14 mai 2012

Colectivo Ioé 2011. [Crisis e inmigracion maroqui en España \(2007-2011\)](#). Madrid

Bennani Chraïbi M, Farag I. 2007. *Jeunesses des sociétés arabes. Par-delà les promesses et les menaces*. Cedej - Le Caire & Aux lieux d'être - Paris.

Channaje A. 2011. [État de la migration dans le monde : L'enjeu de la communication](#). Site du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger.





## Leadership rural au Maroc, entre jeunes et notables

Zakaria Kadiri<sup>1</sup>, Mostafa Errahj<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ain Chock-Casablanca, Centre Marocain des Sciences Sociales, <sup>2</sup> Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès, Département Ingénierie de Développement. Contact : [zakariaa.kadiri@gmail.com](mailto:zakariaa.kadiri@gmail.com)

### Résumé

*Actuellement, plusieurs politiques publiques marocaines promeuvent la création d'associations de développement et de coopératives où les jeunes leaders trouvent leurs place grâce à leur mobilisation dans l'action collective. En s'appuyant sur des recherches empiriques réalisées entre 2006 et 2014 dans le Moyen Sebou et dans la région d'El Hajeb au Nord du Maroc, nos résultats montrent que : i) les jeunes leaders sont maintenant fréquemment présents dans les associations et les coopératives ; ii) les jeunes leaders mobilisent des ressources nouvelles (techniques, managériales, linguistiques, etc.) qui sont différentes de celles des notables traditionnels (grande propriété, moyens financiers, etc.) ; iii) les jeunes n'arrivent pas à accéder à la commune rurale, parce que les ressources dont ils disposent ne sont pas en lien avec ce que les électeurs attendent d'un président de commune rurale. De ce fait, si la gestion de l'action collective est devenue un espace important pour les jeunes leaders, l'accès à la gestion de la commune rurale est encore réservé à des formes traditionnelles de leadership.*

**Mots clés :** jeunes ; leadership ; notables ; ressources

### Introduction

Les pouvoirs publics au Maroc entretiennent des rapports privilégiés avec l'élite rurale qui constitue le « centre de gravité » des politiques publiques agricoles et rurales (Leveau, 1976 ; Tozy, 2009). Ces rapports privilégiés ont lieu notamment en renforçant la position des notables au détriment d'une frange de la société rurale, particulièrement les jeunes (Kadiri et El Farah, 2013).

Depuis l'indépendance du pays, mais aussi durant la période de la colonisation, les pouvoirs publics ont consolidé un type de leader en particulier : le notable traditionnel. Celui-ci s'appuie sur une appartenance ethnique et lignagère dans la mobilisation politique (Tozy, 2009). En outre, le notable traditionnel assoie sa légitimité sur sa relation directe avec les agents de l'Etat, sur une grande propriété foncière (obtenue par héritage et/ou du fait de la redistribution des

terres des colons par l'Etat indépendant) et sur d'autres ressources distribuées par l'Etat comme les subventions. C'est, en quelque sorte, le type même du fellah « défenseur du trône » au sens de Leveau (1976).

De leurs côtés, les jeunes leaders ruraux ont été très peu visibles durant cette période de l'après indépendance du pays, dans les politiques publiques mais aussi de façon plus générale dans le rapport privilégié qu'entretient l'Etat avec la notabilité rurale. D'ailleurs, Leveau (1976) n'a pas abordé la question spécifique des jeunes leaders ruraux. De même, Pascon et Benttaher (1969), dans leur étude de référence sur « Ce que disent 296 jeunes ruraux » n'ont ni abordé ni rendu visible l'existence des jeunes leaders.

A partir de la fin des années 1990, de nouveaux modes d'action sont impulsés, fondés sur des concepts comme la démocratie, la société civile et la participation des populations. Cette évolution a notamment lieu dans les zones rurales, du fait de projets de développement financés à la fois par l'Etat et par des bailleurs de fonds. Les modes d'action mis en œuvre dans le cadre de ces programmes favorisent l'émergence de nouveaux profils de leaders, produits essentiellement par la société civile. En particulier, ils offrent une place à des jeunes leaders, notamment grâce à l'émergence de nombreuses associations de développement local et de coopératives à l'instar de la dynamique internationale de la société civile, alors que les premières associations et coopératives agricoles étaient monopolisées par des notables traditionnels (Kadiri, 2012 ; Desrues, 2006).

C'est dans ce contexte associant rapport privilégié entre l'Etat et les notables ruraux et ouverture à des modes d'action plus participatifs, que nous questionnons la place et les ressources des jeunes dans le leadership. Nos observations montrent que les

jeunes leaders sont maintenant présents dans les associations et coopératives. Notre hypothèse est que les jeunes mobilisent des ressources différentes de celles des notables, mais qui *a priori* ne sont pas suffisantes pour accéder à la commune rurale. Cette dernière constitue une forme politique de la gouvernance des territoires ruraux qui requière pour l'élu communal une certaine représentativité entre les leaders locaux, un accès à d'autres sphères de pouvoir, et un contact avec les autres institutions publiques.

En s'appuyant sur des analyses empiriques, cet article se veut à la fois une contribution au renforcement des connaissances scientifiques et une contribution aux débats sur l'intégration des jeunes leaders dans les politiques publiques concernant le monde rural et agricole. Nous avons fait le choix d'analyser les jeunes leaders dans leur milieu, c'est-à-dire parmi l'ensemble des leaders locaux. L'objectif est de documenter non seulement le profil de ces jeunes leaders, mais aussi leurs interactions avec les notables.

La présente étude analyse les ressources mobilisées par les jeunes leaders ruraux en prenant en compte deux dimensions. La première concerne l'appartenance des jeunes à des associations et des coopératives locales. Nous analysons comment les jeunes négocient cette position institutionnelle en mobilisant des compétences techniques, financières et de gestion de projets locaux. Ces compétences leur procurent une légitimité locale et leur facilitent le positionnement parmi les autres leaders. La deuxième dimension concerne la place des jeunes leaders dans la gouvernance de leur territoire, que nous considérons dans le sens de participation dans la gestion des affaires publiques locales. Pour cela, nous prenons comme exemple les élections de 2009 au niveau d'une commune rurale. Cet exemple démontre comment, en se positionnant en tant que leaders, les jeunes

n'obtiennent pas nécessairement la même réussite électorale dans les communes que celle acquise au niveau des associations. L'étude a été menée dans les régions du Moyen Sébou et d'El Hajeb.

## Méthodologie et cas d'étude

La littérature internationale définit le leadership, sans toutefois proposer une définition particulière du « jeune leader ». Nous considérons le leadership comme un processus réciproque de mobilisation des ressources économiques, politiques et symboliques, par des personnes avec certains motifs et buts, dans un contexte de compétition et de conflit, en vue de réaliser des objectifs tenus par les leaders et les personnes qui les reconnaissent comme telles (McGregor Burns, 1978). Nous ne prétendons pas analyser toutes les ressources des leaders. Nous aborderons les ressources qui permettent aux jeunes leaders de se positionner par rapport aux notables. Nous considérons comme leader toute « personne reconnue pour ses capacités à impulser l'action collective ou à agir au nom du groupe pour son bénéfice » (Goirand, 2014). Toutefois, cette définition ne permet pas d'identifier les profils de leaders possibles (jeunes et notables) ni leurs ressources.

Pour cela, nous avons demandé à une soixantaine d'agriculteurs du Moyen Sébou et une quinzaine à El Hajeb d'identifier leurs propres leaders, « leurs *za'im* ». Dans la région du Moyen Sébou, les agriculteurs nous ont indiqué 16 *za'im* alors que dans la zone d'El Hajeb au Saïss ils nous en ont indiqué 4. Parmi ces 20 leaders, nous avons identifié des jeunes leaders « *za'im(s) chab(s)* » qui se considèrent eux-mêmes comme jeunes ou qui sont reconnus par leur communauté comme tels. En effet, nous évitons de définir le jeune par

son âge. En effet, une définition par l'âge ne rend pas compte du statut particulier des jeunes ruraux au Maroc, qui même en étant d'un âge avancé, se considèrent eux-mêmes comme « jeunes – *chabab* », notamment parce qu'ils vivent encore dans la maison familiale et qu'ils sont encore attachés à une exploitation familiale toujours gérée par leurs parents.

En s'appuyant sur des recherches empiriques réalisées entre 2006 et 2014, nous avons analysé les profils des 20 leaders identifiés par nos enquêtés à travers des entretiens approfondis avec chaque leader afin d'identifier les ressources qui leur permettent d'acquérir leur légitimité, les coalitions dans lesquelles ils s'insèrent, les relations avec leurs communautés et avec les autres leaders. Ces deux dernières dimensions nous ont permis d'identifier et d'analyser deux coalitions de leaders, la 1<sup>ère</sup> menée par un jeune leader et la 2<sup>ème</sup> par un notable (*aâyane*), et qui se confrontent aussi bien dans les associations et coopératives, qu'au niveau de la commune rurale.

Les deux zones, situées au Nord du Maroc, se caractérisent par l'accès à l'eau d'irrigation comme élément structurant du fonctionnement des exploitations agricoles et des relations de pouvoirs entre les acteurs concernés. Dans le Saïss, les quatre leaders identifiés sont membres d'une association de développement local et appartiennent à des zones maraichères d'irrigation privée. Dans la région du Moyen Sébou, la zone a été structurée depuis 1994 par un projet hydraulique ; les 16 leaders font partie de 5 AUEA – Associations des Usagers des Eaux Agricoles –, deux fédérations d'AUEA, deux associations de développement local et 4 coopératives laitières. Ces leaders sont parfois membres de plusieurs de ces organisations. Pour analyser les élections communales, nous avons considéré les leaders impliqués à la fois

dans ces organisations collectives et dans la campagne électorale de 2009.

## Résultats

### Etre jeune leader, c'est d'abord un passage par une organisation collective

Nos enquêtés définissent un leader comme une personne : i) capable d'impulser une action collective et de mobiliser son groupe (douar, *jmaâ*, association, coopérative, commune, etc.) ; et ii) ayant un contact avec les autorités et les acteurs externes afin de trouver des solutions aux problèmes locaux. Cette désignation ne fait évidemment pas de distinction entre jeunes et notables. Nous avons donc demandé à nos enquêtés de spécifier la différence entre les deux. La réponse d'un agriculteur du Saiss à notre question sur les caractéristiques requises pour être un leader notable était la suivante :

*« Il nous faut quelqu'un qui a de l'argent pour se mobiliser dans l'association. Il ne va pas nous attendre à chaque fois qu'il y a besoin d'argent pour quelque chose. En plus, un riche voudra moins nous voler ».*

En demandant à la même personne la possibilité de considérer un jeune comme leader, il nous répond :

*« Le jeune « chab », s'il n'est pas dans la commune ou une association, je ne pense pas qu'il peut devenir un leader*

*comme les autres [les notables – al aâyane] ».*

En effet, le passage d'un jeune par une organisation collective de type électif – la commune – ou d'autres types – association de développement, association d'irrigants et coopératives – est considéré par les agriculteurs comme une condition pour que le jeune soit considéré comme leader. Le tableau 1 illustre ce constat avec 17 leaders parmi les 20 étudiés qui occupent officiellement des postes de responsabilité au sein des organisations collectives et institutions de la zone. Si l'ensemble des leaders se positionne au niveau de ces organisations collectives, nous constatons cependant que les jeunes (les 7 premiers dans le tableau) sont en moyenne deux fois plus présents dans les associations et les coopératives. Les 7 jeunes leaders se positionnent principalement au niveau des associations d'irrigants et au niveau des coopératives laitières et associations de développement. Ces résultats nous invitent à analyser les ressources qui permettent aux jeunes de se positionner, plus que les notables, au niveau de ces organisations collectives et que nous décrivons dans la section suivante.

Le tableau 1 montre aussi que le leadership de la zone est à « multiples casquettes » (les leaders font partie de plusieurs organisations à la fois) et que les jeunes saisissent cette multi appartenance institutionnelle.

Tableau 1 : Positionnement de 20 leaders dans les organisations collectives locales

Type	Nom	Appartenance au conseil d'administration des organisations suivantes			
		Association d'irrigants	Fédération d'association d'irrigants	Commune rurale	Coopérative ou association de développement
Jeunes	Noureddine	X	X	X	
	Driss	X	X		X
	Khalid				X
	Slimane				X
	Jilali	X	X	X	
	Nabil	X		X	
	Toufik	X	X		X
Non-jeunes	Mostafa	X	X	X	X
	Laârbi	Ex	Ex	X	X
	Saïd	Ex	Ex		
	Abdelkrim	X			
	Youssef	Ex	Ex		
	Yacine				X
	Ahmed	X	X		
	Bouchaïb	X	X		X
	Slimane				
	Père				
	Hicham			X	
	Jilali Frère	X			
	Mounir				X
Kamal			X		

Ex = a occupé une charge dans le conseil d'administration. (Les noms figurants dans ce tableau ne correspondent pas aux noms réels)

## Des nouvelles ressources et une quête de légitimité pour les jeunes

Mener une action collective permet aux jeunes leaders de se positionner au niveau des associations et coopératives de leurs douars. Les jeunes proposent un nouveau profil de leadership en mobilisant des ressources multiples qui ne sont pas celles des notables. Ces derniers mobilisent de leur côté des ressources foncières, des moyens financiers, l'appartenance à des familles de notables et des rapports directs avec les autorités locales (Kadiri, à paraître). Comme indiqué dans la Figure 1, ces ressources permettent aux jeunes de se former et d'acquérir une légitimité à devenir leaders notamment à

travers une mobilisation dans l'action collective (Goirand, 2014). Les ressources des jeunes leaders se résument en :

- i) Des **compétences techniques**, par exemple la capacité de gérer un réseau d'irrigation. Ainsi, après avoir acquis une légitimité dans la gestion du réseau d'irrigation, un jeune aiguardier démissionne et devient élu communal en 2009. Un agriculteur du même douar décrit ce leader comme « *une personne qui a géré les tours d'eau durant des années et ce malgré les problèmes de la station de pompage et les fuites (...). Il a montré qu'il est compétent à gérer le réseau d'irrigation et gagné une notoriété (...)* il est connu

*maintenant. Au final, cela lui a surement servi pour l'accès à la commune ».*

- ii) Des capacités de **compréhension des règlements** des associations et coopératives. *« C'est [ce jeune leader] qui nous a expliqué comment fonctionne notre association. Avant, on assistait à l'assemblée générale en ne sachant même pas ce qu'il y a dans le règlement. C'est grâce à des jeunes instruits au douar qu'on a compris le règlement »* nous explique un interviewé au Moyen Sebou.
- iii) Des capacités de **gestion financière et administrative**. Les jeunes leaders ont parfois introduit de nouvelles règles de gestion transparente des comptes financiers des associations et coopératives. Un jeune leader d'une coopérative laitière nous décrit comment le conseil d'administration de sa coopérative, grâce à l'idée de quelques jeunes, a instauré un mécanisme de transparence : *« on a exigé que tous les adhérents affichent leurs comptes – crédits et bénéfices – dans le local de la coopérative. Avant on disait que telle personne bénéficie de la coopérative pour s'enrichir et une autre n'a jamais payé ses crédits ».*
- iv) Des capacités de **montage et gestion des projets**. C'est le cas de la conception et de la mise en œuvre d'un projet d'adduction d'eau potable conduit par un groupe de jeunes leaders au niveau d'un douar au Moyen Sebou. Ce groupe a négocié avec un bailleur de fonds européen pour financer le projet, sollicitant par la suite le gouverneur et la direction des affaires sociales pour un complément de financement dans le cadre de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH).

- v) Des capacités **linguistiques**. Bien souvent, les associations de développement établissent des partenariats avec des bailleurs de fonds étrangers. C'est le cas du projet d'adduction d'eau potable évoqué ci-dessus. Pour d'autres projets de développement également, les jeunes ont dû communiquer dans une langue étrangère pour établir le contact, formuler un plaidoyer et convaincre le bailleur de fonds de financer le projet. *« Maintenant, on veut travailler avec l'Agence Française de Développement qui va nous aider pour le matériel et la technique du semis direct, il nous faut quelqu'un [un leader] qui sait au moins parler français, pas quelqu'un qui ne sait même pas formuler une phrase ».* Telle était la ressource spécifique mentionnée par un agriculteur à propos d'un jeune leader ayant une formation académique.

Enfin, ces ressources permettent aux jeunes leaders d'ancrer leur légitimité au niveau des associations et coopératives. La Figure 1 montre qu'il s'agit d'un processus par le biais duquel les jeunes leaders acquièrent une légitimité locale à travers la mobilisation de différentes ressources. Cette étape rend possible la tentative de quelques jeunes leaders pour accéder aux conseils communaux. Nous analyserons cette tentative dans la section suivante en montrant notamment que les ressources des jeunes ne leur permettent pas l'accès à des communes rurales, celles-ci étant encore sous l'emprise des notables.

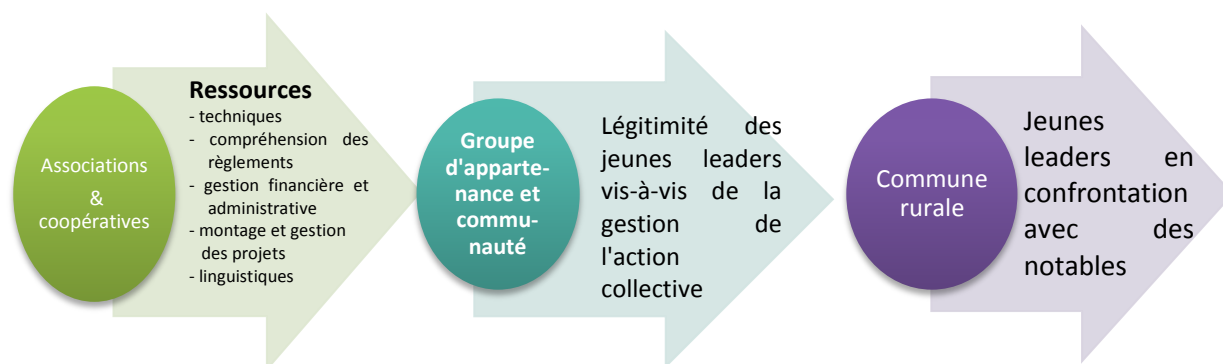


Figure 1 : Différentes ressources mobilisées par les jeunes leaders pour acquérir leur légitimité

### L'association d'irrigants et la commune rurale : deux espaces de compétition politique en interaction<sup>10</sup>

Nous avons centré l'analyse sur la campagne électorale pour les élections communales de 2009 dans une commune du Moyen Sébou, autour de deux coalitions menées par deux leaders, Driss et Laârbi. Le premier est considéré par son groupe comme jeune et le deuxième comme un notable.

La première coalition est menée par Driss président d'une AUEA en 2009 : il est jeune, instruit, instituteur et impliqué dans le développement local. Sa coalition a émergé avec le début d'un projet d'irrigation, structurant dans la zone en 1999. Cependant, Driss n'a pris le devant de la scène qu'en 2003 lors de l'assemblée générale de l'AUEA. La deuxième coalition est menée par Laârbi,

notable et ex-président de l'AUEA en 2009. Laârbi était présent dès le démarrage du projet (1994) et impliqué dans la présidence de l'AUEA entre 2000 et 2003. Ancien membre de la fédération d'AUEA, il entretient des relations de pouvoirs (à travers l'obtention de crédits pour les agriculteurs qui rejoignent sa coalition) et d'association avec ses alliés (à travers un lien de métayage). Sa coalition a perdu le contrôle de l'AUEA en 2003 au profit de Driss.

Driss et Laârbi se sont déclarés candidats pour les élections communales en 2009. L'enjeu est important pour les deux coalitions formées autour de ces deux leaders car ces derniers font partie du même douar représenté par un seul élu communal. La présidence de la commune permet au gagnant de figurer parmi les leaders centraux de la zone, d'être au contact des institutions publiques et d'accéder aux informations qui concernent la zone d'action de la commune, voire des communes avoisinantes. La localisation de ce douar

<sup>10</sup> Les éléments présentés ici ont été analysés plus en détail dans Kadiri et al. (2010).

(grand village de la zone<sup>11</sup>) à l'intérieur d'un périmètre irrigué fait de l'eau un enjeu essentiel au sein des réseaux sociaux en place. Dans cette commune, l'association d'irrigants est devenue un tremplin politique incontournable pour les leaders. Toutefois, les leaders doivent d'abord valider leur légitimité à travers des alliances au niveau du douar avant de prétendre à la présidence de la commune rurale.

### Les deux coalitions autour de l'eau mobilisent les électeurs

La mobilisation avant les élections est perceptible à travers les réunions et négociations dans le douar mais aussi avec d'autres élus potentiels au niveau des autres douars, en vue de constituer des alliances pour le conseil communal. Comme partout ailleurs au Maroc, la mobilisation commence avant le lancement officiel de la campagne électorale à travers différents types de réunions.

1. *Des réunions d'alliés au sein de la même coalition.* Les premières rencontres autour des élections ont concerné les membres de chaque coalition. Il s'agit d'un nombre de personnes restreint (pas plus de 10) qui sont « des leaders de deuxième rang » en ce sens qu'ils ne se présentent pas comme candidats aux élections mais s'impliquent pour « préparer le terrain » à leurs candidats. Ces alliés sont souvent des « jeunes » de 20 à 45 ans. Ces premières réunions se tiennent dans la maison de l'un des membres du groupe et non dans des lieux publics (cafés, mosquée).

2. *Des réunions de gestion des conflits.* Les deux coalitions ont commencé la mobilisation

des électeurs éventuels quelques semaines avant l'échéance électorale. Pour Driss, le plus jeune des candidats aux élections dans la commune étudiée, les premiers pas ont commencé par le contact avec des personnes qui ne font pas partie de la coalition adverse mais avec qui il a des problèmes, spécialement autour de l'association d'irrigation qu'il préside. Dans ces discussions, il met en avant sa compétence dans la gestion de l'AUEA en termes de transparence financière, de fonctionnement technique, par rapport aux compétences de son rival, le notable, qui n'a pas réussi lors de sa précédente présidence de l'AUEA à en faire une association « performante ».

3. *Des réunions d'alliés au niveau du territoire de la commune.* La mobilisation pour la recherche des alliances s'effectue au niveau des autres douars de la commune. Si Lâarbi mobilise un capital social plus important en termes de potentiels électeurs (ce que lui-même prétend avoir), chaque leader ne se limite pas à son douar, il cherche l'alliance des éventuels élus des autres douars. Les deux leaders sont conscients que la présidence de la commune peut se jouer sur cette composante.

Ces éléments autour de la mobilisation politique entre une coalition menée par un jeune leader et une autre menée par un notable local, montrent que les jeunes leaders, une fois engagés dans des enjeux électoraux, pratiquent les mêmes stratégies de mobilisation que celles des notables. En effet, la figure du jeune leader s'appuyant sur le travail associatif devient une figure politique dans l'exemple des communes rurales, mettant ainsi les jeunes leaders au centre d'une gouvernance territoriale historiquement dominée par les notables.

---

<sup>11</sup> D'après le recensement général de 2004, il y avait 1420 habitants dans ce douar en 1994 et 1778 en 2004.



### Le résultat des élections : opposition de résultats entre association d'irrigants et commune

Dans la commune rurale étudiée, les coalitions qui se mobilisent aux moments des élections communales ou au moment des élections de l'AUEA reposent sur une même configuration. Toutefois, les résultats des deux événements sont opposés. En effet, la première coalition, menée par le notable Laârbi, a réussi à se maintenir au niveau de la commune, alors que la seconde, menée par le jeune Driss, a connu une ascension par le biais de l'association d'irrigants.

Nous reprenons deux extraits d'entretien illustrant comment les résultats des élections sont expliqués par des agriculteurs de la commune. Le premier est celui d'un agriculteur de la coalition perdante menée par le jeune Driss. Il nous rapporte : « *les gens ne veulent pas laisser la place aux jeunes, on a tout fait pour gagner mais eux [l'autre coalition] sont puissants, ils ont les moyens et ont pu changer la tendance à la dernière minute, la nuit du vote, grâce à leurs moyens financiers* ». Le deuxième extrait est celui d'un agriculteur de la coalition gagnante, celle du notable Laârbi. Il nous rapporte : « *il [Driss] est président de l'association d'irrigants, il croit qu'il sera président partout, il est encore petit pour être président de la commune* ». Toutefois, les jeunes ne sont pas exclus définitivement de la sphère des communes. En témoigne l'accès d'un jeune leader à une autre commune rurale. Ce jeune tend plutôt à mobiliser les ressources notabiliaires et donc à devenir un notable, rendant ainsi complexe la figure du jeune leadership rural (voir à ce propos Kadiri, à paraître).

Au niveau de la localité que nous analysons, si la coalition autour du jeune Driss a acquis la présidence de certaines associations grâce à une légitimité dans le travail associatif et dans

la maîtrise technique de l'association d'irrigants, la coalition autour de Laârbi, le notable, continue d'occuper la commune rurale, sans toutefois être totalement écartée des enjeux de gestion de l'eau.

Cette différence de résultats peut s'expliquer par la différence entre les ressources mobilisées par chacune des coalitions. En outre, la légitimité de chaque leader change d'une compétition à l'autre, et le fait d'être à la tête d'une organisation collective n'implique pas nécessairement d'être à la tête d'une autre organisation. Les résultats des élections communales de 2009 montrent encore l'incapacité des jeunes à concurrencer les notables locaux qui mobilisent un capital social basé sur des alliances politiques, des moyens financiers plus importants dans les campagnes électorales, etc. Enfin, les ressources techniques, financières et linguistiques ne permettent pas encore aux jeunes de cette localité d'émerger en tant que leaders politiques. De ce fait, la mobilisation dans le développement local ne permet pas aux jeunes d'accéder à la commune rurale et à travers elle aux autres sphères de décisions publiques (province, région, négociations avec les différentes administrations publiques comme celle de l'équipement).

Les agriculteurs estiment que les associations et coopératives sont des organisations orientées vers des actions localisées et identifiables. Dans ce cas, la position des jeunes leaders dans l'action collective est importante. En revanche, la commune rurale apparaît comme un espace encore réservé aux formes traditionnelles de leadership.

## Discussion et conclusion

### Les nouvelles ressources des jeunes leaders

Les dynamiques actuelles du leadership ne correspondent plus aux configurations décrites par Leveau (1976), où la mobilisation de la notabilité était au centre des politiques publiques marocaines. Certaines recherches montrent la manière dont la notabilité est toujours mobilisée, par exemple au niveau des projets d'aménagement (Kadiri et al., 2011). Toutefois, le fait que les jeunes leaders tout autant que les notables se positionnent aussi bien dans les AUEA que dans les communes rurales, montre que : i) la notabilité investit aussi les AUEA en cherchant de nouvelles compétences techniques et managériales (Cf. Tableau 1 qui montre que les notables se positionnent aussi dans les AUEA), et ii) les jeunes ayant une légitimité professionnelle investissent dorénavant le champ politique. Toutefois, les ressources mobilisées par les jeunes leaders et les notables sont très différentes : les premiers mobilisent l'action collective et différentes ressources liées à leur instruction et à leurs capacités de gestion technique et managériale des associations et coopératives ; les seconds mobilisent des ressources financières, des rapports avec les pouvoirs publics ainsi qu'une propriété foncière importante. En effet, détenir une grande propriété confère une position symbolique au notable, et dans certain cas, ce dernier s'associe avec plusieurs agriculteurs – alliés en métayage (voir aussi Kadiri, à paraître).

Nous sommes donc toujours dans un milieu rural où les pouvoirs publics gardent un rapport particulier avec l'élite locale. Mais ce rapport a évolué en intégrant les nouvelles dynamiques autour de la participation par l'intermédiaire des associations et

coopératives. Les jeunes leaders sont de plus en plus instruits et ne sont pas particulièrement issus de grandes familles. Ils se forment à travers les associations et coopératives, dans le montage de projets plus techniques (par exemple, adduction en eau potable, irrigation) et dont la gestion implique des ressources financières et administratives. Par ailleurs, les jeunes leaders se forment dans leurs rapports avec les différents acteurs publics et privés concernés par ces projets de développement, notamment à travers leur contact avec l'INDH pour l'eau potable, avec la direction provinciale de l'agriculture pour l'irrigation, et avec l'Agence Française de Développement pour le matériel agricole et le semis direct.

Mais cette analyse montre qu'il existe bien un « plafond » pour les jeunes leaders : pour eux, le monde politique local reste encore difficile à atteindre. Et ce sera le cas tant que les communes feront référence aux formes de notabilités traditionnelles. Pour la société rurale, un président de commune est fortement assimilé à un notable, moins à des des compétences de jeunes.

### Une intégration des jeunes par les politiques publiques ?

Ces résultats nous amènent à nous interroger sur la prise en compte de l'essor des jeunes leaders par les politiques publiques. En effet, très peu de politiques se consacrent aux jeunes, et encore moins aux jeunes leaders. Certaines recherches démontrent que les politiques agricoles considèrent avant tout les seuls détenteurs de « titres fonciers » ou « ayants droit » dans la mise en place des projets de développement (Kadiri, 2012). La conséquence de cela est que les pouvoirs publics renforcent directement la position de notables locaux dont le pouvoir repose principalement sur la propriété foncière et les

ressources financières. Nos résultats démontrent cependant que, même dans le cas de projets d'irrigation, les jeunes se mobilisent dans les AUEA grâce à des compétences techniques. Ne serait-il pas pertinent d'intégrer ces jeunes dès la conception de ces projets ? Ceci pourrait se faire notamment en optant pour des stratégies adaptées à cette catégorie sociale.

Les jeunes se mobilisent dans des associations et des coopératives, les utilisant pour renforcer leur d'ancrage territorial. Ce constat peut aussi être favorisé par les politiques agricoles en appuyant l'émergence de jeunes leaders, qui serviront la mise en place de projets de développement de plus en plus demandeurs de ressources spécifiques. En effet, les politiques publiques actuelles telle que le Plan Maroc Vert visent des actions de développement agricole de grande ampleur et impliquent la gestion de budgets importants. Le montage de projets (par exemple, stations de conditionnement et de séchage, circuits de commercialisation, agrégation, etc.) devient complexe et nécessite des études de faisabilité détaillées, mais aussi des compétences conséquentes pour leur mise en œuvre et leur gestion. Certaines actions peuvent s'orienter directement vers des jeunes qui ont déjà développé leurs compétences dans les associations et coopératives et qui peuvent les mobiliser dans les nouvelles actions publiques.

Enfin, des actions ponctuelles et/ou des choix stratégiques peuvent être envisageables de la part des pouvoirs publics : cycles de formation au montage de projet, au plaidoyer, au suivi-évaluation des actions de développement, aux circuits des bailleurs de fonds, etc. Or, pour l'instant, les seules actions concrètement entreprises dans le cadre d'actions publiques concernent les formations techniques à destination des fils d'agriculteurs, qui ne sont pas forcément des fils de notables. Ces

dernières sont certes nécessaires, mais insuffisantes pour installer un paysage de leadership diversifié et en harmonie avec les nouvelles dynamiques en cours dans le monde rural.

## Pour en savoir plus

Desrues T, 2006. [Le corporatisme agrarien au Maroc. La trajectoire de l'Union marocaine de l'agriculture](#). *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 111-112, 197-217.

Goirand C., 2014. Participation institutionnalisée et action collective contestataire. *Revue internationale de politique comparée*, 20(4), 7-28.

Kadiri Z. à paraître, Jeunes, leaders et agriculteurs au Maroc : complexité et positionnement multiple. Numéro spécial : Jeunes ruraux au Maghreb. *Cahiers Agricultures*.

Kadiri Z, Kuper M, Errahj M, 2011. Projets d'aménagement et développement territorial. Le cas du périmètre irrigué du Moyen Sebou au Maroc, Numéro spécial : Politiques de l'eau. *Pôle Sud*, 35(2), 77-96.

Kadiri Z., El Farah F-Z, 2013, [L'agriculture et le rural au Maroc, entre inégalités territoriales et sociales](#), Rabat, Blog scientifique *Farzyates/Inégalités* du Centre Jacques Berques.

Kadiri Z, Tozy M, Errahj M, 2010. L'eau d'irrigation et les élections communales au Moyen Sebou. L'association des irrigants comme espace de compétition politique, Dans Tozy M. (dir) : *Elections au Maroc. Entre Partis et notables (2007-2009)*, Ed. Ennajah El Jadida, Casablanca, Maroc, p. 199-227.

Leveau R, 1976. *Le fellah marocain, défenseur du trône*. Editions de la Fondation Nationale des Sciences politiques, Paris, 235 p. 1976.

Pascon P, Bentahar M, 1978 [1969]. « Ce que disent 296 jeunes ruraux », dans *Études sociologiques sur le Maroc : recueil d'articles conçu et préparé par Abdelkébir Khatibi*, Tanger, Éditions marocaines et internationales, pp. 145-287.

McGregor Burns J, 1978. *Leadership*, N.Y, Harper & Row.

Tozy M, 2010. Leaders et leadership. Configurations complexes, ressources

politiques et influence potentielle des leaders dans le cas de l'Oriental marocain. Dans Bonte P, Elloumi M, Guillaume H, Mahdi M, *Développement rural, Environnement et Enjeux territoriaux : Regards croisés Oriental marocain et Sud-Est tunisien*, Rabat, La croisée des Chemins, pp. 363-378.



## **L'entrée des jeunes dans l'agriculture : cas du maraîchage sous serre dans les Ziban (Algérie)**

**Tarik Hartani<sup>1</sup>, Mohamed Naouri<sup>1</sup>, Marcel Kuper<sup>2,3</sup>**

<sup>1</sup>Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie Alger,  
<sup>2</sup>UMR G-Eau, Cirad, <sup>3</sup>Institut Agronomique et  
Vétérinaire Hassan II Rabat. Contact :  
t.hartani@ensa.dz

### **Résumé**

*En Algérie, l'approvisionnement des marchés de gros en fruits et légumes dépend quasi exclusivement de la production locale. L'abondance et la régularité de ces productions constituent un enjeu important de sécurité alimentaire pour l'Etat qui doit assurer un approvisionnement suffisant des villes, en forte croissance démographique. La plaine des Ziban tout autour de la ville de Biskra connaît une forte dynamique agricole. Située aux portes du Sahara, cette plaine se caractérise par de vastes étendues de terres, un climat aride et de nombreux points d'eau. Notre étude porte sur les trajectoires des nombreux jeunes algériens qui affluent dans cette plaine pour y trouver du travail, plus particulièrement pour cultiver le maraîchage sous serre. Débutant en tant qu'ouvriers ou métayers, ils arrivent à économiser et peuvent rapidement devenir métayers, locataires puis propriétaires. Leur projet correspond soit à un investissement à moyen terme dans l'activité agricole localement ou dans leur région d'origine soit à quitter l'agriculture. Nous nous interrogeons enfin sur la capacité des politiques publiques à intégrer ces nouveaux acteurs dans la profession agricole.*

**Mots clés :** dynamique agricole, ouvriers, migration, maraîchage, serres

### **Introduction**

La région de Biskra en Algérie est connue pour sa vocation phoénicienne, le palmier dattier constituant la culture traditionnelle

principale dans la région. Depuis le milieu des années 1980, la région a diversifié ses productions, passant d'une production quasi-exclusive de dattes vers une

production associant maraîchage tout au long de l'année et phoeniciculture (Dubost, 1998). La ville de Biskra, jadis connue pour ses stations thermales et ses sites touristiques, connaît aujourd'hui un développement massif du maraîchage sous serre ou "plasticulture".

Située aux portes du désert algérien, Biskra, capitale des Ziban, dispose de grandes étendues de sols potentiellement cultivables, d'eaux souterraines abondantes et d'un climat saharien qui offrent des conditions favorables permettant la précocité des produits. La plasticulture a ainsi pu trouver un terrain favorable pour se développer et attirer de nombreux jeunes pour travailler et même investir dans l'agriculture. Ces jeunes sont porteurs d'innovations organisationnelles et techniques, obtenues dans le nord du pays ou construites sur place grâce à leurs interactions au quotidien avec l'ensemble des acteurs que l'on retrouve dans la plasticulture.

Ces nouvelles agricultures se développent, en apparence, en marge de l'intervention de l'Etat. Si les facteurs d'ordres physiques (abondance des ressources eau, sol et le climat favorable) sont souvent mis en avant pour expliquer l'émergence de ces dynamiques, des innovations organisationnelles et techniques, portées par ces jeunes, sont également constatées.

Dans un contexte où la question de la relève de la profession agricole en Algérie se pose avec acuité, ce papier s'intéresse à l'entrée des jeunes en agriculture par le biais du maraîchage sous serre et leur contribution à cette nouvelle dynamique

agricole. A travers l'étude d'une vingtaine de trajectoires d'acteurs âgés de moins de 35 ans, nous discutons de la place qu'occupent ces jeunes dans les Ziban d'aujourd'hui et de leur avenir au regard des fragilités socio-économiques et environnementales que peut connaître ce développement agricole. Nous interrogeons ensuite les raisons pour lesquelles cette région attire tant de jeunes et quels sont leurs projets socioprofessionnels. Nous questionnons enfin le rôle joué par les politiques publiques, celles concernant l'emploi de jeunes notamment, dans l'inscription de ces dynamiques dans une perspective durable sur le plan économique et environnemental.

## Méthodologie

Les enquêtes se sont déroulées entre décembre 2012 et juin 2013 dans les trois communes (El Ghrouss, M'ziraa et Ain Naga) qui connaissent le plus fort taux de développement de la plasticulture à Biskra et ont concerné un échantillon de 22 agriculteurs (Naouri, 2014). La classe d'âge ciblée est celle des moins de 35 ans en référence à la classification utilisée par l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) créée par le ministère du travail afin de venir en aide aux jeunes sans emploi.

## Zone d'étude

La plaine des Ziban s'étend sur une superficie de plus de 2 millions d'hectares. Les communes agricoles où a été menée l'enquête ont une superficie totale de 1,74 km<sup>2</sup> et sont connues pour leur forte activité maraîchère sous serre (Figure 1).

La commune de Ghrouss située à l'Ouest des Ziban est caractérisée par un système de culture mixte : palmier dattier associé à du maraîchage sous serre irrigué par des installations en goutte à goutte constituées de gaines souples perforées.

Les exploitations des communes situées à l'Est des Ziban (M'ziraa et Ain Naga) sont exclusivement cultivées en maraîchage sous serre (peu d'arboriculture) et sont aussi équipées en goutte à goutte.

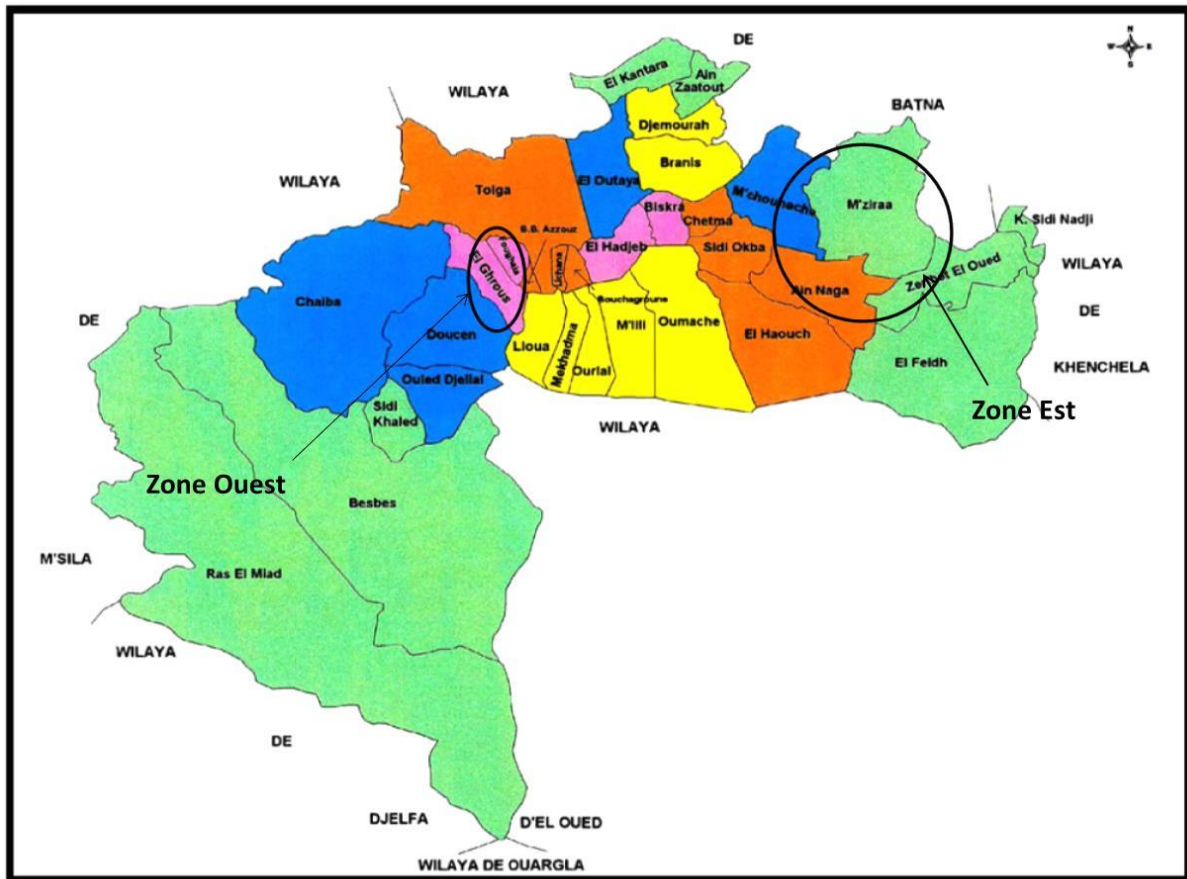


Figure 1 : Situation des communes enquêtées dans les Ziban

Il existe plusieurs appellations pour l'agriculteur faisant référence à son statut socioprofessionnel. L'ouvrier agricole est appelé "*Kheddam*", le métayer "*Fellah*", le locataire "*Kerray*" et le propriétaire "*Moul'chi*". Pour comprendre la trajectoire des "jeunes agriculteurs", nous nous intéressons plus particulièrement aux

jeunes métayers, locataires et propriétaires.

### Enquêtes et choix de l'échantillon

Nous avons opté pour une méthode d'analyse qualitative sur la base d'un

guide d'entretien qui s'articule autour de trois axes (Naouri et al.,2015) :

- L'agriculteur et son parcours : âge, origine géographique, niveau d'instruction, ancienneté ;
- Les pratiques agricoles;
- Le projet d'avenir.

L'identification des jeunes à enquêter était peu évidente initialement, car ces jeunes sont souvent non reconnus par l'administration ou par les vendeurs. Afin de s'assurer de la représentativité de l'échantillon sélectionné, plusieurs entrées sur le terrain ont été retenues:

- Entrée par la subdivision agricole : cette entrée permet de s'adresser aux agriculteurs qui ont un contact direct avec l'administration locale de l'agriculture.
- Entrée par les ingénieurs spécialisés dans l'installation des serres, des dispositifs d'irrigation et de fertigation, en plus de la vente de matériel et d'intrants agricoles. Cette entrée permet de s'adresser à des agriculteurs chez qui ces ingénieurs effectuent des essais sur les nouveaux produits.
- Entrée par les vendeurs de semences (grainetiers) qui permettent un contact avec les propriétaires et les locataires qui s'approvisionnent chez eux.

## Résultats

### Qui sont les jeunes travaillant dans les serres ?

Les 22 agriculteurs enquêtés sont âgés de 20 à 35 ans ; ils peuvent être classés en

fonction de leur statut entre propriétaires, locataires et métayers. Notre échantillon se compose de 11 propriétaires de serres et de 11 locataires dont 3 sont en même temps métayers "fellah".

Concernant leur provenance, 11 proviennent d'une région "externe" aux Ziban (Batna, Oum El Bouaghi, Blida, Tipaza, TiziOuzou) alors que 11 autres, que nous appellerons "agriculteurs locaux", sont originaires des communes agricoles des Ziban : Mziraa, Ain Naga, Draa El Amri, Ghrouss, El Marhoum. Il faut en outre relever que 8 des 11 "agriculteurs externes" sont propriétaires de serres. En revanche, 2 seulement parmi les 11 "agriculteurs locaux" sont des propriétaires.

Dans les Ziban Est, 7 des 9 agriculteurs sont des "agriculteurs externes". Ces derniers sont connus pour leur savoir-faire dans la culture de la tomate sous serre. Ils se sont spécialisés depuis leur arrivée dans les serres multi chapelles, les serres canariennes d'origine espagnole en s'appuyant sur l'expertise technique marocaine (Figure 2). Il s'agit dans ce cas d'un système de culture intensif basé sur des cultures en primeurs. Ces agriculteurs pratiquent généralement des rotations à deux ou trois cultures par année: tomate puis laitue ou tomate puis courgette ou aubergine puis concombre puis melon.

### Une organisation pour mutualiser des ressources

La dynamique agricole est ouverte aux différents acteurs grâce à une organisation mutuelle autour des ressources. L'eau et la terre sont fournies par le propriétaire



chargé de la réalisation de point d'accès à eau et de l'aménagement des réseaux de distribution. Le capital est mobilisé par le locataire -en partie par l'intermédiaire du grainetier, qui est le vendeur d'intrants. Ces derniers sont les intermédiaires les plus présents dans cette dynamique (Laouar, 2015). Ils aident ces jeunes à avoir accès aux crédits pour la fourniture d'intrants et à être informés et conseillés pour améliorer leurs productions. Les grainetiers développent leurs réseaux de clients avec ces groupes de jeunes agriculteurs en général des locataires et des métayers. Les clients sérieux offrent parrainage aux nouveaux agriculteurs jeunes et constituent un réseau de confiance autour de ces grainetiers.

Enfin, le savoir-faire des techniques culturales et des pratiques d'irrigation est apporté par les *Fellah*. Les jeunes *Fellah* participent aussi à l'adaptation et ensuite à la diffusion des innovations grâce à leurs mobilités inter exploitation.

Dans les Ziban Ouest, les jeunes agriculteurs ont adapté aux conditions locales les systèmes d'irrigation conçus

selon des normes universelles. Par exemple, ils ont aménagé des "châteaux d'eau" métalliques de l'ordre de 10 m en tête des réseaux d'irrigation par goutte à goutte (Figure 3a). Cela permet ainsi d'éviter d'éventuelles surpressions que peuvent engendrer les variations du débit de pompage et d'homogénéiser la pression dans le réseau d'irrigation. De même, ces agriculteurs ont introduit un dispositif de fertigation simple et pratique constitué de jerricans individuels à l'entrée de chaque serre où l'eau arrive par le bas et en ressort par le haut chargée de fertilisants (Naouri et al., 2015 ; Figure 3b). Outre ces adaptations aux conditions locales des systèmes de production, ces jeunes agriculteurs s'organisent autour des facteurs de production.

Comme dans l'Est des Ziban, ces agriculteurs que l'on rencontre à Draa El Amri ou à El Marhoum s'orientent de plus en plus vers des rotations à 3 cultures : aubergine-courgette- melon ; concombre-tomate-piment, tomate-piment-melon, etc...



Figure 2. Origine des flux d'agriculteurs arrivant aux Ziban



Figure 3a. Dispositif de château d'eau en amont du réseau d'irrigation



Figure 3b. Dispositif de fertigation innovant dans les serres tunnels

### Une progression socioprofessionnelle

La plasticulture permet une progression socioprofessionnelle des jeunes. L'ouvrier peut devenir métayer après l'acquisition d'un certain savoir-faire. Le métayer peut accumuler du capital pour acheter quelques serres et devenir locataire. Ce dernier génère des bénéfices pour les investir ensuite dans la terre. Il devient propriétaire terrien avec une possibilité de passer à la phoéniculture qui nécessite moins d'opérations culturales et reste une activité rentable.

Trois grands types de projets se dégagent selon les résultats de nos enquêtes : une installation définitive dans la région qui se traduit par l'achat de terres et la plantation de palmiers ; le retour vers la terre d'origine pour faire de l'agriculture grâce au capital accumulé dans les Ziban et à l'expertise acquise pendant des années; l'investissement des bénéfices hors agriculture (Figure 4).

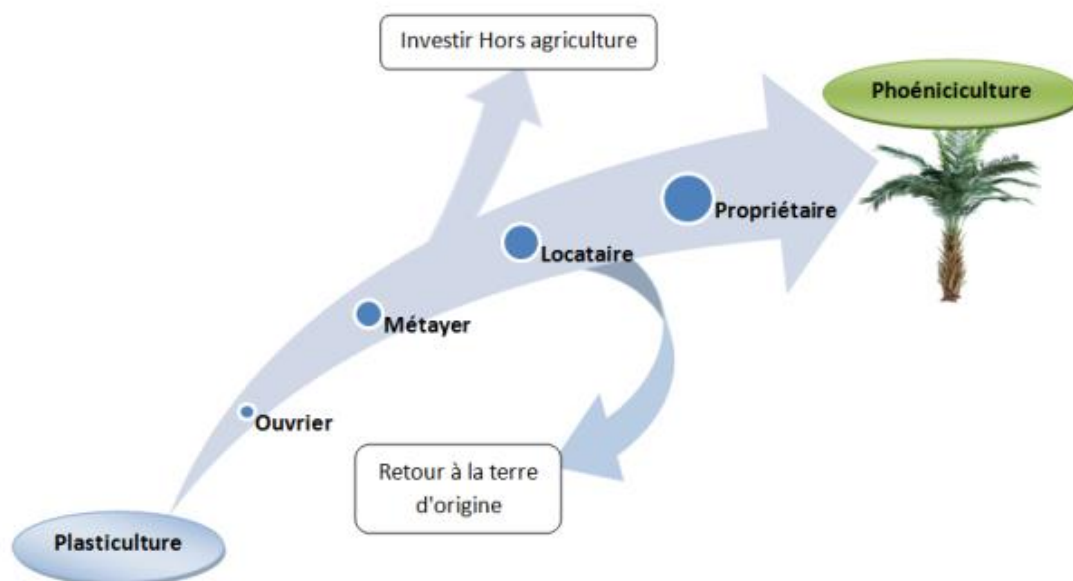


Figure 4 : Schéma de progression d'un jeune ouvrier dans l'ouest des Ziban (adapté de Amichi et al, 2015).

Pour certains jeunes, c'est une opportunité pour s'installer durablement en agriculture notamment en achetant des terres pour y planter des palmiers dattiers (Amichi et al., 2015). Dans ce cas, le jeune ouvrier a d'abord travaillé en tant que métayer puis locataire avant de devenir propriétaire. : "J'ai commencé à travailler sous serre, j'ai eu une très bonne production. J'ai eu plus de 40 millions [~ 4000 euros] de bénéfice qui m'ont permis de m'acheter une voiture et d'augmenter le nombre des serres. J'avais 14 serres et je louais 15 000 DA [~ 130 euros] la serre à des dizaines de locataires. Et par la suite, ça m'a permis de planter mes palmiers".

On remarquera que cette frange de jeunes a choisi de se lancer dans la plasticulture pour y travailler avec une perspective d'ascension sociale. Les jeunes locaux ont choisi le même chemin plutôt que

d'exercer en tant qu'ouvrier agricole dans les palmeraies traditionnelles. D'autres ont choisi le transport de produits maraîchers grâce à l'aide de l'Etat. Selon certains, cela accentue le déficit de main d'œuvre agricole dans les palmeraies. Un vieil agriculteur confirmait notre propos : "... On n'a pas de main d'œuvre pour entretenir le palmier ! Les vieux sont partis. Les jeunes ont bénéficié des crédits de l'ANSEJ.... Certains ont réussi dans leurs projets, d'autres, non. Au souk quand tu sollicites des bras pour travailler, on te rétorque qu'on dispose de camions."

Pour un autre groupe de jeunes, la perspective à moyen terme est un retour dans la terre d'origine pour des raisons familiales afin d'y pratiquer la plasticulture et l'arboriculture. En revanche, d'autres jeunes, plus fréquemment rencontrés à Mziraa, entrevoient une reconversion hors

agriculture en raison de leur ancrage ancestral dans l'élevage et le commerce (Naouri, 2014).



Figure 5 : Jeune agriculteur dans une serre tunnel à El Ghrouss

C'est ainsi que l'entrée des jeunes en agriculture par le maraîchage sous serre peut conduire à une diversité de trajectoires (Figure 4). Grâce à leur activité étalée de Septembre à Mai, ces derniers ont modifié la perception de la profession agricole localement et bien au-delà. Ils contribuent, *de facto*, à la dynamique agricole aux côtés des propriétaires anciennement installés.

## Discussion et conclusion

### Vigueurs et fragilités d'une dynamique agricole

Nos travaux dans la plaine des Ziban ont permis de décrypter de nouvelles agricultures irriguées dont les enjeux dépassent les limites de ce territoire. Ces agricultures, essentiellement portées par

des jeunes, se distinguent par l'attractivité du maraîchage sous serre. Cette attractivité résulte de l'existence d'un marché informel du foncier et de l'eau et d'un marché de gros des fruits et de légumes en primeurs générant des bénéfices importants. L'arrivée de ces jeunes en agriculture s'accompagne d'une augmentation de la production mais aussi d'innovations techniques et sociales observées sur le terrain. Elle participe ainsi à la dynamique de l'agriculture et constitue un début de solution à la problématique de la relève dans la profession agricole en Algérie. La relève agricole serait-elle alors entre les mains de ces jeunes ?

Les intentions de départ d'une partie de ces jeunes au bout de quelques années est un frein à la construction de collectifs d'agriculteurs stables et ne permet pas à ces derniers de jouer un rôle plus actif dans le développement local.

Par ailleurs, les agriculteurs des serres tunnels sont régulièrement amenés à déplacer leurs installations pour compenser la baisse de fertilité de leurs terres et un manque à gagner en termes de rendement. L'intensification dans ces milieux fragiles s'accompagne en effet d'une dégradation du milieu naturel. Les nouvelles variétés de cultures maraîchères (poivron, piment notamment) ont progressivement remplacé des variétés locales connues pour leur adaptation à la sécheresse et à la salinité.

Enfin, la sécurité sanitaire des agriculteurs et des consommateurs constitue probablement un autre élément de fragilité. Très souvent en effet, l'utilisation

des intrants agricoles se fait en dehors de tout contrôle. Plusieurs témoignages citent des cas de vente de pesticides avec des formules contenant des produits interdits, ce qui menacent la santé des utilisateurs et des consommateurs.

### Faut-il repenser les dispositifs d'aide aux jeunes ?

Ces fragilités sous tendues par une recomposition agricole et agraire à l'échelle du pays interrogent des politiques publiques fondées sur une facilitation d'accès au crédit pour les jeunes. Les aides dans le domaine agricole, notamment les crédits sans garantie pour l'achat de 10 serres sur la base d'un contrat de location, sont pour certains jeunes bénéficiaires un facteur accélérant le processus d'ascension socioprofessionnel décrit dans la figure 4. Ceux qui n'arrivent pas à valoriser les serres ainsi obtenues les revendent aussitôt pour ensuite quitter l'agriculture. Les avantages fiscaux et les aides financières accordées au secteur tertiaire (crédit sans garantie pour l'achat d'une camionnette, par exemple), éloignent également les jeunes de l'agriculture. "Dans toutes les villes, on est frappé par l'essor de services urbains nouveaux ... et le petit commerce informel aux mains de jeunes" (Côte, 2011).

Certes, un flux de jeunes migrants non quantifié à ce jour finit par acquérir "une légitimité dans le monde agricole", en s'appropriant des exploitations agricoles au terme d'un long processus d'ascension sociale. Dans ces conditions, on peut se demander dans quelle mesure les

politiques publiques pourront intégrer l'entrée de ces jeunes dans la profession agricole et soutenir les débats que suppose une évolution réfléchie et maîtrisée de son devenir (Lemery, 2003).

Malgré ces questionnements et ces fragilités, ces "jeunes agriculteurs des Ziban" apparaissent comme une opportunité importante pour l'Algérie, car leur exemple peut aider à concevoir des politiques publiques qui tiennent compte de leurs capacités d'innovation et de leur expérience pour contribuer au développement agricole et rural.

### Pour en savoir plus

Amichi F, Bouarfa S, Lejars C, Kuper M, Hartani T, Daoudi A, Amichi H, Belhamra M. Des serres et des hommes : des exploitations motrices de l'expansion territoriale et de l'ascension socioprofessionnelle sur un front pionnier de l'agriculture saharienne en Algérie. Cahiers Agricultures. 2015;24(1):11-19.

Côte, M., 2011. [L'Algérie, mondialisation et nouvelles territorialités](#), Méditerranée, 11 : 76-84.

Khiari, A., 2002. [Une région pionnière dans le Sahara algérien : El Ghrouss](#). In: Méditerranée, 99(3-4) : 27-30.

Laouar N, Daoudi A, Lejars C, 2015. Le changement technique poussé par les acteurs de l'amont de la filière plasticulture à Biskra : rôle des grainetiers dans l'introduction et la diffusion des innovations techniques enchâssées. 2ème séminaire ARENA sur la gouvernance des eaux souterraines au Maghreb. Tunis/Kairouan, 3-6 mars 2015.

Lemery, B. 2003. [Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture.](#) *Sociologie du travail*, 45 (1) : 9–25.

Naouri M, Hartani T, Kuper M. 2015. Le parcours initiatique de jeunes ruraux dans les nouvelles agricultures sahariennes (Biskra- Algérie). *Cahiers Agricultures* à paraître.

Naouri M, Hartani T, Kuper M, 2014. Emergence des jeunes dans la

production maraichère: cas des Ziban dans le sud de l'Algérie. *World Congress for Middle Eastern Studies*. Ankara (Turkey), August 18-21th. <http://www.wocmes2014.org/>



## Le parcours migratoire de jeunes ruraux du bled du kif

**Khalid Mouna, Abdellah Essouadi**

Département de sociologie de la Faculté de Lettres et de Sciences Humaines de Meknès. Contact : [khalidmounapro@gmail.com](mailto:khalidmounapro@gmail.com)

### Résumé

*Cet article analyse le parcours migratoire des jeunes ruraux originaires des zones de production du cannabis, jeunes qui cherchent à briser les chaînes de soumission et d'humiliation vécues au quotidien. Pour les jeunes concernés par notre étude, la migration constitue un moyen de s'intégrer dans des réseaux transnationaux et ainsi d'entamer une carrière de beznass (commerçant du cannabis). Ce parcours « initiatique » permet à ces jeunes de revenir au bled avec de nouvelles idées, des moyens accrus, et de jouer un rôle actif dans l'économie locale – qui reste pour eux focalisée sur la production de cannabis, cette dernière restant néanmoins officiellement interdite.*

**Mots clés :** cannabis ; jeune ; Maroc ; migration ; Rif

### Introduction

Le cannabis est, depuis l'indépendance du Maroc en 1956, une ressource économique importante pour la population du Rif. Le Rif est une région de migration depuis le 19<sup>ème</sup> siècle notamment avec l'occupation de l'Algérie par la France, qui a constitué pendant plus d'un siècle une destination de travail pour les rifains (Aziza, 2011). Que ce soit pour des raisons économiques, démographiques, de surpopulation ou de sécheresse, le Rif a constitué une région de départ de masse lors de la période coloniale vers l'Algérie et postcoloniale vers l'Europe (ibid). Le sol rifain

est de qualité pauvre pour mener des activités agricoles, et la migration se présentait comme une solution possible pour échapper à la famine. Aujourd'hui, le cannabis constitue la principale ressource économique pour la population à côté de la migration et la contrebande. Le cannabis est à la fois une activité génératrice de revenu pour les uns - petits producteurs – et de la richesse pour les autres - les grands producteurs et les intermédiaires - .Le cannabis représente une forte rentabilité par rapport aux autres produits agricoles, ce qui implique des obstacles pour les projets de développement qui visent à remplacer cette culture.

Entre la logique des acteurs internes, notamment les jeunes, et la logique de l'Etat, le cannabis apparaît comme un produit porteur de richesse économique et des conditions de vie. Ainsi, la spécialisation dans la monoculture du cannabis, pour un certain nombre de villages dans le Rif central et occidental, et son extension dans des espaces qui jusque-là pratiquaient d'autres activités agricoles, a produit des transformations significatives. L'extension du cannabis n'a pas modifié uniquement le rapport du pouvoir et les formes des hiérarchies sociales de la région du Rif (Mouna, 2010). Elle a également introduit des nouvelles stratégies de la part des jeunes qui souhaitent se détacher des liens de soumission qui les relient aux grands trafiquants. Ce qui implique une concurrence rude au niveau de chaque territoire pour rompre le « monopole » de l'accès aux marchés.

Une des figures clés de la « filière » du kif est celle de « beznass », qui, au Nord du Maroc, désigne les individus les plus actifs dans le commerce du cannabis. Un beznass peut être producteur, comme il peut être producteur et commerçant ou bien uniquement intermédiaire. L'identité de beznass est acquise à travers le réseau de commercialisation, que ce soit à l'échelle nationale ou internationale.

Certains beznass concernés par notre étude sont des jeunes, souvent fils de producteurs du kif, revenus récemment dans le Rif et qui ont vécu une expérience migratoire à l'étranger et en particulier en Espagne. Cette trajectoire, quoiqu'elle ne soit pas généralisable à la plupart des jeunes de la région, est intéressante car le retour produit des changements considérables dans les villages d'origine, que ce soit sur le plan de production ou de commercialisation. Cet article a pour but de montrer le parcours migratoire de ces jeunes et les changements

que leurs retours engendrent dans les zones rurales du Rif. Nous avons réalisé l'enquête auprès de six jeunes venant de villages différents dans le Rif central, qui ont effectué un tel parcours. Nous appuyons notre analyse plus particulièrement sur le cas de trois jeunes du bled du kif.

## Présentation de la recherche

Il est important avant de présenter notre travail de mettre en lumière le processus des politiques publiques au Maroc en lien avec le kif. Avec l'indépendance en 1956, le kif est devenu une drogue illégale et par conséquent les cultivateurs de kif sont incriminés. Le gouvernement a favorisé des politiques de développement notamment avec le programme de DERRO (Développement du Rif Occidental) en 1964 pour remplacer le kif. L'approche des politiques publiques en lien avec le kif s'est caractérisée depuis l'indépendance par une dimension sécuritaire. C'est le ministre de l'intérieur qui guidait l'opération de rachat du kif aux producteurs en collaboration avec : la police, la gendarmerie royale, les services de douanes et de la Régie des Tabacs, cette dernière ayant pour mission d'acheter les récoltes aux paysans pour les brûler. C'est dans ce contexte que les premières politiques publiques du kif au Maroc ont vu le jour, et qui continué à fonctionner encore aujourd'hui, puisque selon les statistiques du ministère de la justice, 40 000 mandats d'arrestation sont actuellement lancés contre les cultivateurs. C'est dans cette conjoncture de répression que la migration rifaine a démarré.

La migration au Rif est une culture ancrée chez la population. Chaque famille a au moins un membre à l'étranger. Cette migration a connu une transformation importante, il s'agit du passage de la migration saisonnière (lors de la



période coloniale) vers une migration d'installation (période postcoloniale). Si la migration a constitué une solution pour une partie de la population rifaine face à la précarité, le cannabis a constitué une ressource locale et une activité génératrice de revenu, notamment pour la population du Rif central. Ainsi, le « couple » migration-cannabis a connu une transformation à partir des années 1970 avec la découverte de la résine et l'ouverture vers le marché européen. Mais la relation cannabis - migration va connaître des nouvelles configurations engendrées par des jeunes migrants issus du bled du kif (Mouna, 2010). Il s'agit des jeunes déjà impliqués dans la production à travers une production familiale.

Le travail de terrain présenté dans cette contribution a été effectué dans les zones historiques de la culture de cannabis (Ketama et Bab Berred). Nous avons choisi de diversifier les techniques de collecte des données vu la complexité du sujet : entretiens semi-directifs, récits de vie et observation. Par « jeune beznass », nous signifions une catégorie des jeunes qui portent le rêve de devenir des commerçants du kif, et qui débutent leur carrière dans le monde du cannabis.

Etant donné que la population est confrontée à une activité interdite par la loi, la récolte des données n'est pas une tâche simple (Afsahi et Mouna, 2014). C'est pour cela que le travail de terrain s'est déroulé sur une longue durée, entre 2010 et 2014, auprès des personnes avec qui nous avons établi des relations de confiance. Nous allons présenter essentiellement dans cette étude le cas de Majid et de Hamid, deux personnes originaires de Bab Berred, ayant chacune entamé un parcours migratoire différent. Majid, avant sa migration travaillait dans la culture du cannabis au sein de l'exploitation familiale. En revanche Hamid, en quittant le lycée, s'est

spécialisé dans le transport du cannabis à l'échelle internationale (du Maroc vers l'Espagne). Il est également originaire de Bab Berred. Malgré le fait qu'il a grandi en ville, il se définit lui-même comme appartenant au village X de Bab Berred, là où il passait ses vacances scolaires et où il s'est socialisé au monde du trafic.

## Contexte

Un certain nombre de conditions favorisent le déclenchement du processus migratoire chez les jeunes du bled du kif. Le contrôle du commerce du cannabis par les grands beznass locaux freine toute tentative de réussite économique des jeunes. Il s'agit des producteurs et intermédiaires qui accaparent le circuit de commercialisation depuis le local jusqu'à l'international. De ce fait, ils occupent une position centrale dans l'échiquier social et politique local, laissant peu de marges pour les jeunes ruraux.

La migration fonctionne donc comme le moyen de réalisation d'une carrière et une voie pour réussir. Les jeunes qui réussissent sont ceux qui ont pu se libérer d'un système de production les réduisant à de simples ouvriers qui travaillent pour le compte d'un grand beznass. Dans la majorité des cas, la destination ne dépend pas de l'offre de travail dans le pays d'accueil, mais elle est influencée par trois facteurs : une perception sociale et culturelle donnée par les anciens migrants sur les apports de la migration ; le rôle du futur pays d'accueil dans le transit et la redistribution du cannabis marocain (l'Espagne notamment) ; les possibilités d'installation et de régularisation (c'est-à-dire une garantie pour mettre en place une mobilité permanente entre pays d'accueil et le bled du kif).

Le projet migratoire des jeunes migrants est de type individuel. Il s'inscrit dans une stratégie de recherche d'une meilleure condition de vie, ailleurs. Cependant, le projet reste, dans la plupart des cas, ouvert à l'imprévisible. Il est le résultat d'une forme d'humiliation, la « hogra » que ces jeunes subissent, de la part des beznass ou des gendarmes. Un producteur qui n'a pas accès au marché pour commercialiser son produit, est condamné à la marginalité et à la dépendance aux beznass. De plus, les producteurs rencontrés déclarent être soumis aux formes de chantage d'agents de l'autorité (gendarmes, moqadem, caïd) pour que ces derniers ferment leurs yeux sur leur activité de production du kif.

Le départ de ces jeunes peut être refusé par la famille qui cultive le cannabis car cette dernière a constamment besoin de main d'œuvre. Ce refus va s'accroître quand il s'agit des familles défavorisées qui n'ont pas les moyens suffisants pour remplacer une main-d'œuvre familiale. Néanmoins, ce départ peut résoudre des formes de soumission voire de « double soumission » des familles défavorisées : une soumission aux producteurs de taille moyenne qui leur fournissent les crédits pour cultiver leurs terres et une soumission aux grands producteurs les beznass qui leur achètent la récolte (Mouna, 2010). Par ailleurs, les familles finissent par accepter le départ de leurs fils car ce départ représente une issue à leur soumission et surtout une possibilité de s'affilier à un réseau du trafic. Les attentes des familles par rapport à cette migration ne se croisent pas avec celle des fils au début. La migration est perçue par les familles comme une opportunité d'échapper à l'économie du cannabis et ses risques. C'est la raison pour laquelle nous avons qualifié au début de cet article, la migration des jeunes comme parcours individuel.

La carrière d'un beznass-migrant est ouverte à toutes les possibilités. C'est au cours de l'interaction avec le réseau du trafic, et des réalités vécues par ce dernier, que le projet est redéfini. Cette socialisation lors du séjour à l'étranger a des effets propres sur la perception du migrant de son projet migratoire. Et c'est au cours d'une sociabilité au sein du réseau de trafic que le migrant reconstruit son projet de retour.

### **Le cannabis, ascenseur socio-économique pour des jeunes : les raisons de départ**

Dans le Rif central, le cannabis n'est pas uniquement une activité économique historiquement ancrée, il joue aussi un rôle moteur dans la mobilité sociale et notamment chez les jeunes. Pour ces derniers, la position privilégiée qu'occupe un beznass représente un idéal à atteindre dans le domaine de la production du cannabis. La migration représente dans ce sens une condition pour trouver ses propres clients et s'insérer dans le milieu du trafic. Ces jeunes se positionnent sur deux registres de l'économie locale : le trafic du kif et la migration. Contrairement à la migration marocaine traditionnelle caractérisée par la sédentarisation dans le pays de résidence, une partie des jeunes du bled du kif pense la migration comme un moyen de circulation permettant l'insertion dans le milieu de la drogue ici et là-bas. L'analyse en termes de mobilisation des ressources permet de mieux connaître les conditions économiques et sociales du départ. Nous présentons deux cas pour saisir comment la migration rend possible l'engagement des jeunes dans des réseaux nationaux et internationaux.

### **Le parcours de Majid**

Majid est originaire de Bab Berred. En 1990, il a quitté le lycée après un échec scolaire. Il est

issu d'une famille de producteurs de cannabis ; son père possède entre 15 et 20 hectares de terre, ce qui lui a permis d'accumuler un capital économique considérable. La famille exploite les terres irriguées pour cultiver le cannabis, et qui représentent environ 70% de la SAU. Le reste est consacré à des cultures vivrières comme le blé et les oliviers. Avant son départ, Majid n'avait que quelques contacts avec des petits trafiquants de son douar ou dans quelques douars voisins auxquels il vendait sa marchandise chaque année. Par le biais de son réseau à l'échelle locale, il a pu nouer des contacts avec des trafiquants locaux. Ces derniers ont à leur tour des contacts directs avec des trafiquants espagnols. En raison de l'isolement de son douar, Majid transformait le kif en résine dans un autre douar à proximité de son réseau de commercialisation. De fait, il avait toujours besoin d'un courtier pour faire transporter le kif de son douar au laboratoire de transformation. Son cannabis était notamment vendu en Espagne, mais Majid voulait s'insérer directement dans le milieu, et non pas rester un simple fournisseur qui passe par des réseaux locaux.

Comme il avait établi des contacts avec des grands trafiquants et des transporteurs, il a migré en Espagne en accompagnant un convoi de cannabis en zodiac en 2002. Selon Majid, un nombre considérable de petits trafiquants et de petits fellahs émigrent vers l'Europe en accompagnant le haschisch au sein des réseaux des transporteurs. De plus, pour payer le voyage, il suffit de travailler comme porteur au moment du chargement et du déchargement du cannabis.

*« Quand, je suis arrivé en l'Espagne, je me suis installé pendant un mois dans une ville au Nord à côté de Barcelone chez un ami. À partir de ce moment-là, mon seul but était de trouver un travail. J'ai travaillé dans l'agriculture mais de manière illégale. Les*

*premiers travaux, je les ai eus par des réseaux d'amis d'origine marocaine. Je laissais une bonne réputation, alors chaque employeur me recommandait à un autre, mais ma situation dans l'illégalité ne me permettait pas d'avoir un travail stable ».*

En partant à Bilbao, Majid entre en contact avec un réseau local via des intermédiaires marocains. Il s'insère dans le commerce du cannabis en détail.

*« J'ai commencé le trafic en détail pour la première fois avec un ami résidant à Bilbao. Au début, c'est lui qui m'a donné la marchandise pour que je la distribue, mais dès que le volume de mon réseau de clients a augmenté, j'ai commencé à acheter de grandes quantités de haschisch. De cette expérience, j'ai pu nouer de bonnes relations avec des trafiquants locaux. C'est avec eux que je travaille maintenant, et à la demande des amis trafiquants, j'ai commencé à leur exporter la récolte de ma famille. Suite à la forte demande, j'ai commencé aussi à acheter chez d'autres producteurs pour l'exportation ».*

## **Le parcours de Hamid**

Hamid est originaire d'un village de Bab Berred. Il a grandi en ville, à Tétouan. Il n'était pas fellah. En passant les vacances scolaires dans sa communauté d'origine, il a été « initié », comme il le formule, dans la culture du cannabis. Son père est employé dans une société de transport et dispose de quelques hectares dans le douar. Ce sont ses oncles qui cultivent les parcelles appartenant à son père. Après avoir quitté le lycée, Hamid s'est impliqué dans le milieu du cannabis en commençant comme convoyeur de haschich pour le compte d'un beznass de Bab Berred. Ce dernier connaissait lui-même un beznass marocain résidant à Sebta. Grâce à ce réseau, il a pu effectuer son premier voyage vers l'Espagne comme transporteur du cannabis en 2001. Par la suite, Hamid s'est spécialisé dans

le trafic du cannabis, pour un salaire de 2500 dirhams par jour. Il traversait la mer dans des bateaux à moteur et dans des zodiacs du nord du Maroc à l'Est de l'Espagne.

Après avoir fait ses preuves dans le milieu, Hamid a commencé à travailler pour un certain nombre de beznass, pour la plupart originaires de Sebta. Grâce à ce travail, il a noué de bonnes relations avec des trafiquants espagnols et marocains résidants en Espagne. Un certain nombre de migrants, dont fait partie Hamid, prennent le chemin du transport de cannabis comme moyen pour construire leur carrière dans le trafic du cannabis. Cette forme de sociabilité nous montre que celle-ci ne se déroule pas forcément dans le territoire de la consommation ou de l'intermédiation. Les convoyeurs, jeunes pour la plupart, appréhendent les règles du trafic et s'insèrent dans des réseaux grâce à leur métier de convoyeur pour devenir beznass par la suite. Ces jeunes convoyeurs présentent généralement un profil similaire :

- Ils ne sont pas forcément des producteurs, ce qui veut dire que tout le monde a la possibilité d'accéder, au cours d'un long engagement, au monde du trafic du cannabis.
- Ils ne sont pas des « beznass » au début. Leur intégration dans le trafic s'effectue à partir d'une socialisation au cours de laquelle se tissent des relations de confiance constituant leur futur réseau.

Si certains jeunes ont pu réussir, ce n'est pas le cas de tous. Pour ceux qui réussissent, le retour à la communauté d'origine est marqué, en général, par un engagement dans la production et le trafic.

### **Le parcours initiatique à l'étranger**

Nous avons choisi deux cas contrastés qui ont connu un parcours migratoire. Mais nous avons aussi rencontré plusieurs jeunes qui

refusent de partir, et qui finissent par trouver d'autres alternatives pour résister aux formes d'aliénation aux beznass. Le but de la migration notamment vers l'Espagne, n'est pas essentiellement la recherche de réseaux de commercialisation, nous ne voulons pas réduire la migration des jeunes du Rif central à cela. L'objectif est de montrer la complexité de parcours beznass à partir de la question de la migration.

À l'étranger, par le biais de réseaux marocains, les jeunes entrent en contact avec des réseaux internationaux de commercialisation du cannabis. Ainsi, l'acceptation dans le réseau exige le passage par des étapes nécessaires comme la pratique du petit trafic dans les rues pendant un certain temps. Ces jeunes vont alors commencer à pratiquer le commerce de détail du cannabis à une échelle territoriale définie par le réseau. Ils sont observés dans leur quotidien pour évaluer leur capacité à gérer les tensions avec les consommateurs, les concurrents ou la police. Les jeunes futurs beznass travaillent dans leurs villes d'accueil, et dans leurs quartiers où ils vont redistribuer du haschich entre 200 et 250 grammes par jour à leurs clients formés essentiellement de touristes et de chômeurs, etc. Ils doivent aussi faire preuve d'initiative et chercher de nouveaux clients à leurs produits dans les cafés, les bars et les boîtes de nuit, etc. (Essouadi, 2013). Cela n'empêche pas la dure concurrence pour le placement entre ces trafiquants qui entraîne parfois un haut niveau de violence.

Par ailleurs, cette étape semble incontournable dans la carrière de ces jeunes. La répression policière qu'ils subissent constamment sert à sélectionner les éléments les plus résistants qui vont finir par intégrer le réseau. Ceux qui finissent incarcérés entament une carrière suite à leurs statuts d'anciens prisonniers ; l'expérience d'incarcération leur donne un nouveau statut dans le monde du

trafic. Dans les deux cas, c'est l'identité de beznass qui se construit à partir de rites de passage bien définis.

Le processus d'apprentissage et d'appartenance se fait la plupart du temps sous le contrôle du superviseur/initiateur d'un marocain inséré dans le réseau du trafic. Le superviseur/initiateur a le plus souvent un lien de parenté ou d'amitié avec « l'initié/futur beznass », et la relation entre initiateur et initié se règle à partir d'entraide et de réciprocité telle qu'elle est instaurée dans la communauté d'origine. La relation de l'initiateur-maître et initié-disciple peut évoluer vers une soumission ou bien un détachement. Dans le cas de la soumission, cette dernière se prolonge pour intégrer tous les membres de la famille. Il arrive que l'initié et l'initiateur rompent le lien de coopération. Deux solutions se présentent alors : dans le premier cas, l'initiateur/maître peut entretenir un lien de coopération et de complémentarité avec l'initié/disciple ; dans le deuxième cas, le maître ou le disciple doivent quitter le territoire car si l'initié/disciple arrive à éliminer l'initiateur/maitre, il prend sa place. S'il n'y arrive pas, l'initié/disciple doit chercher un autre territoire de commercialisation.

Cette initiation au trafic du cannabis représente pour le jeune beznass un capital social et économique important. Cela ne veut pas dire que l'ensemble des relations que le jeune va nouer à l'étranger sont toutes en lien avec le trafic du cannabis. La spécificité de cette migration, par rapport à d'autres migrations que le Maroc a connues, réside dans le fait qu'un jeune futur beznass migre pour contracter des relations et construire son réseau de trafic qui lui assure la réalisation de son rêve et, par la suite, un statut social et économique dans sa communauté d'origine.

## Après le retour

Après un long séjour à l'étranger, le retour au bled du kif est un moyen pour mieux se réaliser. Le retour marque la continuité du projet migratoire. Il vise à occuper une place et jouer un rôle clé dans la production et le trafic de cannabis à travers l'élargissement du réseau de commercialisation.

Nous citons ici l'exemple de Ahmed, un jeune diplômé parti en Espagne au début des années 2000 après avoir eu sa licence. Il est resté quatre ans et a pu régulariser sa situation et revenir dans son village d'origine. Ahmed est très impliqué dans la culture du cannabis mais aussi dans les questions de développement de son village et de sa région. Il explique son retour par la phrase suivante : « *J'ai pensé fuir la hogra (humiliation) de mon pays pour trouver la liberté à l'étranger, mais là-bas j'ai été doublement stigmatisé, j'ai été perçu comme arabe et comme un migrant* ». Depuis son retour, il cherche, à travers son action avec des associations locales, à mettre en place une stratégie de communication sur les forums sociaux pour parler de la région et de la marginalisation des jeunes, tout en gardant le lien avec son réseau de cannabis en Espagne. Il est parmi les jeunes très actifs dans son village mobilisé pour la normalisation de la culture du cannabis.

*« Ici nous sommes des enfants des producteurs, l'Etat nous a laissé dans le sous-développement, et nous avons trouvé la solution dans la spécialisation dans la culture et le transfert du kif. Si l'Etat cherche à trouver une solution au sous-développement de cette région, il doit le penser à partir de l'économie du cannabis. Nous n'avons ni peur ni honte de dire que nous sommes des producteurs du cannabis, le monde entier sait que le Rif du Maroc est un fournisseur mondial du cannabis ».*

Le discours de Ahmed est très construit certes, mais il est surtout très engagé. Ce qui caractérise le retour de Ahmed, c'est la dynamique de son implication dans la culture, la commercialisation et le débat sur le développement. Il cherche des clients à travers des va-et-vient entre le pays d'origine et le pays de résidence. Depuis son retour, il a introduit de nouvelles variétés hybrides de cannabis, vendues en Europe, produisant une résine plus forte et un meilleur rendement. La culture de ces variétés implique un travail particulier pour que la production soit conséquente. Ainsi, des investissements dans la production du cannabis sont nécessaires comme la forte utilisation des intrants et produits chimiques, le recours à l'utilisation des eaux souterraines pour l'irrigation, l'utilisation de l'irrigation localisée, etc. (Chouvyet Afsahi, 2014). Le retour se traduit par un développement raisonné des surfaces cultivées de cannabis, ce n'est plus la production qui compte le plus mais les circuits de commercialisation.

Ahmed effectue aussi un travail de sensibilisation auprès de la population pour la réalisation des pistes qui ramènent vers les douars. Il coopère avec les jeunes des autres douars. Cette dynamique engendrée par les jeunes aujourd'hui permet le renouvellement des leaderships locaux. La position des jeunes, que ce soit ceux qui reviennent d'Espagne ou les fils des producteurs qui sont restés, est fondée sur la confrontation avec le pouvoir local et central. Contrairement à leurs parents qui ont été intimidés en permanence par l'autorité locale en raison de leur pratique de la culture du cannabis, les fils de producteurs et les jeunes producteurs assoient aujourd'hui leur légitimité de par leurs statuts de fils de producteurs et, de par leur appartenance à un espace de production historique et la revendication de la légalisation du kif.

## Conclusion

Le monde du trafic fonctionne à l'image de l'économie formelle où l'activité économique dépend en grande partie du réseau relationnel. Trouver des clients, notamment des étrangers, constitue une étape primordiale pour entamer une carrière de beznass. La difficulté pour un simple fellah (paysan) de pénétrer le milieu donne une raison pour un certain nombre de jeunes pour partir et revenir avec un capital financier et un réseau. Les producteurs doivent s'insérer dans les réseaux à partir de trois logiques : trouver un réseau local, élargir leurs réseaux et/ou les renforcer, créer leur propre réseau. Ces trois logiques fonctionnent à différentes échelles : régionales, nationales ou internationales. Avoir un réseau, c'est avoir du pouvoir et un capital social (Mouna, 2011). Or, le pouvoir du beznass se mesure en grande partie, par la qualité de ses relations, comme les liens avec les agents de l'autorité et son réseau ; autrement dit, que ce soit au niveau de trafic ou bien au niveau de ses relations officielles qui permettent de le protéger.

Ce que nous avons présenté ici ne concerne que la migration des jeunes qui vivent du cannabis et désirent fuir la situation de vulnérabilité économique et sociale. L'émergence de la culture du kif a été la conséquence de plusieurs facteurs : la pauvreté, la marginalisation et de l'exclusion de cette région depuis l'indépendance. La question du développement dans les régions pratiquant la culture du kif pose des difficultés majeures puisque les cultures alternatives au cannabis ont échoué. De plus, le cannabis pour les jeunes, a une dimension identitaire très forte. La politique de l'Etat s'est reposée essentiellement sur l'éradication, sans saisir la complexité de la situation.

La dynamique de la culture du cannabis est ainsi double, elle permet d'une part la fixation d'une grande partie de la population rurale, grâce à ces revenus élevés comparés à d'autres cultures. Elle permet d'autre part le départ et le retour des jeunes à la recherche d'une position forte au sein de l'économie kif. Ces jeunes, moteurs de nouvelles dynamiques, pourraient éventuellement constituer dans le futur des interlocuteurs pertinents pour envisager des voies de développement acceptables à la fois par les populations locales et les pouvoirs publics.

## Pour en savoir plus

Afsahi K, Mouna K, 2014. [Cannabis dans le Rif central \(Maroc\). Construction d'un espace de déviance.](#) *EspacesTemps.net*.

Aziza M, 2011. L'émigration dans le Rif marocain (XIX-XX) siècles), une approche

historique. In Bokbot M, Abelan AC, Faleh A, Serrano Martinez JM. *Les Migrations marocaines. Visions croisées à travers le Détroit.* Universidad de Murcia, Espagne, p. 15-37.

Chouvy PA, Afsahi K, 2014. [Hashish revival in Morocco.](#) *International Journal of Drug Policy*, 25(3): 416-423.

Essouadi A, 2013. *L'intégration des jeunes migrants dans le milieu cannabisique.* Mémoire master Crime et société. Faculté des lettres et des Sciences de Meknes.

Mouna K, 2010. *Le bled du cannabis, économie et pouvoir chez les ketama du Rif.* Ibis Press. Paris.

Mouna K, 2011. [Les nouvelles figures du pouvoir dans le Rif central du Maroc.](#) *Anthropologie et sociétés*, 5 ( 1-2 ): p. 229-24.



## De Aguelmous à Biskra et retour : l'expérience d'un jeune maraicher

**Abderahim El Abdellaoui**

Entretien réalisé en janvier 2015 par  
Zhour Bouzidi

### **Pouvez -vous nous parler de votre parcours personnel et de comment vous avez eu l'idée de partir en Algérie ?**

Je suis issu de Aguelmous, un village dans la région du Khénifra au Moyen Atlas. Je n'ai pas fait d'études. Depuis mon enfance j'aidais mon père qui était plus éleveur qu'agriculteur. Il pratiquait l'élevage sur un petit lopin de terre en zone montagneuse. Nous étions 3 frères et 5 sœurs et nous vivions tous avec le revenu faible de mon père. En 1993, je suis parti dans la région du Souss, à Khmiss Ait Amira, à la recherche d'un travail dans les cultures maraichères. La plupart des jeunes de mon village partaient travailler dans le Souss car notre région est très pauvre et les jeunes étaient obligés d'aller travailler là-bas. C'était un jeune technicien du bled, installé à Khmiss Ait Amira, qui amenait les jeunes et formaient certains au montage des serres canariennes. Les jeunes qu'il a formés ont pu soit monter leur propre projet ici au Maroc, soit sont partis ailleurs pour travailler en agriculture. Certains sont partis en Italie, d'autres au Canada, et

deux sont en Tunisie. Ils ont tous continué à travailler dans l'agriculture. C'était cette personne qui nous a formés à la pratique de l'agriculture moderne. Pour ma part, j'étais toujours à ses côtés pendant les opérations culturales.

Entre 1993 et 2001, j'ai travaillé chez plusieurs agriculteurs de la région du Souss. En 2001, j'ai tenté une expérience d'émigration en Espagne avec un groupe de jeunes mais nous avons été refoulés par la police aux frontières. Je suis retourné à Agadir et j'ai intégré la COPAG en 2003, pour travailler dans les fermes gérées par cette coopérative. J'étais un assistant du technicien responsable des cultures. J'ai suivi les premières expériences d'introduction de la culture de tomate chez la COPAG. J'assurais plusieurs tâches à la fois : le transport des ouvriers, l'irrigation, la fertigation, le montage des serres etc. Je faisais pratiquement tout : le travail de six ouvriers à la fois. En plus de la tomate, nous avons introduit aussi d'autres cultures sous serres, telles que le melon, l'aubergine, le poivron et le haricot.

Un jour, un investisseur algérien installé à Agadir m'a suggéré de partir travailler en Algérie, à Biskra. Il avait croisé, dans un hôtel



en France, un agriculteur algérien, D., qui voulait développer sa société agricole à Biskra mais qui avait besoin d'une main d'œuvre expérimentée. En effet, en Algérie, il y a un manque fort de main d'œuvre qualifiée en agriculture et la formation professionnelle agricole est peu développée, notamment dans le sud Algérien. De plus, quand cette formation existe, elle est généralement très théorique et manque de pratique. La pratique est une condition essentielle pour réussir tout projet agricole. Pour ma part, comme pour d'autres ouvriers au Maroc, même si nous n'avons pas suivi de formation professionnelle, nous avons appris par l'expérience dans tous les domaines : les pépinières, l'installation des cultures, le tracteur, l'atomiseur... Tout devait être calculé et nous payions la moindre erreur, mais c'est comme ça que nous avons appris.

J'éprouvais beaucoup de respect pour cet investisseur algérien, c'est pourquoi j'ai répondu favorablement à sa demande et, j'ai entamé cette aventure sans être sûr de ce que je pouvais en tirer. Sans trop y réfléchir, j'ai pris l'avion en juillet 2009 directement Casa-Alger-Biskra sans même faire un passage par mon village. Au départ, c'était dur de m'adapter aux nouvelles conditions et à la forte température (55 °C à l'approche du Ramadan). Juste après mon arrivée, j'ai demandé à l'agriculteur D de repartir directement au Maroc. Mais D. m'a demandé de patienter au moins pendant deux mois le temps de rentabiliser le billet d'avion qu'il m'avait payé et de leur enseigner la technique d'installation des serres canariennes et des cultures maraichères. Et j'étais encore à Biskra en 2015 !

## Parlez- nous de votre expérience de travail en agriculture à Biskra

A mon arrivée, il y avait seulement les serres-tunnels, il n'y avait pas de serres canariennes. J'ai commencé à convaincre les agriculteurs d'installer des serres canariennes chez eux dans la zone de Mzirâa à Biskra. J'étais le premier ouvrier agricole marocain à Mzirâa. Au départ il y avait beaucoup de réticences. Mais on a commencé par deux serres dans la société de D. J'ai fixé avec D le programme d'installation et je suis reparti au Maroc pour faire venir 4 ouvriers d'Agadir spécialistes dans le montage des serres canariennes pour installer les 2 premières serres. Je suis ensuite reparti au Maroc pour ramener les ouvriers pour travailler dans les cultures maraichères, ces ouvriers sont venus d'Agadir mais aussi de mon village. Dans les deux premières serres, on a cultivé la tomate et on a battu le record national algérien en quantité et en qualité dans cette production avec 230 T/ha. On a même eu un prix et une visite du ministre de l'agriculture algérien en 2009/2010. Il y a eu beaucoup d'articles dans les journaux algériens qui ont parlé de ce succès. Un des titres nous qualifiait de « les djnouns [diables] de la tomate à Biskra».

Le ministre a montré une grande satisfaction à l'égard de cette expérience qu'il a qualifiée de réussie. Il a lancé ensuite un programme de subvention pour 400 ha destinés au montage de serres canariennes. Cependant, ces incitations étaient contrariées par le manque de main d'œuvre locale disposant d'un savoir-faire dans le montage des serres. De plus, faire venir des ouvriers du Maroc coûte cher aux agriculteurs car il faut en plus du paiement du travail, payer des billets d'avions chers tous les trois mois en absence de permis de travail.

## **Pouvez –vous nous expliquer un peu plus cette histoire de permis de travail ?**

C'est le plus gros problème ! En absence de permis, nous sommes obligés de rentrer au Maroc tous les trois mois et les billets allers/retours Biskra-Alger-Casa coûtent très cher. Mais le paiement des billets par le propriétaire n'est pas systématique car tout dépend de l'arrangement conclu avec les ouvriers. En général, le logement est assuré par le propriétaire et les ouvriers sont payés à 500 euros/mois (5500dh/mois). C'est un prix qui reste relativement bas et les ouvriers préfèrent, de plus en plus travailler au Maroc à 3000dh/ mois près de leur famille que d'aller en Algérie. Ceux qui partent refusent de retourner en Algérie après quelques mois de travail.

En effet, notre idée de départ était de montrer un exemple pour que les agriculteurs développent des serres canariennes et passent un contrat avec nous : nous aurions touché un pourcentage pour les installer et continuer à travailler avec eux. Mais en absence de permis de travail, les ouvriers marocains se retrouvent dans une relation de pouvoir dissymétrique avec les agriculteurs algériens qui, de ce fait, arrivent à imposer une faible rémunération aux Marocains. De plus, il est difficile pour les ouvriers de transférer ou de ramener l'argent au Maroc pour aider leurs familles. Ces conditions finissent par décourager la plupart des ouvriers. De plus, c'est un travail incertain, on peut par exemple travailler avec un agriculteur et dès que les gendarmes arrivent, il peut nier nous connaître par crainte de recevoir une amende. Lorsque cela arrive, l'ouvrier est présenté au tribunal, il doit s'acquitter d'une amende avant d'être renvoyé ensuite au Maroc. Cela est arrivé à

un groupe de mes amis après un mois et demi de travail.

Après sa visite à Biskra, le ministre de l'agriculture algérien s'est rendu au salon de l'agriculture au Maroc accompagné d'une délégation de 15 agriculteurs. Il a invité à l'occasion le ministre d'agriculture marocain qui s'est par la suite rendu à Biskra pour voir l'expérience des serres canariennes. A l'issue de ces échanges, une convention a été signée pour donner aux ouvriers marocains des permis de travail valables durant une année. Cette initiative m'a encouragé à amener 50 ouvriers du Maroc pour travailler dans une société agricole. Dès que les ouvriers sont arrivés en Algérie, les demandes de permis de travail ont été refusées. Les gendarmes ont commencé à me mettre la pression car j'étais considéré comme l'intermédiaire entre ces ouvriers et la société de D. J'ai passé des nuits entières d'interrogatoires à la gendarmerie pour justifier que ces jeunes sont là seulement pour travailler en agriculture. J'ai depuis commencé à réduire l'effectif des ouvriers et cette année, j'ai décidé de préparer mon retour au Maroc.

Actuellement il y a entre 60 et 70 ouvriers marocains à Biskra alors que ce chiffre dépassait 100 les années précédentes. Je pense que d'ici la fin de la campagne agricole, l'effectif de ceux qui vont rester ne dépassera pas 20 ouvriers car aujourd'hui c'est rare que des ouvriers reviennent en Algérie après avoir vécu cette expérience. De plus, il y a un manque de reconnaissance de la part des agriculteurs qui ne récompensent pas l'effort des ouvriers, même quand la campagne est très rentable. De plus, ces agriculteurs ne dédommagent pas les ouvriers en cas d'accident de travail. Une fois, l'œil d'un ouvrier marocain a été blessé gravement pendant l'installation d'une serre, mais le propriétaire a refusé de prendre en charge les frais médicaux. Pour honorer mon

engagement moral vis-à-vis de cet ouvrier, car c'est moi qui l'avais incité de venir, j'ai pris en charge le coût de deux opérations chirurgicales au Maroc dont chacune m'a coûté 40 000 dh.

Par ailleurs, en plus de la main d'œuvre, il fallait aussi faire face au manque de matériel agricole nécessaire pour l'installation des serres sur le marché algérien. Nous faisons parfois venir des semences et du matériel léger depuis le Maroc (par exemple des lances de pulvérisation, etc.) mais ce n'est pas évident de les faire passer. Enfin, la convention d'attribution de permis de travail d'un an aux ouvriers marocains n'a jamais vu le jour, ce qui nous expose toujours à de grands risques.

Malgré ces difficultés, je continue à travailler avec l'agriculteur D mais aussi dans toute la région chez d'autres agriculteurs qui veulent installer les serres. J'ai aussi formé un groupe d'ouvriers algériens qui travaille avec moi depuis 4 ans. En fonction des projets, je fais souvent des allers-retours Algérie-Maroc pour amener des ouvriers. J'effectue pratiquement le suivi de l'installation et de la main d'œuvre chez la plupart des agriculteurs de la zone, soit environ 100 ha occupés par des serres canariennes et appartenant à une trentaine d'agriculteurs. En effet, dès que nous avons réussi l'expérience des serres canariennes chez l'agriculteur D, les autres ont vu le résultat et nous ont sollicités pour reproduire cela chez eux.

Aujourd'hui, il y a plus de 150 ha dans toute la zone de Biskra couverts de serres canariennes, dont 30 appartient à D. Cette année, j'ai expérimenté la tomate cerise, le piment en plus de la tomate, de l'aubergine, et du melon. Nous nous attendons à un rendement record cette année aussi.

## Quels sont vos projets futurs ?

J'ai commencé à préparer mon retour définitif au Maroc. J'ai constitué une association avec un ami qui possède de la terre pour installer des serres canariennes sur 2ha dans mon village à Aguelmous, comme nous l'avons fait à Biskra. Nous sommes les premiers à introduire les serres dans cette région. Nous allons cultiver la tomate et le melon à partir de mars 2015. Nous allons commencer avec 2 ha car nous n'avons pas beaucoup de moyens mais dès que nous les aurons, nous allons agrandir ce projet. Nous avons déjà installé le forage, préparé le terrain, construit le bassin et la station de pompage et de fertigation est en cours d'installation. Nous avons installé aussi une serre d'aviculture sur un terrain accidenté inapproprié pour l'agriculture et qui appartient à mon père.

## Pourquoi veux-tu travailler à Aguelmous et non pas à Agadir ou dans d'autres régions agricoles au Maroc ?

C'est parce que je veux travailler dans mon bled qui est une zone très pauvre. Mon souhait est de développer l'agriculture au bled, pourquoi pas, tout est possible avec le travail. Nous avons monté un dossier pour demander les subventions pour le bassin et l'installation des serres. Ma région était au départ une zone d'élevage extensif mais plus récemment, il y a eu un développement de l'élevage avicole, bovin et ovin notamment grâce aux envois d'argent des émigrés en France. Notre souk hebdomadaire de bétail est devenu aujourd'hui parmi les plus grands au Maroc. Nous pouvons donc développer l'agriculture de la même manière que l'élevage s'est développé, grâce au travail et à

la bonne volonté. Dès que le projet se met en marche, je rentre au Maroc et si je reviens en Algérie, ce sera seulement pour rendre à visite à mes amis là-bas.

### **Quel bilan tirez-vous de votre expérience de travail à Biskra ?**

De mon expérience en Algérie, j'ai beaucoup appris en termes de gestion de problèmes difficiles, j'ai surtout appris la patience et la persévérance. Aujourd'hui, quels que soient les obstacles que je croise ici, ils sont moins durs que ce que j'avais à gérer. On a aussi fait la connaissance de beaucoup d'Algériens mais aussi de Français, d'Espagnols, et d'Allemands qui nous ont rendu visite pour voir les serres à Biskra.

### **Si le gouvernement algérien vous avait accordé les permis de travail, quels auraient été vos projets ?**

J'aurais installé mon projet à Biskra car en Algérie il y a beaucoup d'avantages. Le coût

des intrants agricoles est très bas (pétrole, électricité) les sols sont de bonne qualité et les prix de vente des légumes sont très intéressants. Au Maroc, l'agriculture est plus difficile car les coûts de production sont plus élevés, le marché est très incertain et il y a de plus en plus de risques climatiques. Au Maroc il faut miser sur le tonnage pour faire face à tout cela.

### **Existe-t-il une main d'œuvre qualifiée dans ton village avec une expérience dans le montage des serres et les cultures maraichères pour mener ton projet ?**

Oui, la plupart des jeunes de mon village sont des ouvriers à Agadir. Deux autocars font des allers retours quotidiens à Agadir pour chercher la main d'œuvre chez nous à Aguelmous. Ils ont une bonne expérience dans la plasticulture.



## **L'expérience de Takimete, association pour le développement du milieu rural**

**Mohamed Ayadi, président de l'association Takimete**

*Propos recueillis par Zhou Bouzidi et Nicolas Faysse*

### **Pouvez-vous vous présenter ?**

J'ai 36 ans, je suis des Ait Naamane, tribu des Beni M'tir, du Moyen Atlas. Mon niveau d'instruction est 1ère année Baccaauréat. Après l'arrêt de mes études en 1999, j'ai commencé à aider mon père dans son exploitation agricole, qui fait partie de la coopérative de la réforme agraire Sidi Aissa.

### **Comment avez-vous eu l'idée de créer une association ?**

En 2001, j'ai bénéficié avec les jeunes de mon village d'une formation sur les cultures maraichères. Cette formation était dispensée par le ministère de l'agriculture au profit des fils d'agriculteurs. Un professeur de l'ENA de Meknès nous a alors proposé de créer une association de développement dans le village. A l'époque, il n'y avait aucune association dans la zone et nous n'avions pas de connaissances sur le secteur associatif. Le professeur de l'ENA nous a expliqué les objectifs possibles d'une association, les statuts, le règlement intérieur, etc. Nous avons beaucoup apprécié l'idée. Parmi nous, il

y avait des diplômés dont la seule activité consistait à aider leurs pères dans l'exploitation agricole familiale. Moi et les autres jeunes du douar, nous n'étions pas du tout satisfaits de cette situation, car nous travaillions avec nos pères sans rémunération. Nos pères considéraient qu'il suffisait qu'on soit logés et nourris pour continuer à travailler avec eux, alors que nos ambitions allaient bien au-delà.

Les coopératives de la réforme agraire ont été créées par l'Etat. Ensuite, lorsqu'est apparue une série de problèmes, tels que les dettes du crédit agricole, l'Etat a abandonné les attributaires de la réforme agraire. En mettant en place l'association, nous avons l'ambition de créer quelque chose qui nous appartienne.

A la création de l'association, en novembre 2006, nous étions 60 jeunes, âgés entre 18 et 40 ans, dont 10 filles. Nous étions tous fils d'attributaires de la réforme agraire. Nos pères ne croyaient pas du tout à l'idée de créer l'association et nous étions objet de leurs moqueries. L'objectif de notre association était de développer notre zone car nous étions très marginalisés, et nous ressentions la *hogra* (l'humiliation). Personne n'écoutait notre voix, comme si nous

n'existions pas sur cette planète. Pour nous, cela a été très dur d'obtenir chaque papier officiel, même un extrait d'acte de naissance.

## **Quelles étaient les activités de l'association ?**

Au démarrage de l'association, en 2006, nous avons commencé des cours d'alphabétisation dans un local. Nous assurions des cours pour les femmes pendant la journée et pour les hommes le soir. Le local était très petit par rapport aux effectifs que nous avions. Nous avons donc demandé aux femmes (plus de 60 bénéficiaires) de « mettre la pression » sur leurs maris pour les convaincre de nous autoriser à utiliser la maison qui appartenait au directeur de la réforme agraire et qui était abandonnée depuis plusieurs années. Nous sommes passés ensuite chez les attributaires, un par un, pour qu'ils signent l'autorisation.

Lorsque nous avons eu l'autorisation de tous les attributaires, nous avons commencé à restaurer le bâtiment avec nos propres moyens : peindre les murs, acheter quelques équipements (bureaux, tableau) et faire un raccordement d'électricité à partir de la mosquée du village. Nous avons cotisé pour acheter le bois et fabriqué les tables. Ce sont essentiellement les jeunes (moins de 40 ans) qui contribuaient, les personnes plus anciennes ne croyaient pas à notre projet et disaient que nous étions « fous » de se lancer dans un tel projet. Les bénéficiaires des cours d'alphabétisation ont aussi cotisé pour équiper ce siège. Au cours de la même année (en 2006), nous avons aussi créé une crèche pour les enfants car les femmes amenaient avec elles leurs enfants aux cours d'alphabétisation.

Les femmes ont ensuite exprimé un besoin de suivre des formations en couture et en

tissage. Un jour, nous sommes passés à la préfecture et nous avons vu une annonce pour les projets financés par l'INDH. Nous nous sommes renseignés sur place et on nous a donné un formulaire à remplir. Les personnes de l'administration nous ont demandé ce que nous faisons : nous les avons informés de nos cours d'alphabétisation, des cours de soutien scolaire pour les élèves et de la création d'une crèche pour les enfants. Les responsables de la division d'action sociale ont été impressionnés par notre dynamisme. Ils ont envoyé une commission pour vérifier l'existence de nos activités.

A l'issue de cette visite, ces responsables nous ont proposé de signer une convention avec l'Entraide Nationale pour mettre en place un atelier de couture et de broderie. Nous avons signé cette convention en 2007. Dans ce cadre, l'Entraide fournissait les machines à coudre, payait les frais d'électricité et l'association payait la formatrice qui venait d'El Hajeb. Après 3 ans, les femmes de notre village ont obtenu des diplômes délivrés par l'Entraide Nationale. Ces femmes n'avaient alors plus besoin de la formatrice, elles formaient elles-mêmes d'autres femmes, mais elles avaient un problème de commercialisation, ce qui limitait cette activité. Malgré ces limites, nos pères ont commencé à croire en notre association. Les élèves de notre douar avaient de meilleurs résultats par rapport à ceux des autres douars.



Photos. Salles d'étude et de couture de l'association

En ce qui concerne le projet avec l'INDH, nous avons commencé à discuter l'idée avec les jeunes de l'association. Nous avons étudié les avantages et les inconvénients de chaque projet. Certains ont proposé l'apiculture, mais nous nous sommes dit qu'avec les traitements chimiques utilisés pour l'arboriculture, cela n'allait pas réussir. D'autres ont proposé des caprins, mais les caprins sont plutôt acclimatés aux zones montagneuses et puis nous avons des arbres dans la zone. D'autres voulaient plutôt des lapins, un élevage bovin voire de l'aviculture.

Après 3 jours de négociations entre les membres de l'association, nous avons opté pour un projet ovin. En effet, nous avons une grande expérience en élevage ovin, et les ovins sont bien adaptés à notre zone. L'INDH a demandé que nous payons une contribution de 30% en numéraire du coût du projet, estimé à 185 000 DH. Cela correspondait à 60 000 DH, une somme bien supérieure à nos capacités de financement. Nous avons négocié avec les agents de l'INDH pour que nous puissions faire une contribution en nature. D'abord, nous avons contribué avec les étables de nos pères qui ont accepté de mettre nos brebis avec les leurs. Comme

exigé par l'INDH, chaque père s'est engagé à mettre son étable à la disposition du projet d'élevage de brebis, pour une durée de 5 ans renouvelable. Nous nous sommes engagés aussi à fournir l'aliment pour bétail (son, orge, paille, maïs, fèverole, etc.) dont nous avons estimé la valeur en argent. La valeur restante des 30% à fournir a été partagée entre les 25 bénéficiaires du projet : chacun a apporté 270 DH (soit une contribution en argent totale de 6750 DH).

### **Comment les bénéficiaires du projet ovin ont-ils été choisis ?**

Au début du projet, environ 150 personnes étaient intéressées par le projet. Puisque le financement total de l'INDH était de 125 000 DH, nous avons choisi de n'avoir que 25 bénéficiaires pour faire en sorte que chacun obtienne environ 5000 DH, ce qui lui permettrait de se procurer un nombre suffisant de têtes par personne (4 à 5 en fonction du prix d'achat). Nous ne pouvions pas avoir plus de bénéficiaires si nous voulions que ce projet soit rentable pour chacun d'entre eux. Nous avons établi des critères

pour sélectionner ces bénéficiaires : les mariés, les femmes veuves et ceux qui étaient démunis.

Après avoir obtenu l'accord du gouverneur, les agents de l'INDH nous ont demandé de passer par des sociétés spécialisées dans l'achat de bétail pour ce type de projet. Nous avons souvent essayé de les convaincre de notre expérience et de nos compétences dans l'élevage ovin, afin qu'ils nous confient l'achat du bétail. Ceci nous permettrait d'obtenir un bon prix et une bonne qualité, mais nous n'avons à ce moment pas réussi à les convaincre. Nous avons donc envoyé le dossier à 5 sociétés, proposées par l'INDH, pour comparer les prix proposés par chacune d'elles. Les prix proposés nous ont paru trop chers (entre 1800 et 2000 DH par brebis). A ce prix, le projet n'était pas du tout rentable pour nous.

Nous avons donc renvoyé le dossier à 5 autres sociétés, dont une qui nous a proposé un prix raisonnable de 1250 DH par brebis, en plus d'un géniteur livré avec les brebis. Nous avons donc désigné un petit comité constitué de moi, du trésorier, de deux bénéficiaires et d'un éleveur très connaisseur en élevage ovin. Les brebis que nous avons vues dans cette société étaient de bonne qualité, et nous avons donc conclu l'achat. La société devait nous fournir les brebis le mois suivant, car il fallait traiter les brebis, du fait de la maladie de la langue bleue qui était répandue à l'époque. Un mois après avoir conclu le contrat, nous avons désigné 4 membres pour vérifier si les brebis qui nous étaient destinées correspondaient à celles que nous avons identifiées à Khénifra. Très peu de brebis correspondaient aux critères conclus avec la société. Nous leur avons dit alors que nous ne voulions plus de leur brebis. Les agents de l'administration en charge du dossier nous ont proposé de réceptionner les brebis qui correspondaient à nos critères de qualité et de

demander à la société de Khénifra de changer celles qui ne correspondaient pas à ces critères. Notre réponse a été : « *voulez-vous nous aider à combattre la pauvreté ou vous cherchez à nous appauvrir d'avantage ?* » car nous avons perdu confiance dans cette société.

Pour trouver une solution, les agents de la DAS nous ont ensuite proposé de passer par un éleveur expérimenté de la zone. Nous avons contacté un éleveur qui a 1200 brebis environ et qui est membre de l'ANOC. Nous lui avons proposé d'assurer l'achat selon nos conditions de prix et de qualité, en contrepartie d'une rémunération de 10 DH par tête. Cet éleveur a refusé de prendre la responsabilité de l'achat, surtout à cause du risque de circulation de la maladie de la langue bleue. Face à ce nouveau blocage, les agents de l'administration ont enfin accepté que nous nous occupions de l'achat. Ils nous ont expliqué qu'il s'agissait d'une grande responsabilité et que nous devions signer un engagement pour chaque centime reçu. Ils nous ont demandé comment nous pensions procéder. Nous leur avons expliqué que nous pouvions constituer des petits comités qui assureraient l'achat et, une fois les brebis achetées, que nous organiserions un tirage au sort pour répartir ces brebis entre les bénéficiaires.

Après signature des PV, l'argent a été versé sur le compte de l'association. On nous a demandé de se faire accompagner par un vétérinaire pour effectuer l'achat. Nous avons retiré 50 000 DH et, le lendemain, nous sommes partis au souk d'Azrou à 3h du matin pour acheter une partie du bétail. Nous avons acquis 113 brebis en trois fois. Nous les avons distribuées par tirage au sort entre les 25 bénéficiaires, qui ont eu 4 ou 4 brebis chacun, en fonction du prix d'achat. Les agents de l'administration ont pu vérifier la bonne



qualité des brebis achetées et la transparence de nos comptes.

Après 2 mois, nous avons signé un contrat avec un vétérinaire pour qu'il fasse le suivi des brebis de l'association et du cheptel ovin de tout le village (plus de 1000 têtes en tout). Chaque bénéficiaire a embauché un ouvrier (50 DH par jour) pour s'occuper de l'agriculture et des brebis. En effet, les bénéficiaires s'occupaient de l'exploitation de leurs pères, qui déléguaient le travail agricole et l'élevage à leurs fils. Dans le règlement intérieur, nous avons interdit aux bénéficiaires de demander à leurs enfants de s'occuper de l'élevage pendant la période de scolarisation. Nous avons acheté un géniteur et nous avons préparé les brebis pour la fête de l'Aid El Kebir. La première vente eut lieu en 2009. L'élevage fut très rentable : en une année chaque groupe de 5 brebis avait généré plus de 10 000 DH de bénéfices. Cependant, obtenir le projet nous a demandé un an et demi de démarches très longues. Cette complexité administrative, ainsi que le manque de moyens pour payer la contribution des bénéficiaires, nous ont empêchés de concevoir d'autres projets.

## Comment votre expérience a évolué de 2009 jusqu'à aujourd'hui ?

Nous avons convenu avec les bénéficiaires que, à la fin de la première année, ils auraient à restituer 1000 DH à l'association. A partir de la deuxième année, chacun devait verser 1250 DH à la caisse de l'association pour faire en sorte que d'autres personnes bénéficient d'un financement. En 2011, 120 000 DH des 125 000 versés par la DAS avaient été restitués à la caisse de l'association. Les 25 bénéficiaires nous ont demandé alors de réinvestir les 120 000 DH dans d'autres projets

, en s'engageant à se retirer par la suite pour permettre à d'autres bénéficiaires de se saisir de l'appui de l'INDH. Nous avons donc envoyé une demande à la préfecture et une lettre au gouverneur qui nous a accordé de réinvestir les fonds du premier projet dans d'autres activités. Certains bénéficiaires voulaient un projet d'engraissement de moutons (achat et revente après 3 mois). Un autre groupe voulait plutôt des veaux. Nous (les membres de l'association), avons accepté les deux projets, mais nous leur avons posé la condition de fournir la paille et l'aliment pour bétail. Nous avons fait l'étude, défini le règlement intérieur, et stipulé des conditions : interdiction de vente avant un certain délai et alors, avec l'autorisation de l'association, etc. Les 25 bénéficiaires ont contribué aussi avec des montants de 3000 à 3500 DH pour l'achat du bétail. L'association a fonctionné ainsi de la même manière que l'INDH.

Mais l'association ne pouvait pas suivre tous ces projets, nous avons donc formé les bénéficiaires pour assurer le contrôle par eux-mêmes à travers la constitution de petits comités de 6 membres, dont chacun assurait tous les 15 jours le contrôle et le suivi de l'état de santé des ovins et bovins, la propreté des étables, etc. Chaque comité fournissait un rapport à l'association, qui se chargeait tous les 3 mois de faire la synthèse des rapports des comités pour l'envoyer à la préfecture et à la DAS. Ces deux projets ont été mis en place en 2012.

Depuis 2012, il n'y a eu que peu de changements dans l'association. Le bureau a changé mais je reste toujours le président car les gens ne veulent pas que je me retire. Cependant, pour la suite, je vois qu'il n'y a pas d'appui pour continuer à avancer.

En 2012 et 2013, les bénéficiaires n'ont rien déposé dans la caisse de l'association. Nous n'avons cependant pas « mis la pression » sur eux car il y avait la sécheresse, les prix d'achat

d'aliments pour bétail avaient augmenté, tout comme les intrants et le carburant. Certains fils d'attributaires étaient en difficultés car leur père avaient vendu, en partie ou en totalité, des terres ces dernières années. Les fils ne produisaient alors plus de l'aliment pour le bétail et devaient tout acheter. En 2013, chacun des bénéficiaires a cependant déposé 2500 DH sur le compte de l'association.

### **Est-ce que vous avez pensé faire un réseau avec les autres associations de la région pour renforcer votre position dans les négociations et avoir de l'appui ?**

Dans la région, il n'y a pas d'associations qui réussissent. Nous avons appuyé la conception de certaines associations mais elles ont échoué, car elles n'avaient pas l'esprit de résistance pour avancer. Nous, en revanche, nous avons un objectif commun. Nous avons fait des études mais nous n'avons pas trouvé d'emploi. Nous avons tous eu l'expérience de travailler avec nos père mais sans grands résultats. L'association était pour nous la seule opportunité pour s'auto-développer.

### **Comment voyez-vous votre projet dans les 5 prochaines années ?**

Nous avons des hangars dans la réforme agraire, nous comptons les réutiliser pour faire un projet collectif et créer de l'emploi. Nous avons l'idée de créer une coopérative mais nous avons ensuite vu que les démarches étaient complexes et qu'il fallait avoir un directeur et un comptable, à qui il faut verser des salaires.

Nos père ont une mentalité très ancienne et ils ne nous font pas suffisamment confiance. Aujourd'hui, ils sont presque tous en train de vendre leur terre. Ils ont décidé de confier les hangars de la coopérative à l'association, après l'éclatement de la coopérative de la réforme agraire, pour que nous puissions faire l'engraissement des veaux. Nous avons déjà eu l'accord de tous les attributaires lors de l'assemblée générale. Nous attendons que tous les attributaires aient la main levée (3 ou 4 attributaires ne l'ont pas encore) pour récupérer les hangars et créer la coopérative.



## L'expérience de l'INDH pour l'accompagnement des jeunes ruraux

**Equipe de la Division des Affaires Sociales de Séfrou**

Contact : [das.Sefrou@gmail.com](mailto:das.Sefrou@gmail.com)

Propos recueillis par Nicolas Faysse

### **Comment a été initiée l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) dans la province de Séfrou?**

L'INDH a été lancée le 18 mai 2005. L'INDH vise à améliorer le niveau de vie, notamment à travers les Activités Génératrices de Revenu (AGR), mais aussi à améliorer le cadre de vie, c'est-à-dire l'accès aux infrastructures et services (eau, électricité, école, santé, réseau téléphonique, etc.). Si le cadre de vie n'est pas adéquat, même si les jeunes ont des revenus stables et respectables, ils ne prendront pas une part active à la vie locale comme citoyens.

En 2005, les six premiers mois ont été consacrés à la mise en œuvre d'un programme prioritaire, à la création de la Division des Affaires Sociales (DAS) dans chaque province, et à l'installation des comités locaux, provinciaux et régionaux de développement humain. En 2006, nous sommes sortis sur le terrain pour aller à la rencontre de la population. La population devait sentir qu'il y avait une différence, que le principe premier de l'INDH est la dignité.

Pour incarner cette dignité sur le terrain, il fallait aller chez le citoyen, lui présenter ce projet INDH, lui expliquer comment il pouvait bénéficier de ce programme, et comment les décisions allaient être prises. Nous devions lui dire, avec toute franchise et clarté, que c'était lui le maître de l'opération.

Nous avons procédé à des diagnostics participatifs, qui ont permis à la DAS mais aussi aux autres intervenants (élus, autorité locale, etc.), de connaître vraiment les attentes de toutes les populations confondues. Avec le haut-parleur de la mosquée, nous informions un jour en avance qu'un comité allait se déplacer au niveau du douar et que toutes les femmes et tous les jeunes étaient invités à y participer. Nous faisons les ateliers en plein air. L'objectif de ces ateliers participatifs était de montrer aux habitants des douars que personne ne peut changer leur destinée sans les impliquer. Ce n'est pas le gouverneur qui va imposer une stratégie ni le président du conseil communal, c'est le citoyen. Nous leur disions : « *nous sommes des techniciens, nous avons les moyens financiers pour vous aider, mais c'est à vous de faire l'analyse de ce qui peut changer positivement votre vie, et c'est vous-*

*mêmes qui allez le réaliser avec notre assistance ».*

Au départ, ce n'était pas facile, parce que le citoyen voyait l'administration comme un ennemi, du fait du passé qui a laissé un cumul négatif chez la plupart des citoyens. L'INDH est venue comme une réconciliation. On a été surpris que ces populations aient une telle soif de parler et d'être écoutée. Ces populations attendaient que l'Etat descende chez eux.

Chaque diagnostic était sanctionné par un procès-verbal, car les priorités de l'atelier devaient être impérativement respectées par le comité local de développement humain de la commune. Les ateliers élaborés par la DAS ont « secoué » les douars. C'était pour les habitants de ces douars quelque chose qui les rendait fiers, d'être consultés par la haute instance du Maroc, pour les inviter à prendre leur destin en main.

## **Comment les jeunes ont-ils été invités à participer dans cette première phase de diagnostic ?**

Nous savions à l'avance qu'il y a des lobbys, des statuts sociaux à prendre en compte. Une fonctionnaire de la DAS s'est ainsi spécifiquement adressée aux femmes, pour entendre leurs doléances. C'était d'autant plus important que nous nous sommes rendu compte que tout ce que nous faisons au profit des femmes profite en fait à toute la famille, tandis que ce n'est pas nécessairement le cas avec les maris.

Nous avons encouragé la prise de parole des jeunes et insisté sur le fait que personne n'a le droit d'empêcher un jeune de parler du fait de son âge. Effectivement, lors des ateliers de diagnostic, tous les jeunes ont pris la parole. Les jeunes se sentaient « enfermés » et sous-estimés. Nous savions qu'au début des

ateliers, les jeunes allaient se « défouler », et se déclarer contre le processus que nous proposons. Nous étions préparés pour cela, il fallait les entendre réclamer leur droit et clamer que l'Etat les avaient négligés.

Les jeunes sont ensuite rentrés dans le processus et ont proposé des actions. La plupart des jeunes ont présenté des doléances à deux niveaux. Il y avait d'une part des doléances générales. Les jeunes parlaient alors de l'amélioration du cadre de vie, au nom du douar : « *nous voulons un dispensaire, une maison de jeunes, un terrain de sport* », etc. Ces jeunes voulaient, en présence des représentants de l'Etat, prendre du pouvoir au sein du douar. Ils voulaient faire passer le message aux personnes plus anciennes du douar, que, avec ce projet, personne n'allait parler en leur nom.

Le deuxième niveau concernait des doléances concernant spécifiquement les jeunes : « *je veux du travail, un projet* ». Cependant, la majorité des jeunes parlaient d'améliorer leur niveau de vie mais n'avaient pas une vision claire de ce qu'ils voulaient. Nous les avons aidés à identifier des activités qui pourraient réussir dans chaque douar, en partant des savoir-faire des jeunes. Nous demandions aux jeunes : « *qu'est-ce que vous savez faire ? Supposons que vous avez de l'argent, qu'est-ce que vous pouvez faire ?* » A ce moment, les jeunes se mettaient à réfléchir.

En fait, l'activité dominante dans la région est l'agriculture. Nous disions aux jeunes : « *Tu t'occupes toute la journée du troupeau de ton père. Et si tu t'occupais du tien ?* » Nous avons aussi essayé d'apporter des idées nouvelles, d'améliorer ce que les jeunes font. Par exemple, les jeunes ne peuvent pas faire de l'élevage et seulement compter sur la vente du veau une fois par an. C'est important de pouvoir aussi vendre le lait, cela permet de l'argent « frais », au quotidien. Avant, les jeunes n'avaient pas la possibilité de

commercialiser le lait, nous avons donc constitué une filière lait dans la province de Séfrou avec des partenaires comme la DPA et la Centrale Laitière.

Au début, les jeunes étaient enthousiastes mais aussi méfiants. D'un coup, l'Etat venait chez eux et leur disait : « *vous pouvez tout avoir* » ! Du jour au lendemain, le jeune était devenu important, on s'intéressait à lui. Pour ces jeunes, c'était au début un beau mensonge. Nous avons voulu constituer un contact permanent entre ces jeunes et la DAS. Un des premiers gestes que nous avons faits a été de donner nos numéros de téléphone. Ainsi, les jeunes savent avec qui ils sont en relation. Chaque fois qu'ils viennent à la DAS, ils voient que c'est du sérieux et cela a créé la confiance entre eux et nous.

## Comment les jeunes ont-ils été impliqués dans les premiers projets AGR ?

Nous avons dit aux jeunes que l'INDH ne soutient pas des projets pour des individus, mais pour des collectifs, dans le cadre soit d'une association, soit d'une coopérative (au début, il n'y avait que ces deux possibilités). Avant, il n'y avait pas beaucoup d'associations de développement (il y a des associations de parents d'élèves dans les douars, mais elles sont souvent en dormance).

Suite aux diagnostics participatifs, les jeunes sont devenus « chauds » pour monter un projet AGR. Les jeunes des douars ont compris que, pour pouvoir bénéficier d'un financement INDH, ils devaient s'organiser entre eux. Une autre « manche » a alors commencé dans les douars. Chacun cherchait avec qui il allait s'entendre pour monter un projet. Dans les douars, la plupart des associations de développement ont ainsi été

créées à partir de 2006, suite aux diagnostics participatifs.

Dès le début, nous étions conscients, avec la DPA, que travailler avec le père, c'est bien, mais que nous ne pouvions pas faire le développement seulement avec les personnes âgées. Nous allions faire des formations, et pour ces formations, nous devions tabler sur les jeunes. Au début, il n'y avait pas de projets spécifiques pour les jeunes : il y avait 1, 2 ou 3 jeunes dans chaque projet. Les projets où les jeunes étaient impliqués concernaient les activités telles que l'élevage ovin et bovin, l'apiculture, le tissage pour les jeunes filles, la production d'endives, et l'élevage de lapins. Par la suite, nous avons monté des projets spécifiques pour les jeunes, en particulier à partir de 2008 avec les diplômés chômeurs.

Parfois, il y a eu quelques tensions entre les jeunes et les personnes âgées dans les coopératives « mixtes », mais cela n'a jamais été un grand problème. De toute façon, nous étions conscients dès le début qu'une réussite à 100% n'était pas réaliste, cela n'est même pas possible pour les investisseurs.

## Quels ont été les projets développés par la suite avec les jeunes ?

Dans les zones rurales de Séfrou, nous n'avons pas une gamme très large d'activités possibles pour les jeunes. Les activités envisageables sont essentiellement celles des parents, que les jeunes peuvent améliorer. Ainsi, à partir de 2009, nous avons développé une filière laitière dans la province de Séfrou. Douze coopératives ont été créées. Plus des deux tiers des membres de ces coopératives sont des jeunes (des deux sexes). Les diplômés chômeurs ont constitué le noyau des coopératives.

Nous avons établi une convention de partenariat pour le développement de la filière lait, avec différentes institutions de la province et avec la Centrale Laitière. Dans ce cadre, la DPA a formé les éleveurs. C'était important parce que les membres de ces coopératives n'avaient pas une expérience des vaches de race pure au début. On n'est pas encore arrivé à une production optimale de ces vaches, mais cela s'améliore petit-à-petit. Nous sommes arrivés à 6000 litres par jour collectés dans la province, sans compter le colportage, qui offre un prix meilleur que l'usine laitière. Nous avons travaillé sur la ration alimentaire, les soins vétérinaires, etc. Par ailleurs, nous sommes en train de monter un projet de valorisation du lait.

### **Comment avez-vous résolu la question de la contribution en numéraire par les bénéficiaires de projets financés par l'INDH?**

En théorie, les bénéficiaires doivent apporter 30% du coût total du projet, dont 10% de numéraire. Cependant, au niveau de la DAS, nous considérons que l'humain vient avant la procédure. Par exemple, nous avons des jeunes licenciés chômeurs qui demandaient un projet. Si nous leur avons exigé une contribution de 30%, c'était comme si nous leur avons dit : « *allez-vous en* ». L'objectif de la DAS est d'aider les citoyens à améliorer leur vie, nous ne pouvons pas demander aux jeunes ce qu'ils n'ont pas.

La DAS a présenté cette contrainte au niveau du comité provincial de développement humain. Ce comité ne connaît pas ces jeunes, il ne les voit qu'au moment de la réunion pour prendre la décision. Nous, au niveau de la DAS, voyons ces jeunes bien avant, nous les connaissons, nous connaissons leurs contraintes, et nous devenons leurs avocats.

Avec un tel angle, nous avons expliqué au comité provincial que certaines procédures vont à l'encontre de la philosophie INDH, qui est de lutter contre l'exclusion. Heureusement, les comités provinciaux de développement humain qui se sont succédé à Séfrou ont toujours été à côté de la DAS pour lutter contre l'exclusion. Par ailleurs, pour les 20%, on comptabilise la terre, l'étable du père, et l'effort que les jeunes vont faire pour l'alimentation.

De plus, parfois la contribution des jeunes vient après la réalisation du projet. Par exemple, pour les projets bovins dans le cadre de la création de la filière laitière, la Centrale Laitière importe des génisses qui coûtent 27000 DH. Les jeunes reçoivent une avance de 8000 DH par tête de la DAS, et la versent à la Centrale. La Centrale se fait rembourser la différence (15 000 DH) sur la production laitière de la coopérative. Ces jeunes ont ainsi contribué bien plus que 30%, mais postérieurement au lancement du projet.

### **Comment s'organise la relation entre les jeunes et leurs parents, pour les projets INDH ?**

En fait, l'INDH a permis d'offrir une solution pour le père. Le père avait auparavant un grand problème avec son fils, qui est au chômage, ou qui travaille pour lui, mais avec des protestations fréquentes. Avec les projets AGR, le père a vu son fils se libérer.

Pour l'élevage bovin, nous étions conscients que 70% des charges de la vache, c'est l'alimentation. Pour avoir une marge respectable, il faut que les éleveurs produisent eux-mêmes leurs fourrages. Il fallait ainsi une entente entre le jeune et le père, à la fois pour l'étable et pour la parcelle qui produira le fourrage. Nous avons demandé aux jeunes

impliqués dans ces projets bovins de nous fournir un document légalisé signé par son père, qui lui cède une partie de l'exploitation, soit à titre gratuit, soit sous forme de location.

En pratique, nous n'avons jamais eu de problèmes avec les parents. De plus, on peut considérer que la vache n'est plus le projet du jeune, c'est maintenant devenu un projet de la famille. Par ailleurs, les projets INDH visent avant tout des coopératives. Parfois des coopérants achètent ensemble des aliments de bétail ou bien produisent ensemble des fourrages.

### **Quelles initiatives avez-vous eu avec les jeunes diplômés ?**

Sérou a été la première province où un projet INDH a été spécifiquement monté pour les jeunes diplômés. Il s'agit d'une coopérative de séchage de prunes, constituée à 100% de jeunes diplômés. C'était un défi, parce que travailler avec les jeunes diplômés, dans le passé, c'était ouvrir la « boîte de Pandore ». Parfois, ces jeunes diplômés trouvent un travail en ville. Cela nous arrange car pour nous, l'objectif est l'amélioration du niveau de vie de ces jeunes. Un des membres de la coopérative de prunes est ainsi devenu professeur, il n'est plus membre et a été remplacé par un autre. Par ailleurs, la plupart des jeunes ruraux avec qui nous travaillons ont pris de l'âge et ont perdu l'espoir de trouver un emploi en ville. Ils voient leur futur avant tout en zone rurale, même si la ville reste toujours à portée d'eux : ils vont en ville passer un peu de temps dès qu'ils ont « les poches pleines ».

### **Dans d'autres régions, certains jeunes se plaignent que l'entrepreneur réalise un bénéfice important. Comment gérez-vous cela ?**

Nous avons heureusement des entrepreneurs « citoyens » au niveau de la province. Pour deux ou trois projets qui ont été menés récemment, l'entrepreneur n'a rien gagné. Il achète les animaux en présence des bénéficiaires et facture le même montant. Passer par des entrepreneurs est important car il y a des risques. Supposons ainsi qu'on donne de l'argent à des jeunes pour un projet ovin, et que les jeunes aillent au souk pour acheter un troupeau. Même si le troupeau est vacciné, il n'y a pas de traçabilité. Les sociétés nous assurent un produit certifié, et cela a un coût. Mais on a travaillé avec des sociétés qui, lorsqu'on leur explique le cas social des bénéficiaires, sont solidaires et acceptent de travailler sans rien gagner.

De plus, c'est le porteur de projet qui consulte tel ou tel entrepreneur et c'est lui qui décide. Toutes les coopératives qui ont bénéficié d'ovins sont allées avec la société soumissionnaire choisir elles-mêmes les têtes. Le principe participatif est ainsi présent à tous les stades. Et cela nous arrange, nous le faisons aussi pour nous « protéger ». Si on laisse la société ramener seule un troupeau et qu'il y a des problèmes de mortalité, la coopérative va protester à la DAS, pas auprès de la société.

Nous sommes même allés plus loin. Certains bénéficiaires du projet lait sont allés avec la Centrale Laitière en Allemagne pour sélectionner eux-mêmes les génisses. Ceci montre qu'on a créé une confiance mutuelle, pas seulement avec les bénéficiaires, mais aussi avec les autres partenaires institutionnels.

Grâce à toutes ces activités, les citoyens apprennent à devenir autonomes. Ainsi, certaines coopératives laitières ont pris seules l'initiative d'augmenter la taille de leur troupeau, et d'acheter des génisses auprès d'autres importateurs que la Centrale Laitière.

## **Quelle est la place des jeunes dans les organes de gouvernance de l'INDH ?**

Que ce soit au niveau des comités locaux, provinciaux et régionaux, l'organe de gouvernance est composé de 15 personnes : 5 représentants de l'Etat, 5 élus et 5 représentants du tissu associatif. Les porteurs de projet sont présents au niveau des comités de développement humain. Ils prennent la parole et défendent leur projet. Dans la province de Séfrou, nous n'avons jamais eu des demandes qui dépassent nos moyens, nous n'utilisons donc pas de grilles de notation, nous travaillons avec le consensus. Seul le comité technique utilise une grille de notation, pour délivrer un avis consultatif sur les projets avant les réunions des comités de développement humain.

Dans le cadre des conventions de partenariat entre l'Etat marocain et des organismes internationaux (Banque Mondiale, Union Européenne), il faut atteindre un indicateur de 20% de femmes dans les comités INDH aux 3 niveaux (local, provincial et régional) et de 13% des jeunes. Selon la définition de l'INDH, un jeune est quelqu'un qui a moins de 35 ans.

Cet indicateur doit être atteint en moyenne. En effet, on a souvent un problème de manque de jeunes dans certains comités, en particulier en zones rurales. On va trouver plus de jeunes dans ces comités à Casablanca qu'à Séfrou. Pour les femmes, on a dépassé l'objectif en termes de taux de participation

dans la province de Séfrou. Pour les jeunes, on trouve plus de difficultés. En effet, il ne s'agit pas seulement d'avoir un jeune au comité, mais il est important que le jeune soit actif, instruit, qu'il ait la capacité de discuter et de valider des projets. C'est rare de trouver des jeunes dans la catégorie des élus ou dans celle des représentants de l'Etat, c'est donc dans la catégorie de la société civile qu'il faut les intégrer.

## **Quel a été l'impact de l'INDH sur la posture des jeunes comme citoyens impliqués dans le développement local ?**

Avec cette incitation pour que les jeunes participent, il y a une nouvelle génération de jeunes leaders au niveau de chaque douar, qui sont devenus des relais de l'INDH. Par exemple, au niveau de la ville de Séfrou, un groupe de jeunes qui avaient acquis une expérience grâce à l'INDH, a créé une association et accompagne d'autres jeunes pour le montage de projets.

Une nouvelle génération de jeunes leaders est maintenant présente au niveau de chaque douar. Le grand acquis pour nous est la confiance entre les jeunes et l'administration. Auparavant, il y avait une méfiance. Maintenant chaque jour, les jeunes viennent avec leurs problèmes personnels, pour discuter et identifier des solutions. Un jeune nous a dit récemment qu'il vient à la DAS pour se soulager, il plaisante en disant qu'il n'a pas besoin d'aller voir un psychanalyste !

Auparavant, au niveau des conseils communaux, chaque élu menait un combat pour avoir sa part des ressources de la commune et pour l'investir au niveau de son douar. Les élus qui ont été par le passé des jeunes porteurs de projet INDH, ont une autre



démarche. Quand il parle, il ne dit jamais « donnez-moi ma part pour faire cela ». Il maîtrise la démarche de gestion par projet et a une vision globale. Par exemple s'il discute d'un projet de jeunes ou de femmes, il ne donnera pas d'importance au douar ou à la couleur politique. Un porteur de projet qui devient membre d'une commune devient ainsi mieux estimé par les populations.

### **Quelles conclusions principales tirez-vous de ces 10 années d'expérience d'INDH ?**

Le changement de fond qui a été impulsé par l'INDH est un changement de relation. La passivité et l'assistanat étaient les ennemis principaux à combattre. La philosophie de l'INDH, c'est qu'il faut amener tout le monde à collaborer pour prendre une décision. Autrefois, c'était le responsable, le président d'un conseil ou le gouverneur, ou un ministre, qui prenait la décision. Tout le monde disait : « *on n'a pas été consultés* ». Maintenant, au niveau de l'INDH, ce n'est pas une seule personne, c'est un comité, cela veut dire qu'il y a une démocratie participative. Il y a toujours une part de la société civile dans la prise de décision.

De plus, il fallait que les citoyens apprennent à « pêcher eux-mêmes ». Les citoyens apprennent beaucoup avec la préparation et la mise en œuvre d'un projet, par exemple

quand il s'agit de chercher un entrepreneur, de gérer des devis, de faire la comptabilité. Nous avons quelques expériences où nous avons donné un montant financier à des associations ou coopératives. Ainsi, pour la réparation de séguias dans une commune de la province de Séfrou, c'est toute la population qui a travaillé. Les services techniques ont aidé avec des plans et pour le dosage du ciment, mais c'est la population qui a exécuté. Le résultat a été très positif. D'abord, la longueur de canaux cimentés a été bien plus importante que prévu. De plus, les associations ont fait travailler la main d'œuvre locale et ont utilisé les produits locaux. Enfin, les habitants de cette commune ne peuvent pas venir chez nous et nous dire que la seguia est cassée, car ce sont eux qui ont travaillé. C'est l'appropriation réelle du projet.

L'INDH, ce n'est pas seulement la création de projets. C'est une nouvelle culture qui s'est installée, d'écoute, de consultation, de conseil, de soutien moral. Avec tous ces principes, nous avons ensemble créé un modèle.

Finalement, le citoyen, lorsqu'il voit un bus de transport scolaire dans son douar, il est fier, il ne se sent plus marginalisé : son fils est comme le fils du « richard » de la ville, qui va à l'école en bus privé. Il voit qu'avec l'INDH, une partie de sa dignité est revenue. C'est le meilleur projet pour nous.



## **Le projet de Promotion de l'Emploi des Jeunes en Milieu Rural**

**Pierre Lucante, GIZ, projet Promotion de l'Emploi des Jeunes**

Contact : pierre.lucante@giz.de

### **Quelle est l'origine du projet ?**

Le projet est issu d'une requête formulée par le Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales lors des consultations intergouvernementales de mars 2014 entre le Royaume du Maroc et la République Fédérale d'Allemagne et portant sur une coopération en matière d'emploi et de lutte contre le chômage des jeunes en milieu rural et périurbain.

Le projet est financé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement et est mis en œuvre par la GIZ (coopération allemande au développement durable) en partenariat avec le Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales. Le projet de coopération technique « promotion de l'emploi des jeunes en milieu rural » (PEJ), a été lancé le 1er janvier 2015 et a une durée de trois ans. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Emploi en cours de validation et des Initiatives Locales pour l'Emploi du Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales.

### **Quelles sont les principales caractéristiques de ce projet ?**

Dans une logique de territorialisation, le projet PEJ ambitionne d'élaborer et de mettre en œuvre, dans des provinces pilotes, une approche intégrée de promotion de l'emploi visant à agir à la fois sur l'offre et la demande d'emploi, ainsi que sur le fonctionnement du marché du travail.

Il s'est fixé pour objectif l'amélioration de la situation de l'emploi des jeunes femmes et hommes des régions de Taza-Al Hoceima-Taounate et de Fès-Boulemane. Son groupe cible est constitué des jeunes femmes et hommes de 16 à 35 ans déshérités, sans emplois ou en situation de sous-emploi dans lesdites régions. Le projet ambitionne d'améliorer l'employabilité d'au moins 1.000 d'entre eux et la situation de l'emploi d'au moins 500 autres (en leur permettant de trouver un emploi et/ou d'augmenter leurs revenus) ; dont au moins 40% de femmes.

Recherchant la cohérence avec les politiques sectorielles du gouvernement et les synergies avec les projets et services existants, le projet PEJ entreprendra des activités dans quatre domaines d'intervention :

## **L'appui aux initiatives locales pour l'emploi**

Fondé sur une approche territorialisée, partenariale et transversale, il facilite la mise en œuvre d'initiatives locales dans trois provinces pilotes (Taza, Taounate et Sefrou) via l'établissement de comités de pilotages constitués d'organismes publics, d'employeurs, de salariés et de représentants de la société civile. Avec l'appui d'experts mis à disposition par le projet, ils auront pour mission d'engager un dialogue sur le marché local de l'emploi et d'analyser les tendances (qualitatives et quantitatives) du marché local de l'emploi. Leurs résultats permettront d'identifier et d'adapter de manière dynamique les stratégies de promotion de l'emploi au niveau des territoires.

## **L'intermédiation des jeunes en milieu rural**

L'intermédiation, c'est la mise en relation entre les demandeurs d'emploi et l'offre de travail, mais aussi le conseil aux demandeurs d'emploi et leur orientation. Le projet encourage l'adaptation des instruments d'intermédiation au milieu rural (en particulier, à destination des jeunes femmes). Dans les régions de Taza-Al Hoceima-Taounate et de Fès-Boulemane, il appuie les prestataires de services d'intermédiation susceptibles de déployer leurs services en faveur des catégories de travailleurs ciblés par le projet.

## **L'employabilité des jeunes**

Le projet va appuyer des centres publics ou associatifs locaux pouvant offrir des formations courtes destinées à améliorer l'employabilité des jeunes dans les régions du projet. L'analyse des tendances du marché local de l'emploi (réalisée dans le cadre des

initiatives locales pour l'emploi) permettra d'élaborer et d'adapter cette offre de formations, de manière dynamique, en fonction des besoins du marché.

Par ailleurs, le projet va travailler sur la validation des acquis, c'est-à-dire la reconnaissance des compétences acquises par les jeunes dans le cadre de leurs expériences professionnelles. Nous collaborerons avec des partenaires publics et privés afin de mettre en œuvre des mécanismes de reconnaissance de ces acquis.

## **Entrepreneuriat et auto-emploi**

Afin de stimuler la demande, le projet ambitionne de mettre en place des « cellules entrepreneuriales » destinées aux porteurs d'idées et entrepreneurs locaux. Portées par des structures locales, les cellules entrepreneuriales offriront des services d'accompagnement intégrés à destination des jeunes porteurs de projets et des TPE (que ce soit dans le domaine de l'artisanat, des prestations para-agricoles, du BTP, du tourisme, des services ou des TIC). L'accompagnement sera réalisé par de jeunes consultants locaux formés et coachés par le projet.

## **Quelles actions allez-vous mettre en œuvre à court terme ?**

Nous sommes en train de mener une analyse du marché du travail et de l'emploi au niveau des deux régions, en prenant en compte aussi bien le marché formel et informel du travail. Cette analyse va nous permettre d'identifier les secteurs d'économiques où nous interviendrons plus particulièrement. Il pourra s'agir des secteurs agricoles et para-agricoles, mais aussi d'autres secteurs comme l'artisanat, le tourisme ou le BTP.



## **Le parcours du combattant d'une jeune fille d'origine rurale à l'université : entretien avec Siham**

Propos recueillis par Zhou Bouzidi  
Contact : zhour\_bouzidi@yahoo.fr

### **Pouvez-vous vous présenter ?**

Mon nom est Siham<sup>12</sup>, j'ai 21 ans et je suis étudiante en troisième année à la faculté des lettres et sciences humaines de Meknès, filière langue Arabe. Je suis originaire d'un douar situé à 15 km de la ville de Midelt. Nous sommes une famille de 9 personnes, constituée de mes parents, de 2 tantes de mon père et de 5 enfants : ma sœur (17 ans), mon frère (12 ans), une autre sœur (8 ans) et la cadette (2 ans). Pour des raisons de santé, ma sœur de 17 ans a arrêté ses études à la sixième année primaire, mon frère est en sixième année primaire, celle de 8 ans est en 1ère année primaire.

Mon père (60 ans) était un ouvrier journalier dans la maçonnerie, il partait travailler dans différentes villes, telles que Tanger, Ifrane ou Tetouan. Depuis 9 ans, son état de santé s'est dégradé et il a commencé à travailler au

village comme muezzin. Ma mère (40 ans), travaille comme ouvrière agricole dans les fermes de la région de Midelt.

### **Comment avez-vous vécu la période de scolarisation ?**

J'ai été scolarisée dans mon village pendant les six premières années de l'école primaire. La qualité de la formation était médiocre et les instituteurs s'absentaient ou sortaient de la salle en nous laissant avec de longs textes à lire à tour de rôle. Ma mère, qui est analphabète, voulait absolument que j'aille à l'école et que je poursuive mes études. En revanche, mon père, qui a un niveau d'étude primaire, n'était pas motivé au départ pour que je poursuive mes études, car peu de filles étaient autorisées à aller à l'école dans notre douar. Cependant, quand mon père a vu que j'aimais bien les études et que j'étais la première de ma classe, il a commencé à m'encourager et à m'aider à préparer mes devoirs.

Du fait de l'absence de collège dans mon village, pour continuer mes études je devais obtenir l'autorisation des parents pour me

---

<sup>12</sup> Nous avons préféré conserver l'anonymat pour ce témoignage.

déplacer jusqu'à la ville de Midelt, située à 15 km de notre douar. J'étais classée première et j'avais donc le droit à l'internat à Midelt mais, à ma surprise, la place d'internat a été affectée à une autre fille de mon école qui était classée cinquième mais dont le dossier a obtenu la priorité grâce à l'appui des gens de sa famille en ville. Mon père n'avait pas les moyens de financer mes études et de me louer une chambre en ville car son revenu ne suffisait même pas pour subvenir aux besoins essentiels de la famille. De plus, des membres de la famille et les gens du village disaient à mon père que ce n'était pas la peine de m'autoriser de continuer mes études car cela ne servait à rien et que, de toutes les façons, le sort des filles du village est de se marier très jeunes. Mon père a donc refusé que j'aille à Midelt et je n'ai pas insisté car j'étais consciente qu'il ne pouvait pas m'acheter les livres.

De plus, une jeune fille du village qui est allée en ville pour le collège a été violée. Cet événement est resté gravé dans la mémoire des villageois : pour eux, toute fille qui sortirait du village risquerait de souiller l'honneur de sa famille. Enfin, comme toutes les filles du village, je ne pouvais pas même parler ouvertement à mon père et encore moins négocier avec lui pour que je quitte le village afin de continuer mes études. L'autorité du père était infranchissable pour toutes les filles du douar. Ma mère, qui voulait absolument que je continue, a contacté des gens de la famille de mon père à Midelt pour leur proposer de m'héberger pendant la période du collège. Suite à leur accord, mon père a fini par accepter. Aujourd'hui je dois dire que si j'ai continué mes études, c'est grâce au soutien de ma mère. Elle n'est jamais allée à l'école mais elle était très consciente de l'importance de la scolarisation.

## Parlez-nous de cette période d'étude à Midelt

Ma mère m'a installée chez cette famille pour rejoindre le collège. Je n'étais pas du tout à l'aise chez cette famille qui me traitait comme une bonne : je devais faire le ménage, la lessive, la vaisselle. Ils m'interdisaient de revenir au village pendant les week-ends pour que je ne raconte pas à mes parents la souffrance que je subissais. Je disais à ma mère quand elle me rendait visite que je voulais abandonner le collège alors qu'en réalité je ne pouvais plus supporter de vivre chez ces gens-là. Je suis restée chez eux pendant un semestre et malgré ces conditions, j'ai obtenu de bonnes notes. Quand j'ai mis ma mère au courant de cette situation, elle a contacté une professeure au lycée de la famille de mon père, qui après avoir vu que j'avais de bonnes notes, nous a appuyés à formuler une demande pour obtenir une place dans l'internat. J'ai ainsi eu accès à l'internat dès le deuxième semestre.

À l'internat, nous étions pratiquement toutes des filles issues de zones rurales. Nous vivions dans les dortoirs et nous étions séparés des lycéennes qui avaient leurs propres dortoirs. Ces dernières criaient la nuit pour nous intimider en nous faisant croire que l'internat est habité par des esprits. Certaines collégiennes ont quitté l'internat et les études par intimidation et peur. Personnellement, ce que je n'aimais pas à l'internat, c'était la nourriture qui était très mauvaise mais je n'avais pas le choix, j'étais obligée de manger pour survivre. Mon père me donnait seulement 10 dh pour payer le transport aller/retour, parfois il me donnait 5dh d'argent de poche mais pas plus. Je ne sortais quasiment pas de l'internat sauf pour aller au collège ou aller dans ma famille le weekend. Plus je grandissais, plus j'avais envie d'acheter des

vêtements, de me procurer des livres et de manger autre chose que le menu de l'internat.

Dès que j'ai fini les trois ans du collège, j'ai pris la décision de commencer à travailler dans les exploitations agricoles comme ouvrière journalière pendant l'été. Mon père n'avait même pas les moyens pour m'acheter les livres, j'étais obligée comme beaucoup de jeunes filles de mon village d'aller travailler, pendant les vacances. Je le voyais peiner pour nourrir la famille, je voyais ma mère sortir travailler aussi dans les fermes et les besoins de mes frères et sœurs s'accroître. Il était temps que j'aille travailler même si mon père était un peu réticent au départ mais la pauvreté l'a amené à admettre la situation.

## Comment se passait le travail en exploitation agricole ?

Je me rappelle très bien de mon premier jour de travail. C'était le mois de Ramadan et j'étais à jeun. Un pick-up est arrivé très tôt au village pour chercher des ouvrières. Le travail était très pénible sous le soleil alors que j'avais à peine 15 ans. On avait seulement une heure de pause pour manger. On partait entre 5h et 6h du matin et on revenait entre 17h et 18h. Le chef d'ouvrier me grondait car je ne maîtrisais pas la technique de cueillette des pommes mais les filles de mon village m'ont appris comment travailler. Au retour de la ferme, un orage très fort est survenu et une crue violente a eu lieu dans l'oued que nous devions traverser à pied pour rejoindre la voiture garée sur l'autre bord de l'oued et qui devait nous transporter au village. Nous étions donc bloquées pendant plusieurs heures en attendant que la pluie se calme et que nous puissions traverser sans risque. L'heure de la rupture du jeun était passée et nous étions encore bloquées, nous nous sommes tenus les mains et nous avons formé

une file pour traverser après l'arrêt de la pluie. J'ai eu très peur et ce jour reste inoubliable pour moi.

Sur l'exploitation, les filles étaient souvent victimes d'harcèlement sexuel par les ouvriers et par le chef d'ouvriers. Certaines parmi elles finissaient par céder car le travail était pour elles comme une opportunité pour s'évader et se libérer de la pression familiale et du contrôle social au sein du village. J'étais moi-même victime de harcèlement par le chef d'ouvriers qui, face à ma résistance, me demandait de partir ou me privait de journées de travail pour me sanctionner. Les filles de mon village l'ont supplié pour me laisser travailler, en lui expliquant que j'étais très jeune et que ma famille très pauvre avait besoin de mon revenu.

Je travaillais surtout pendant les vacances d'été dans la cueillette des pommes à 80dh/jour, et quand je voulais augmenter mon salaire journalier, je travaillais dans le ramassage des caisses de pommes, entre 100 dh et 120dh/ jour. J'ai commencé le ramassage des caisses depuis deux ans malgré ma silhouette mince (sourire). Au départ, je donnais la totalité de l'argent reçu de mon travail à ma mère qui aidait mon père dans les dépenses domestiques. Elle se chargeait aussi de payer les frais de soin et des médicaments en cas de maladie d'un des membres de la famille et de répondre autant que possible aux besoins croissants de mes frères et sœurs. Ma sœur (17 ans) qui a dû arrêter ses études en sixième année primaire pour des raisons de santé, a commencé comme ouvrière agricole depuis une année.

## Comment s'est passée la période au lycée ?

Au début de la période du lycée, j'ai changé d'internat. On m'a mise dans un internat

consacré aux lycéennes. Ma mère me donnait jusqu'à 50 dh d'argent de poche par semaine, à partir de que j'avais gagné de mon travail agricole. J'utilisais cet argent pour manger autre chose que le menu infect de l'internat. Elle m'achetait aussi les livres scolaires et des vêtements quand c'était nécessaire (par exemple, un manteau pendant l'hiver ou des chaussures). En 2012, j'ai eu mon bac. Les villageois sous-estimaient mes capacités et ne croyaient pas en ma réussite, ils se disaient « comment cette fille a pu avoir son bac ? ». Certains disaient si cette fille a pu obtenir son bac, c'est qu'elle était finalement sérieuse et qu'elle n'est pas allée en ville que pour « trainer ». Le baccalauréat a été un cap difficile à franchir même pour les garçons. Certains villageois me qualifiaient de folle car je suis issue d'une des familles les plus démunies du village et mon père n'avait ni terre, ni moyens suffisants pour répondre aux besoins de toute la famille et encore moins pour permettre à ses enfants d'aller à l'école.

## Qu'avez-vous fait après l'obtention du bac ?

Après l'obtention de mon bac en 2012/2013, ma famille a été très fière de moi et à partir de ce moment-là j'ai senti le respect de la famille et des villageois. J'étais la deuxième fille du village à obtenir le bac et à vouloir faire des études supérieures. Mon rêve était de faire du cinéma et du théâtre car pendant le lycée et le collège, je participais à toutes les activités artistiques organisées au lycée et au collège. J'ai envoyé mon dossier à un institut spécialisé dans les métiers du cinéma à Ouarzazate et mon dossier a été admis. Mon père refusait l'idée que je devienne une actrice qui passerait à la télé alors que nous vivions dans une famille et un village très conservateurs. Je l'ai convaincu en lui disant que je serais plutôt

réalisatrice et qu'il ne verrait jamais ma figure à la télé. Mon dossier a été sélectionné mais, face au manque de moyens pour financer les études et pour payer les frais de transport jusqu'au Ouarzazate, j'ai laissé tomber ce rêve.

J'ai ensuite déposé mon dossier à la faculté de droit à Meknès où j'ai passé un peu de temps avant de transférer mon dossier à la faculté des lettres et des sciences humaines, filière langue arabe. Si j'ai pu intégrer l'université, c'est grâce à l'obtention d'une bourse de 1900 DH tous les 3 mois et du droit de loger dans la cité universitaire. Si je n'avais pas été admise à la cité universitaire, je n'aurais pas pu louer une chambre à Meknès et assister régulièrement aux cours. A la cité, je n'ai pas eu de difficultés pour m'adapter car j'étais habituée aux internats pendant le lycée et le collège. J'ai rencontré des étudiantes qui étaient avec moi au lycée à Midelt et j'ai fait la connaissance d'autres qui sont issues d'autres régions. Les conditions à la cité universitaire ne sont pas très favorables et le bruit qui y règne jour et nuit ne nous aide pas à travailler et à préparer les examens.

Certaines filles, d'origine rurale surtout, ont recours à la prostitution pour subvenir à leurs besoins et pour s'acheter des vêtements. Ce phénomène s'explique à mon avis par la pauvreté des familles qui sont incapables de financer les études de leurs filles qui, en contact avec la ville et avec d'autres étudiantes, veulent se procurer des vêtements, du maquillage, etc. Le pire est que la réputation des cités universitaires devient très mauvaise et généralisé à toutes les étudiantes qui habitent à la cité. Pourtant, beaucoup de filles travaillent pour subvenir à leur besoin soit en ville, soit comme ouvrière agricole, comme c'est mon cas.

L'été, je commence le travail dès mon retour au village. Je travaille entre un mois et 2 mois. La somme gagnée est variable et peut

atteindre 3000 dh. Je ne peux pas gagner plus car cela m'arrive de tomber malade, j'ai de l'anémie et des problèmes gastriques. Généralement, je donne la moitié à ma mère et je garde la moitié pour vivre, pour aller chez le médecin en cas de besoin et pour vivre au début de l'année scolaire, en attendant de recevoir la bourse qui arrive souvent tard. Mais en cas de besoin, ma mère garde la plus grande part de ce revenu. La bourse est suffisante juste pour les besoins essentiels mais en cas de maladie, la consultation et les médicaments coûtent trop chers et nous n'avons pas de couverture sociale, donc je suis obligée de travailler pour avoir un peu d'argent pour gérer ce genre de situations.

### **Que comptez-vous faire après l'obtention de votre licence ?**

Après l'obtention de mon licence, je compte continuer mes études, faire un master et pourquoi pas une thèse. Mon seul souci est les contraintes matérielles, mais je me fiche de ce que disent les villageois et qui me disent tout le temps qu'il faut arrêter les études et se marier car les filles au village se marient généralement entre 15 et 18 ans. De mon point de vue, ce n'est pas un mariage, ce sont généralement des familles qui cherchent des petites bonnes pour faire le ménage et la corvée de l'eau pour toute la famille élargie. La première et la seule fille qui a obtenu sa licence avant moi a fini par se marier et les habitants du village s'amuse à me dire que le diplôme ne me servira à rien et que je dois me marier.

### **Quelles sont les obstacles auxquels font face les jeunes filles en milieu rural ?**

Le premier obstacle à mon avis et l'incompréhension des parents et surtout du père. Les pères sont souvent autoritaires, sous-estiment leurs filles et leurs besoins. Ils voient en elles une force de travail à l'intérieur et à l'extérieur de la maison et ils sont très peu attentifs que ce sont des êtres humains qui ont des besoins de confort et de réalisation de soi. Les filles sont enfermées dans les maisons et elles n'ont pas le droit de sortir avec leurs amies et de discuter en dehors de la maison et du contrôle familial. De plus, il n'y a pas d'endroits pour exercer des activités de loisirs ou apprendre des métiers pour obtenir un revenu en dehors du travail domestique. Les pères refusent la scolarisation des filles. Leur chemin est tracé : quand elles ont accès à l'école, elles ne peuvent pas dépasser l'école primaire située dans le village. Ensuite, elles doivent rester à la maison pour faire le ménage en attendant de se marier.

Quand je reviens au village, j'essaie de convaincre les petites filles d'aller à l'école et au collège mais c'est difficile, face à la pression des familles. Je connais une voisine en 5ème primaire, qui est très douée. J'ai beau parler avec sa maman pour qu'elle demande à son mari de laisser leur fille aller au collège, en vain. Cette maman m'a dit qu'elle n'ose pas discuter de ce sujet ni avec son mari ni avec sa belle-mère (la grand-mère paternelle), car ils refusent catégoriquement que leur fille franchisse le cadre du village avant de se marier.

La scolarisation reste un problème parfois même pour les garçons en milieu rural. J'ai discuté une fois avec un villageois au sujet de la scolarisation de son fils, il m'a dit qu'il



préfère avoir son fils sous son contrôle que de l'envoyer en ville pour apprendre à fumer, à mentir et à voler...La fille, quant à elle, risque selon les villageois le pire : être violée et souiller l'honneur de sa famille. Certaines filles ont parfois le courage de négocier avec leurs parents et arrivent à les convaincre d'aller à l'école. J'ai remarqué aussi que les filles dont le père est décédé ou qui ont des frères instruits ont plus de chance d'aller à l'école.

En plus de l'autorité familiale, il y a d'autres obstacles comme la précarité des familles qui sont obligées de mobiliser les enfants pour travailler au lieu d'aller à l'école. Les livres et les fournitures scolaires ne sont pas accessibles pour beaucoup de familles pauvres. L'absence de transport scolaire et de collège dans les villages rend la scolarisation des enfants, notamment des filles, très contraignante.

### **Quelles solutions proposez-vous pour l'amélioration des conditions de la scolarisation des jeunes filles en milieu rural ?**

Je pense qu'il serait bien d'organiser des séances de sensibilisation et de

conscientisation des parents sur l'importance de la scolarisation des filles. Il y a eu un programme de l'État depuis plus de 2 ans pour appuyer la scolarisation des enfants en milieu rural. L'appui consiste à distribuer des livres et des fournitures scolaires pour les enfants et à leur donner une petite bourse allant de 150 à 300 DH tous les 3 mois pour les élèves du primaire, en fonction de leur niveau. Ce programme a encouragé visiblement la scolarisation des enfants, notamment les garçons, mais le taux de scolarisation des filles reste modeste et même quand ces filles vont à l'école, elles n'atteindront que rarement le collège situé en la ville.

Je pense aussi que le transport scolaire pourrait améliorer la scolarisation des jeunes filles car pour certains parents, il est primordial que leurs filles passent la nuit dans leurs maisons. Enfin, l'internat est pour moi un monde difficile à vivre mais c'est grâce à cet espace que j'ai appris à être autonome et que je suis arrivée à poursuivre mes études. Donc je pense que l'amélioration des conditions d'accueil et de vie à l'internat pourrait rendre ces internats plus attractifs pour les enfants issus du monde rural.



## **L'installation sur des terres de l'Etat : parcours d'un jeune ingénieur agronome**

**Hassan El Bouchouafi**

Propos recueillis par Zakaria Kadiri

### **Parler nous de votre parcours**

Je suis de Nador. Je suis né à Béni Sidal, dans le rural. Puis on a émigré aux Pays-Bas. Mon père a eu un accident et a obtenu une retraite anticipée. A la demande de mon grand-père, nous sommes alors revenus au Maroc au début des années 80, alors que j'avais 5 ans. Nous nous sommes installés à Nador, pour que nous puissions, mes frères et moi, continuer nos études. C'était la condition pour revenir au Maroc : habiter en ville pour suivre des études. Après avoir obtenu mon bac, je me suis inscrit à l'ENA pour suivre des études d'ingénieur agronome. A la fin de la première année, je suis parti faire mon stage dans une exploitation agricole en France et en 4<sup>ème</sup> année, je devais choisir une spécialité. J'ai hésité entre plusieurs options avant d'opter pour l'arboriculture. J'ai fini mes études d'agronomie en décembre 1999.

Cette époque a coïncidé avec la fin des programmes d'ajustement structurel et le chômage sévissait. A l'époque, les lauréats organisaient des sit-in systématiquement après leur sortie de l'ENA pour être recrutés dans la fonction publique. Et effectivement, 3 promotions avant nous ont trouvé du travail grâce à ces sit-in. La 2<sup>ème</sup> de ces 3 promotions

a eu le mérite de commencer la discussion avec le ministère de l'agriculture en vue de l'attribution des terres agricoles aux lauréats, au lieu d'une intégration dans la fonction publique. Il y avait eu une ébauche de projet mais les lauréats de cette promotion ont été admis finalement dans la fonction publique.

Pour notre promotion, la première chose qu'on a faite a été de chercher un emploi dans le secteur privé. J'ai passé un entretien d'embauche dans une société de production de melons à Marrakech et j'ai exigé un salaire de 6000 Dh alors que celui proposé était de 4000 Dh. Je suis revenu à Rabat pour me réunir avec les autres lauréats qui étaient confrontés eux aussi aux mêmes conditions : des salaires bas qui ne correspondaient pas à l'image d'ingénieur que nous avons. De ce fait, nous étions indignés et nous avons décidé de faire un sit-in parce que les offres d'emploi étaient rares, celles du secteur privé étaient indignes du profil d'ingénieur et l'intégration dans la fonction publique se faisait d'une manière opaque.

## **Comment avez-vous eu l'idée de demander un lot de terre à l'Etat ?**

Après la décision de s'engager dans le sit-in, on m'a désigné comme président du comité chargé de la négociation avec l'administration. Le ministre de l'agriculture de l'époque nous a reçus deux ou trois fois. Dans notre groupe, les filles voulaient travailler dans l'enseignement ou dans une administration alors qu'une partie des garçons cherchait une solution, quelle qu'elle soit (travailler dans une administration, bénéficier de terres étatiques, dans le commerce...). Durant les réunions suivantes, le ministre nous a demandé de « laisser tomber » la proposition d'obtention des terres étatiques et de se focaliser sur les négociations avec les autres ministères. Puis il a commencé à ne plus vouloir nous recevoir, car il n'avait pas de solution à nous proposer.

Après un certain temps (à peu près 3 mois), j'ai rencontré le ministre pendant le lancement de la campagne agricole qui s'est déroulée à l'ENA. Puis il y a eu un remaniement dans le gouvernement. Le nouveau ministre de l'emploi et le nouveau ministre de l'agriculture étaient très favorables à l'idée de l'octroi de terres pour les ingénieurs agronomes. Le premier rendez-vous avec ce dernier n'a duré que 5 minutes. On lui a expliqué la situation et on lui a proposé la solution qui consistait à bénéficier d'un lot de terres de l'Etat. Il a accepté et nous a demandé de passer le lendemain remplir des fiches concernant la localisation des terres dont nous allons bénéficier ainsi que la nature des projets à créer.

C'est à ce moment-là que je me suis retiré du comité chargé de communication. En effet, plusieurs lauréats étaient contre cette proposition, en particulier les filles, et ils m'accusaient de défendre mon intérêt personnel. Et c'était vrai : je préférais travailler ma propre terre que d'avoir un emploi dans le secteur public. Car durant toute la période des négociations, nous nous sommes entretenus avec plusieurs lauréats qui travaillaient dans les secteurs étatiques pour apprendre de leur expérience. Et il semblait que l'obtention de terres étatiques était une meilleure solution. En 2001, le groupe de lauréats a été convoqué au ministère. Une convention a été signée entre le ministère de l'agriculture et le ministère de l'emploi. Cependant, le ministre des finances n'a pas assisté à cette réunion et ceci nous a créé par la suite beaucoup de problèmes car nous avons besoin de financement pour démarrer nos projets. Nous nous sommes trouvés avec des terres mais sans argent pour les travailler.

## **Comment les choses ont évolué depuis la décision de prendre des terres de l'Etat ?**

Finalement, le projet n'a été réellement concrétisé qu'en 2004. Pour ceux qui ont opté pour l'obtention des terres, nous avons fermé la porte à toute autre solution proposée par l'Etat. La convention de 2001 stipulait que 300 ingénieurs allaient bénéficier de lots de terre mais seulement une quinzaine en finalement a bénéficié. Ceci a pris du temps pour passer un stage, choisir le terrain... Moi, j'ai choisi un terrain à Berkane, à côté de Nador, ma ville natale. Il a fallu attendre 2 ans pour que nous soyons convoqués pour effectuer un stage.

C'est durant cette période que certains d'entre nous ont décidé d'aller travailler ailleurs. De mon côté, j'ai travaillé chez un investisseur qui possédait de nombreuses fermes. Il me payait 2000 DH par mois, un montant que je n'aurais jamais accepté à ma sortie de l'ENA en 1999. Par la suite, il m'a attribué une voiture et a augmenté mon salaire à 3500 DH. J'ai travaillé chez lui pendant 18 mois. Mon objectif principal était d'apprendre et de me former en vue de gérer mon exploitation, et effectivement j'ai appris beaucoup de choses.

Pendant toute cette période, on n'arrêtait pas de relancer le dossier d'attribution des terres et de contacter le ministre. La convention nous obligeait à passer des stages de 9 mois avant d'accéder aux lots, j'ai donc arrêté mon travail et j'ai effectué un stage à Berkane. L'Etat nous a octroyé 1800 DH par mois comme bourse de stage. Au final, ils m'ont attribué 60 ha. Mais la terre a été très aride. J'ai passé trois mois sur place mais le problème de l'eau se posait toujours aussi bien pour moi que pour les autres agriculteurs de la région. Donc j'ai demandé à ce qu'on me change de région. Ils m'ont promis, avec d'autres collègues, un terrain de la SODEA dans la région de Meknès.

Une fois le stage terminé, nous avons commencé à contacter les responsables. On a même envoyé une lettre au Roi car les choses traînaient. Un jour, le directeur de la SODEA de Meknès nous a dit que ces fermes ne nous ont été attribuées que parce qu'elles posent beaucoup de problèmes dans leur gestion. Au final, nous étions une vingtaine à passer le stage dans cette ferme, mais seulement une dizaine d'entre nous ont été retenus sur la base des projets présentés (certains projets non conformes ont été éliminés). La SODEA a ensuite refusé de nous céder les terres sous

prétexte qu'elle a investi beaucoup d'argent pour lancer la compagnie agricole et qu'il fallait la rembourser.

La SODEA n'a voulu nous céder le terrain qu'à condition que nous signions une reconnaissance de dette et un chèque de garantie sur le montant engagé. Nous n'avions pas les moyens de payer et c'était illégal mais nous étions obligés d'accepter. Ce montant correspond au coût nécessaire à la réalisation d'un itinéraire parfait des cultures adoptées. Chacun de nous a été endetté de 60 000 à 100 000 DH alors que normalement c'est l'Etat qui devait payer. De plus, nous devions garder les ouvriers de la ferme, sinon nous allions avoir des conflits avec les syndicats. Nous avons convenu alors de ne garder que les 6 ouvriers permanents, tandis que les 14 saisonniers ne seraient sollicités qu'en cas de besoin.

Nous avons réparti la ferme de 345 ha en plusieurs lots. Nous nous sommes mis d'accord pour répartir les lots entre nous (en tenant compte de la qualité du sol et de la localisation du lot, l'existence d'un logement ou d'arbres, etc.) et on a fait un tirage au sort pour que cela soit équitable. Cette opération a été formalisée par un contrat individuel avec l'Etat en intégrant le profil topographique de chaque lot. Nous avons beaucoup négocié avec une commission départementale pour arriver à cet arrangement.

Après la signature des contrats, nous avons dû nous débrouiller seuls pour s'en sortir. Pour atteindre la ferme, je devais prendre un taxi de Meknès à Haj Keddour puis un autre et encore marcher 2 km avant d'arriver à ma terre. L'expérience que j'ai accumulée pendant la période où je travaillais chez l'investisseur m'a beaucoup aidé au début. J'ai aussi pu m'approvisionner en intrants sans

avoir à payer en avance grâce aux relations tissées durant cette période.

Après, je suis entré en contact avec un journaliste et, dans un article, j'ai dénoncé la signature d'une reconnaissance de dette et de chèque de garantie au profit de la SODEA, notamment parce que les investissements entrepris par la SODEA n'étaient pas conformes, les terrains étaient pleins de mauvaises herbes, etc. Une fois l'article publié, le ministre de l'agriculture nous a contactés et nous a demandés de rédiger une lettre à l'intention de la SODEA pour effacer la dette. Au début, nous avons refusé puis nous avons obtempéré.

Une fois cette affaire de dettes résolue, on s'est trouvé, chacun d'entre nous, en face de la gestion d'un lot de terre de 30-35 ha, sans argent et avec les charges quotidiennes des ouvriers que nous avons à notre charge. De plus, comme nous n'avions pas de garanties, aucune banque n'a accepté de nous octroyer un prêt.

La réussite de nos projets était conditionnée par la disponibilité des moyens financiers. Ceux qui avaient les moyens (familiaux, d'une autre expérience professionnelle, etc.) ont rapidement progressé alors que ceux qui n'en avaient pas accusent encore maintenant beaucoup de retard. Cependant, les moyens financiers ne sont pas le seul critère de la réussite du projet. Il faut être patient, ambitieux et avoir un réseau de connaissances.

J'étais le premier à introduire le goutte à goutte, et ce dès la première année. J'ai planté le melon et l'oignon. Mon père m'a aidé pour creuser et équiper le puits. J'avais besoin d'un prêt mais je ne l'ai obtenu qu'après trois ans. J'ai eu un important rendement pour la production d'oignon, que

j'ai vendue à un bon prix. L'année suivante, j'ai planté 12 ha de tomates. J'ai loué le terrain car le mien était encore occupé par une vigne, que j'ai d'ailleurs arrachée par la suite car la variété était invendable et il y avait beaucoup de problèmes techniques. Mais cela n'a pas été aussi rentable que je le souhaitais.

Par la suite, je me suis installé dans la ferme. Actuellement, toute la ferme est équipée en système de goutte à goutte. La première chose que j'ai faite après l'obtention du prêt (800 000 Dirhams auprès du Crédit Agricole) a été de m'inscrire dans un « Master of Business Administration » dans le domaine de l'agriculture (2008-2010 à Casablanca). Cela m'a coûté 150 000 dirhams que j'ai financés par le crédit obtenu. Puis j'ai acheté une voiture pour faciliter mes déplacements. Toutefois, le revenu dégagé par la ferme ne couvrait pas tous mes frais, notamment car je me suis engagé dans beaucoup de frais d'investissement, et en particulier une pépinière, dont le retour sur investissement n'était pas immédiat. C'est pourquoi j'ai travaillé comme délégué pharmaceutique à Meknès pendant la période 2008-2009. Ce poste me permettait d'avoir du temps à côté pour la ferme et financer les frais de la voiture. Un an après, j'ai démissionné pour intégrer un nouveau travail à Casablanca, mieux rémunéré et j'avais une voiture de service me permettant de vendre la mienne. Ce travail me laissait suffisamment de temps aussi bien pour étudier mon MBA que pour entretenir la ferme.

## **Est-ce que vous avez bénéficié de l'appui et des subventions de l'Etat en dehors de l'installation?**

Au début, il était prévu qu'il y ait un financement et un encadrement. Mais après avoir obtenu la terre, nous n'avons rien eu. Nous ne bénéficions d'aucune subvention particulière. Nous n'avons bénéficié que de celles communes à tous les agriculteurs telle que la subvention octroyée pour l'installation du goutte à goutte. Même le défoncement du terrain, je l'ai fait sur mon propre compte.

Les ingénieurs d'aujourd'hui ont plus de moyens financiers que nous. Mais ce ne sont pas les seuls moyens qui comptent. L'Etat a regretté de nous avoir cédé la terre. Car on est la première et la dernière expérience où l'Etat a attribué des terres à des jeunes ingénieurs agronomes. Alors, oui les jeunes diplômés d'aujourd'hui peuvent réussir tous seuls. Il faut qu'ils soient ambitieux. Si l'Etat les aide, cela sera mieux.

## **Quel bilan tirez-vous de votre expérience dans l'exploitation ?**

Si c'était à refaire dans les mêmes conditions, je le referais. A un certain moment, je me suis inscrit en droit français à la faculté rien que pour ne pas oublier mes connaissances en langue française. A force de côtoyer des agriculteurs, tu en deviens un. Tu risques d'être submergé par ce mode de vie et pour éviter cela, il ne faut pas couper les liens avec le monde d'où tu viens, celui de la science et de l'université. Toutefois, je suis pleinement satisfait de mon mode de vie d'agriculteur : je

ne peux pas passer le weekend ailleurs que dans ma ferme par exemple ! Je suis agriculteur !

Globalement, c'est un bilan positif que je tire de mon expérience. Mais il y a certaines erreurs à éviter comme le fait d'être trop ambitieux en investissant plus que la capacité de financement. Je n'ai aucun regret. Je paye mes dettes régulièrement et je suis pluriactif mais l'exploitation agricole est désormais fondamentale dans ma vie !

Un bilan positif sur le plan personnel. Et même la région a évolué : introduction de nouvelles cultures, raccordement à l'électricité. Pour les autres bénéficiaires, le bilan est mitigé et dépend des moyens de chacun. Ceux qui avaient les moyens n'ont pas eu de difficultés. Ceux qui avaient un peu d'expérience et d'ambitions ont avancé un peu.

## **Quels sont vos projets futurs ?**

L'année prochaine, je prévois de construire une piscine dans la ferme, signe que le projet rapporte et n'est pas antagoniste avec le bien-être. Je compte continuer mes investissements en remplaçant des arbres qui sont très anciens et peu rentables par de nouvelles espèces. Je privilégie la vente directe sur le marché, dans des marchés de gros : Meknès, Casablanca, etc. J'ai déjà des revendeurs qui s'occupent de commercialiser ma marchandise au niveau de ces marchés. Cela me permet d'avoir une grande marge que celle de la vente directe sur pieds. Enfin, le contrat que nous avons avec l'Etat est établi sur la base de 27 ans de location, nous espérons le prolonger à 40 ans à l'image des contrats de partenariat public privé!



## Revue de lecture

### « Mais laissons les jeunes parler... »

### Compte rendu de l'enquête de P. Pascon et M. Bentahar « Ce que disent 296 jeunes ruraux », plus de 40 ans après

**Zhour Bouzidi**

Département de sociologie, université Moulay Ismail,  
Meknès. Contact : [zhour\\_bouzidi@yahoo.fr](mailto:zhour_bouzidi@yahoo.fr)

*« Il est incontestable que des possibilités immenses de changement et de progrès existent aujourd'hui au moyen de la jeunesse. Il est certain que la solution du sous-développement est d'utiliser l'incroyable poussée de désirs, de passions, d'espérance d'hommes jeunes de plus en plus libérés pour construire enfin un monde habitable et délivrés de ses veilles angoisses » (Pascon et Bentahar, 1969).*

Face au déséquilibre fort entre la croissance économique et la croissance démographique dans les pays en développement au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, Pascon croyait fort au potentiel de développement que pourrait permettre une bonne valorisation des forces vives et des idées des jeunes générations. C'est particulièrement le cas des sociétés rurales, comme le Maroc, où le patriarcat structurait encore les rapports de production, malgré la jeunesse des populations. Plus instruits, mieux préparés aux nouvelles techniques et moins attachés aux traditions et aux pratiques de leurs ancêtres, les jeunes ruraux méritaient une attention particulière dans ce contexte.

Convaincus de la place des jeunes dans les dynamiques de changement socio-

technique, P. Pascon et M. Bentahar décidèrent en 1969 de mener une enquête pionnière centrée sur les jeunes ruraux au Maroc. « Ce que disent 296 jeunes ruraux » fut le titre humblement choisi pour mener cette entreprise ambitieuse et pertinente : ambitieuse de par la volonté de ses auteurs de défricher un terrain jusque-là vierge et où la recherche sociologique était encore récente ; pertinente en ce qu'elle évoque des questions audacieuses et inédites touchant à l'opinion des jeunes, leurs attitudes, leurs aspirations et attentes. La prétention fut tout simplement de donner la parole à des voix jusque-là inaudibles en réponse à l'appel de Pascon et Bentahar : « Mais laissons les jeunes parler... ». L'objectif de ce compte rendu est de synthétiser les principales idées de l'étude de Pascon et de mettre en regard

ce qu'il décrit avec des études et observations plus récentes.

## Méthodologie de l'enquête

Conduire une telle enquête au Maroc constituait indubitablement un vrai défi à la fin des années 1960, à une époque où la recherche sociologique était largement assimilée à l'enquête policière et où l'expérience des enquêteurs faisait défaut. Toutes ces contraintes limitaient les choix méthodologiques possibles. Par exemple, la difficulté de discuter individuellement avec des jeunes a orienté l'investigation vers des entretiens directs semi-collectifs. Les jeunes de l'époque ne vivaient pas isolément des groupes de pairs dont l'approbation symbolique était nécessaire pour s'adresser à tout étranger de la communauté d'appartenance.

De même, le caractère conservateur des campagnes marocaines de l'époque a rendu inenvisageable la possibilité de mener des enquêtes avec des jeunes filles. Les filles comme leurs mères étaient reléguées à la sphère privée et n'avaient pas droit de s'adresser aux hommes surtout venant de l'extérieur.

Sur le terrain, deux enquêteurs menaient l'entretien : l'un conduisait l'enquête et le deuxième notait et enregistrait. Un travail intensif de retranscription et de restitution se faisait chaque soir. La première question d'ordre méthodologique fut de définir ce que l'on entend par « jeunes ruraux ». Durant la première phase, l'enquête s'adressait aux jeunes masculins, célibataires, âgés entre 14 et 18, pratiquant le Ramadan et résidant dans des villages ou des petits centres de population inférieurs à 2000 habitants. Cette catégorisation s'est

rapidement avérée réductrice au regard de la complexité de la notion. Elle a été ensuite élargie à des jeunes célibataires, âgés entre 12 et 30 ans<sup>13</sup>. En outre, l'enquête a montré qu'une autre catégorie de critères d'ordres psychologique et physiologique est importante dans l'accession des jeunes au rang des adultes : la recherche du travail, le sens de la responsabilité, l'autonomie, le partage des terres collectives, le mariage et la sexualité.

L'enquête a eu lieu dans 4 villages et 4 centres situés dans les régions suivantes : le Tadla, le Haouz, le Gharb et Taza. Les entretiens semi-collectifs ont porté sur une série de questions ouvertes sur des thèmes arrêtés. Dix thèmes occurrents ont été sélectionnés grâce à une pré-enquête et une connaissance préalable du milieu rural marocain : école, loisirs et amitiés, travail, ville et village, jeunesse et sexualité, Makhzen, argent, famille, femme, passé et avenir. Pour mettre en confiance les interlocuteurs, les questions partaient à chaque fois du général au particulier, du vague au plus précis. 44 questions ont été posées pour les 10 thèmes et environ 200 réponses ont été recueillies par questionnaire. Nous présentons dans ce qui suit un résumé des principaux constats et conclusions tirés de chaque thème.

---

<sup>13</sup> Par ailleurs, si l'âge d'adolescence ou de pré-adulte était étiré chez les jeunes garçons comme l'avait constaté Pascon, il n'en était pas de même pour les jeunes filles pour lesquelles il n'y avait pas selon lui d'adolescence. Les fillettes passaient souvent sans transition, parfois avant la puberté, au statut d'épouse et de mère.





Figure 1 : Jeunes filles et garçons près de la source Ain Amsedar (région du Sais, 2013)

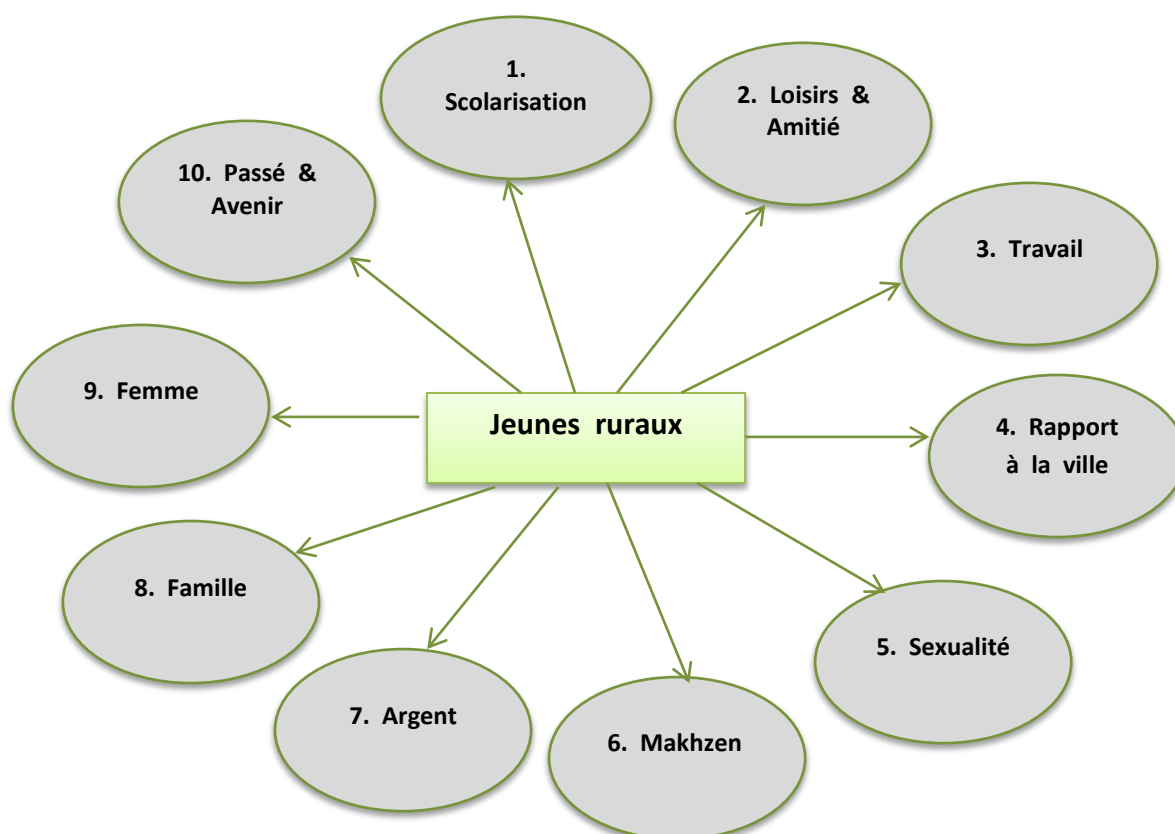


Figure 2 : Les 10 thèmes retenus pour l'enquête sur les jeunes ruraux au Maroc (Pascon et Bentahar, 1969)

## Résultats

L'analyse des entretiens semi collectifs a été effectuée par thème. Le rapport de l'étude donna une large place à la parole des jeunes à travers une série de citations, ce qui n'est pas sans rappeler le mode d'exposition de Pierre Bourdieu dans « La misère du Monde ».

1. Le thème « **scolarisation** » a provoqué le plus de réactions. Les jeunes interviewés exprimaient un besoin fort d'accès à la connaissance pour trouver de l'emploi, sortir du village, acquérir leur autonomie et se libérer de l'autorité des parents. De même, ils concevaient de façon pragmatique le rôle indispensable de l'instruction de base dans le déchiffrement des codes du monde environnant. Ils étaient par ailleurs très critiques quant aux conditions de scolarisation (éloignement, infrastructure médiocre, corruption, incompétence des instituteurs, etc.).

2. Le thème « **loisirs et amitiés** » visait à cerner les aspirations et les espaces d'activité des jeunes hors du cadre de l'école et du travail. Faute de moyens et de lieux de divertissement à la campagne, les jeunes s'orientaient vers des sports collectifs populaires notamment le football et improvisaient des soirées pour se distraire. Néanmoins, là encore l'insatisfaction était sans limites. Les jeunes aspiraient à ce que le gouvernement mette en place des maisons de jeunes, des terrains de football et des espaces de distraction modernes, à l'image de ceux dans les villes. Ces doléances réunissaient des groupes de jeunes et animaient leurs discussions et échanges anodins comme l'ont bien constaté Pascon et Bentahar:

*« Il est indéniable qu'un phénomène est en train de s'accélérer, c'est celui de la formation de groupes des jeunes qui supportent de plus en plus mal les conditions dans lesquelles ils sont et qui trouvent dans l'organisation des soirées de débauche, ou dans des discussions mettant en question l'action de l'Etat, un dérivatif provisoire à leur insatisfaction .... Les loisirs, seuls moment de liberté, sont les seuls creusets de la révolte ou de la délinquance : là seulement les aspirations individuelles prennent une dimension collective ».*

3. Le thème du « **travail** » renvoie à la définition qu'en donnent les jeunes. Plus qu'une activité productrice, le travail faisait référence à leurs yeux à une activité rémunérée ou encore à une peine ou une obligation morale envers les parents. La plupart des jeunes interviewés étaient actifs en agriculture soit chez leurs parents soit chez des tiers. Certains parmi eux délaissaient le travail familial non rémunéré pour le travail salarié dans d'autres exploitations, d'où le développement progressif du travail salarié au sein d'une économie de subsistance. D'autres préféraient plutôt travailler comme saisonniers en usine dans les zones où il y avait un début d'industrialisation de certaines productions agricoles (betterave, coton,...). L'offre d'emploi était bien en deçà de la demande des jeunes qui se montraient particulièrement critiques quant aux relations d'asservissement et de dépendance associant les employeurs aux employés.

Néanmoins, les aspirations de la jeunesse se situaient souvent en dehors du travail agricole traditionnel, peu ou non rémunéré. Ils préféraient plutôt le

salariat, le bâtiment, le commerce et la fonction publique. La rémunération étant un gage d'estime et de réalisation de soi d'abord.

4. Le rapport des jeunes à la ville a été appréhendé à travers le thème « **ville et village** ». Les jeunes ruraux rêvaient d'aller en ville qu'ils trouvaient beaucoup plus attirante que leurs villages. Tant de facteurs expliquaient cette supériorité de la ville sur la campagne aux yeux des jeunes : les moyens de confort et de distraction en ville, la disponibilité du travail, l'abondance des écoles et d'établissements sanitaires, l'organisation de l'habitat et des espaces publics, l'accessibilité de la sexualité. Néanmoins, pour certains jeunes, la ville restait peu accessible à cause de la difficulté d'y trouver un emploi, de l'absence d'une prise en charge familiale, du coût de la vie et de la nécessité d'avoir une carte d'identité sans laquelle les jeunes risqueraient une peine de prison en cas de contrôle policier.

5. En plus des thèmes rappelés précédemment, Pascon et Bentahar n'ont pas éludé le thème de la « **sexualité** » bien qu'il s'agisse d'un sujet tabou en milieu rural marocain. Le contrôle de la sexualité au village et les difficultés matérielles empêchant les jeunes ruraux de se marier tôt les amenaient le plus souvent à s'adonner à des pratiques déviantes. Dans l'attente du mariage, certains jeunes interviewés ont déclaré avoir recours à des comportements sexuels comme l'homosexualité, la zoosexualité et la fréquentation de prostitué(e)s en ville.

6. « **Le rapport des jeunes au Makhzen** » est un autre thème tabou que Pascon n'a pas manqué d'intégrer dans son enquête. La nature délicate de ce sujet dans le

contexte de l'époque a demandé aux enquêteurs du doigté et des précautions dans la conduite de l'enquête. Il fallait surtout éviter de se faire passer comme « l'avant-garde des gendarmes ou comme des agitateurs politiques ». Pour les jeunes, le Makhzen est l'institution qui puise son pouvoir « directement du Dieu » et qui dispose de toutes les prérogatives : le souverain, les ministres, l'autorité locale, l'argent, etc. Une dichotomie nette se dégageait dans la perception des jeunes vis-à-vis du Makhzen : d'une part, « l'état formel » représenté par un *caïd* jeune, moderne, formé à l'école, le juge, les services techniques, et, d'autre part, le « makhzen réel » au village que représente le *cheikh*, le *moqadem* et les notables traditionnels qui détiennent directement le pouvoir sur la population. Les attentes vis-à-vis du Makhzen sont innombrables : le travail, l'argent, la modernisation de l'agriculture, l'égalité et la justice sociale. Néanmoins, le Makhzen, d'après les jeunes, manque souvent à ses devoirs et sa fonction est entachée par la corruption, l'ignorance, l'incompétence et le clientélisme.

7. Le thème de l'« **argent** » avait pour objectif d'analyser la place et l'utilité de l'argent dans la vie des jeunes. Moyen essentiel dans la vie rurale et « ouvrant toutes les portes », l'argent est perçu comme incontournable pour tout projet : se marier, demander une autorisation, acheter un kilo de viande, avoir une carte d'identité ou un passeport, réussir un examen, sortir de la misère, etc. Pascon et Bentahar avaient remarqué la centralité du thème de l'« argent » pour « avoir un passe-droit mais aussi pour avoir son droit » en milieu rural. A l'époque le salaire d'une journée de travail n'excédait pas 2 à 3,5 dh. Aucun des jeunes

rencontrés n'avait eu l'occasion de manier un billet de 100dh.

8. En ce qui concerne le thème de « **la famille** », institution sociale fondamentale dans la vie d'un jeune, l'analyse a mis le point sur le caractère largement patriarcal du modèle familial dans la campagne marocaine des années 1960. Malgré la réduction de la taille des familles en adaptation au monde moderne, le patriarcat structurait encore les rapports intergénérationnels et les solidarités du sang par voie agnatique<sup>14</sup> prévalait encore. Pascon et Bentahar avaient remarqué l'attachement fort des jeunes à leurs familles et la liaison étroite que font ces jeunes entre éducation religieuse (préceptes de l'Islam) et la conduite qu'ils avaient à tenir envers leurs parents (respect, obéissance, gratitude). Ils en tirent la conclusion que « la famille est le seul refuge, le havre, le seul soutien dont ils peuvent se prévaloir à la campagne. Là encore, ils peuvent être compris et reconnus ».

9. Le thème de « **la femme** » visait à cerner la place et la perception des jeunes ruraux par rapport à l'autre sexe. L'enquête montre que le travail, l'argent, la sexualité et la femme étaient les grandes préoccupations des jeunes. Le regard porté sur l'épouse ou la future épouse, sur la polygamie et sur la place de la femme restait sensiblement conservateur et en commun accord avec les idées de leur milieu, à l'exception de certains jeunes plus instruits et ayant

effectué un passage par la ville pour leur scolarité.

10. L'enquête s'est terminée sur des questions ouvertes autour du thème « **passé et avenir** ». L'objectif était de caractériser l'attitude des jeunes à l'égard de « l'âge d'or » et de caractériser à quel point ils partageaient ou non le regard de leur parents. Les jeunes portaient un regard généralement pessimiste sur le passé, lorsque le désordre politique, la colonisation, le pillage et le crime avaient menacé la sécurité des individus et de la société. De plus un sentiment d'insatisfaction était éprouvé par rapport au temps présent : absence de travail, pauvreté, injustice, corruption, etc. Néanmoins, les jeunes manifestaient un optimisme visible quand il s'agissait de qualifier l'avenir. L'avenir était idéalement perçu au travers de ce que le village devrait être au futur, qui serait indubitablement l'inverse du passé. Le sentiment partagé par ces jeunes ruraux était que l'âge d'or était devant eux. Les aménagements hydro-agricoles, engagés dans 3 des 4 provinces étudiées, amenaient les jeunes à penser positivement le futur : développement de l'agriculture et de l'industrialisation, amélioration des revenus, extension de l'urbanisation et développement progressif de l'infrastructure de loisirs, etc. « La région sera développée, il y aura une usine, du travail, de l'argent, il suffit que le barrage se fasse » (un jeune de la région du Gharb).

Ainsi, contrairement à leurs parents, les jeunes croient fortement au progrès et sont rentrés idéologiquement et culturellement dans la société industrielle. Ainsi, d'après Pascon et Bentahar, « la jeunesse rurale au Maroc est un océan d'attentes qui n'a pas encore découvert

---

<sup>14</sup> Agnatique signifie parenté par les « mâles » (descendants d'une même souche masculine) formée par les fils et les petits fils d'un même père.

les chemins de l'initiative et la volonté [...]. Leurs parents s'attachent à partager le même gâteau pour en avoir la plus grosse part, alors que les jeunes pensent qu'à l'avenir, le gâteau ne peut être que plus gros... ».

## Discussion et conclusion

### Les jeunes d'hier nous poussaient déjà à « réorganiser le monde »

Pascon et Bentahar conclurent leur enquête en constatant que les jeunes ruraux étaient pour la plupart conservateurs, idéalisant la sécurité mais étaient fortement optimistes. Ils étaient conservateurs dans leur conception du statut de la femme, de l'autorité du père et du rôle de la famille, trois éléments pour lesquels ils remettaient rarement en cause les idées de leurs aînés. De même, ils idéalisent le rôle sécuritaire et fort de l'Etat et sa capacité de créer de l'emploi salarié et de résoudre leurs problèmes. Le corollaire est que, selon Pascon et Bentahar, ces jeunes ruraux manquaient clairement d'esprit d'initiative et d'imagination et exprimaient leur prédisposition à se dévouer à cet Etat fort qui représentait pour eux un « idéal social ». L'optimisme par rapport au futur et l'attente de l'héritage et d'une amélioration de leur situation grâce à l'œuvre du Makhzen, réduisait leur sens de l'initiative et favorisait une attitude attentiste.

Pourtant, le divorce entre les aspirations des jeunes et l'action gouvernementale était bien présent. Une question de premier ordre à l'époque était donc de savoir « Comment rendre l'appareil de production traditionnel entre les mains

des jeunes ? » (Pascon et Bentahar, 1969). Pour apporter une réponse pratique à cette question, Pascon introduit une expérience pilote et novatrice après sa nomination comme directeur à l'office régional de mise en valeur agricole du Haouz. L'expérience menée dans cette région consistait à créer des fermes dirigées par l'Etat dans lesquelles les jeunes venaient travailler et se partager les résultats de la production. L'idée était de valoriser l'ouverture d'esprit des jeunes pour en faire les vulgarisateurs des techniques et méthodes modernes dans les exploitations de leurs pères et de les introduire ainsi à la vie active (Pascon, 1986). Les jeunes devaient s'occuper de tous les travaux de la ferme (production agricole, nettoyage, cuisine, entretien). Ils recevaient une formation sur la conduite technique des cultures, sur la gestion de l'exploitation et l'organisation de l'Etat et du ministère d'agriculture.

Les jeunes eux-mêmes évaluaient le travail productif journalier de chacun. A la fin de la campagne agricole, ces jeunes se partageaient le produit net conformément aux normes définies par le groupe. Au bout d'une année, les jeunes rentraient chez eux munis d'une expérience riche de travail, d'une bonne somme d'argent et de nouvelles idées mieux adaptées à leurs situations locales.

Malgré le succès et les enseignements tirés de cette expérience, sa reproduction dans d'autres régions n'a pas été favorablement envisagée par les pouvoirs publics. Les difficultés et les entraves posées face au projet de Pascon de libérer les idées des jeunes l'ont amené plus tard à abandonner le monde du développement pour se consacrer à la formation des jeunes ingénieurs agronomes, futurs hommes de l'Etat, dans

l'espoir de s'attaquer autrement aux problèmes du développement rural au Maroc.

### **Les jeunes d'aujourd'hui : quel appui pour leurs projets ?**

Plus de 40 ans après l'enquête de Pascon et Bentahar, la situation des jeunes ruraux a sans doute connu de nombreuses ruptures par rapport au passé mais certaines continuités persistent et ce à plusieurs égards. Le taux de scolarisation s'est remarquablement amélioré mais le taux d'analphabétisme reste toujours important en milieu rural. De même, la ville n'est plus un espace rêvé comme autrefois. La plupart des jeunes ont effectué un passage par la ville pour continuer leurs études supérieures ou pour chercher du travail. La ville n'est plus pour eux cet « inconnu » à découvrir.

De même les frontières entre le milieu rural et le milieu urbain sont moins tranchées qu'autrefois grâce à l'amélioration des conditions de vie à la campagne, l'ouverture des habitants des zones rurales sur les médias (télévision, parabole) et, l'accès des jeunes aux moyens de communication modernes (téléphones portable, smartphones, internet) aux réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.) et à une infrastructure de loisir (cyber-café, salles de jeu, cafés etc.). De plus, l'exode rural et l'émigration vers l'Europe ont remarquablement réduit les distances entre le rural et l'urbain. D'ailleurs, les questions d'exode et d'émigration ne faisaient pas partie des alternatives citées par les jeunes en 1969 et ne figuraient donc pas dans l'enquête de Pascon et Bentahar.

En outre, le conservatisme des jeunes que décrivaient les deux auteurs est

aujourd'hui moins fort. Les frontières entre « jeunes urbains » et « jeunes ruraux » se sont estompées notamment du fait de ces allers-retours fréquents des jeunes entre ville et campagne. Plus généralement, la prudence dans la définition des jeunes s'impose face à la « rurbanisation » de la jeunesse rurale et aux transformations de la ruralité (Chauveau, 2005).

Contrairement au passé, les jeunes ne sont plus attentistes vis-à-vis du Makhzen (Bouzidi, 2012). Leur déception est visible à l'égard du rôle et du fonctionnement du Makhzen et le rapport à l'autorité a bien évolué dans les campagnes marocaines. Les jeunes sont plus en demande d'une liberté par rapport au poids de l'autorité des parents, du Makhzen, etc. Le « carcan » s'est desserré et le sentiment d'infériorité s'est estompé par rapport au Makhzen, qui s'est considérablement éloigné.

En outre, pour de nombreux jeunes, le regard porté sur l'avenir est maintenant bien plus pessimiste (ibid). Le désespoir par rapport à l'avenir et la détérioration des conditions de vie des jeunes les ont amenés, notamment aux cours des années 1980-1990, à prendre le risque d'émigrer clandestinement en quête de l'eldorado européen. Cette course à l'émigration s'est progressivement ralentie notamment à la suite de la crise économique en Europe à partir de 2008, la baisse visible du niveau de vie des émigrés, la montée de l'idéologie xénophobe et les pertes de vie dans la mer etc. ont occasionné un retour visible des émigrés au pays. Par ailleurs, ni la famille, ni les soirées de débauche ne suffisent aujourd'hui, comme l'avaient jadis constaté Pascon et Bentahar, à contenir la colère et le manque d'espoir

des jeunes. Les jeunes sont aujourd'hui plus déterminés à compter sur eux-mêmes et sont plus en demande d'avoir les possibilités d'un rôle économique avec leurs propres revenus. Ils cherchent donc à contourner le problème du manque d'accès aux ressources productives (eau, foncier, capital) qui reste toujours posés (Bouzidi et al., dans ce numéro). Les jeunes actuels sont ouverts à l'idée de pratiquer l'agriculture, car elle est perçue comme potentiellement rentable à condition qu'elle leur procure une marge d'autonomie et qu'elles leur permettent d'introduire de nouvelles cultures et de nouveaux modes de production différents de ceux de leurs aînés (ibid). De plus, certains jeunes ont pu décrocher des financements publics de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) ou du pilier 2 du Plan Maroc vert pour monter des projets agricole en milieu rural (Ftouhi et al., dans ce numéro).

Par ailleurs, la voix des jeunes a connu une certaine libération grâce au climat d'ouverture politique qu'a connu le Maroc au cours des années 1990 et plus récemment après les révoltes dans le monde arabe. Les jeunes sont plus critiques vis-à-vis du « makhzen », autrefois perçu comme tout puissant et sauveur. Ils savent qu'ils doivent avant tout compter sur eux-mêmes pour négocier une place dans un monde qui les exclue. De plus, ils sont aujourd'hui plus impliqués dans l'échiquier politique local voire régional et opèrent dans des espaces jadis réservés à une élite notabiliaire traditionnelle comme la commune rurale, la chambre d'agriculture, les organisations professionnelles (Bouzidi, 2012).

Néanmoins, cette libération relative de la voix des jeunes ne se traduit pas par une multiplication des études et des recherches dédiées à la jeunesse rurale contemporaine. Les études sur la jeunesse rurale restent rares à l'exception de quelques rapports qui portent sur la jeunesse marocaine urbaine notamment à l'aube du printemps arabe (Banque Mondiale, 2012). L'appel de Pascon « mais laissons parler les jeunes ... » reste toujours d'actualité, 46 ans après. Une étude quantitative, qui reprendrait l'ambition de Pascon et Bentahar de caractériser aujourd'hui la situation, le rôle et les ambitions de la jeunesse, aurait toute sa pertinence pour le Maroc d'aujourd'hui. D'autant plus que les limites et les défis ayant jalonné la réalisation de cette enquête pionnière sur les jeunes sont aujourd'hui quasiment levés. Par exemple, les entretiens individuels avec des garçons et avec des filles peuvent être plus facilement menés.

De même, un retour sur l'expérience de Pascon dans le Haouz au profit des jeunes pourrait donner des pistes pour repenser l'appui de l'installation des jeunes en zones rurales. Néanmoins, en dépit de l'implication incontestable des jeunes dans les dynamiques de changement et d'innovation en milieu rural, cette catégorie sociale reste marginalisée car d'une part, les ressources productives restent utilisées essentiellement par les parents et d'autre part, il n'existe que peu d'initiatives de développement qui les ciblent directement (Bouzidi et al., 2015). La question de Pascon de « comment rendre l'appareil de production traditionnel entre les mains des jeunes ? » reste ainsi également posée. En la rapportant au contexte d'aujourd'hui où les initiatives portées par les jeunes sont

multiples mais peu reconnues et appuyées, cette question peut être reformulée comme suit : Quels appuis et quel accompagnement aux projets d'une jeunesse rurale de plus en plus émancipée mais oubliée du développement ?

## Pour en savoir plus

Banque Mondiale, 2012. [Royaume du Maroc. Promouvoir les Opportunités et la Participation des Jeunes](#). Région Moyen - Orient Afrique du Nord. Département du Développement Durable.

Bouzidi Z, 2012. *Dénouer les fils de la coordination à travers l'appréhension des grammaires locales. Analyse des pratiques de coordination pour la gestion des ressources productives dans le périmètre du Gharb au Maroc*. Thèse de doctorat en sociologie à l'université Paris Ouest Nanterre la Défense.

Bouzidi Z, Faysse N, Kuper M, Billaud JP, 2015 [Les projets des jeunes ruraux : des stratégies diversifiées pour accéder au foncier et obtenir l'appui de l'Etat](#). *Alternatives rurales*. Hors-série Jeunes Ruraux.

Chauveau JP, 2005. « Introduction thématique » Les jeunes ruraux à la croisée des chemins. In : Chauveau Jean-Pierre (ed.). Dossier "jeunes ruraux". *Afrique Contemporaine*, 214 : 15-35.

Ftouhi H, Hadioui M, Hdidi K, Tajni S, Faysse N, Bouzidi Z, Abdellaoui E, Essadiki A, 2015. [L'implication des jeunes ruraux dans les projets de développement dans la province d'El Hajeb et la préfecture de Meknès](#). *Alternatives rurales*. Hors-série Jeunes ruraux.

Pascon P, Bentahar M, 1969. « Ce que disent 296 jeunes ruraux ». In : Etudes

sociologique sur le Maroc. *Bulletin économique et social au Maroc*, 31 : 145-287.

Pascon P, 1986. Les jeunes nous poussent à réorganiser le monde. In 30 ans de sociologie du Maroc. *Bulletin économique et social au Maroc*, 155-156, 71-85.